

N° 31
2015

CHRONIQUES



NONTRONNAISES

Présentées par le GRHIN
Groupe de Recherches Historiques du Nontronnais



SOMMAIRE

Chroniques n° 31 - 2015

Éditorial	P. 3
Destins de femmes en Périgord Vert. <i>Francis Gérard</i>	P. 4
Sortie du GRHIN du 6 juin 2015, les mottes castrales. <i>Jacques Jarry, Francis Gérard</i>	P. 38
Les quatre dynasties des seigneurs de Varaignes. <i>Jean-Marc Warembourg</i>	P. 58
De la cathédrale St. Front à l'ancienne cathédrale St. Etienne, l'histoire de l'orgue de Marin Carouge. <i>Henri Aristizabal</i>	P. 72
Jean Lapeyre Mensignac <i>Collectif</i>	P. 86
Ephéméride	P. 94
Table des Chroniques Nontronnaises	P. 112

N. B. : Les articles publiés dans le présent bulletin n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

ÉDITORIAL

Des Chroniques un peu plus brèves que prévu, Monsieur De La Ville, trop affairé, n'a pu rédiger à temps sa brillante intervention. Nous nous rattraperons l'an prochain.

Depuis ces femmes remarquables de notre arrondissement, en passant par les mottes féodales un peu plus anciennes, nous nous arrêterons cette fois à Varaignes avec notre Collègue Jean-Marc Warembourg qui nous a offert un travail riche et documenté ! Nous rappelons ici son livre, 1^{er} prix des Clochers d'Or, *Varaignes, Varanha, Varanea* écrit en collaboration avec Jean-Louis Delâge, récemment décédé. Livre dont nous ne saurions trop recommander la lecture (CPIE du Périgord-Limousin).

Nous poursuivrons en musique, avec une maestria remarquable, puisque nous avons pu l'entendre, avec Henri Cristizabal, titulaire de l'orgue de St-Etienne de Périgueux. C'est en histoire que sa conférence nous a plongés, histoire rocambolesque d'un instrument de très grande qualité, mais aussi de très grande fragilité.

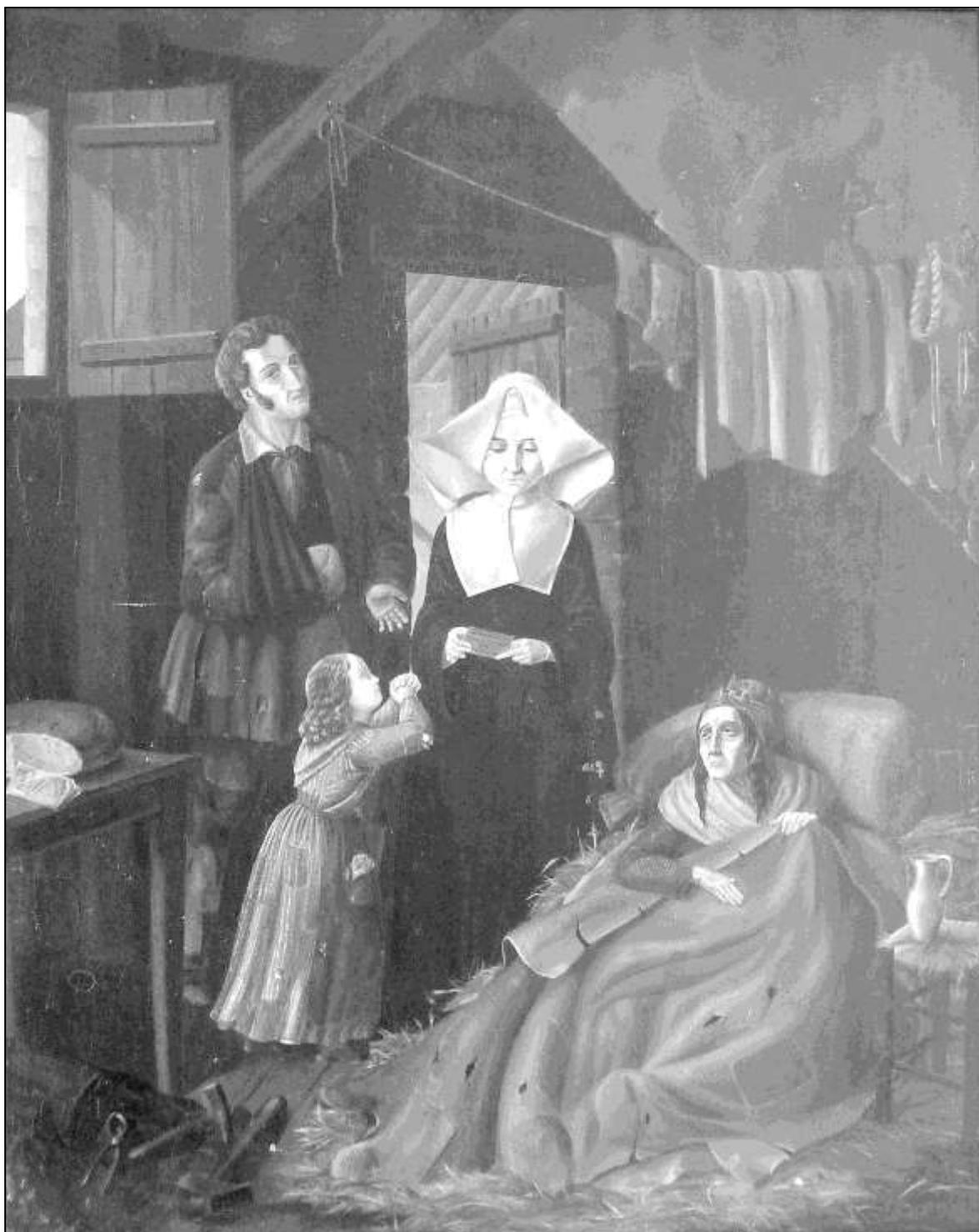
Nous terminerons par un hommage au Docteur Jean Sapeyre Massignac qui nous concerne à double titre : son rôle de Héros dans l'Histoire et son nom, honoré par la municipalité de Montron, qui sera désormais celui de notre salle de réunion.

Nous vous rappelons que ce numéro 31 des Chroniques Montronnaises est accompagné d'un numéro 31bis (15 €) tiré des archives du GRHIN, ayant pour thème les forges à canons du 18^e siècle dans le Montronnais.

En vous souhaitant bonne lecture, je tiens, , à vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le président,
F. Gérard.

DESTINS DE FEMMES EN PÉRIGORD VERT.



Sœur Hélène en charité. Allégorie au château de Jaurias.

Conférence donnée au GRHIN
Par Francis Gérard
Le 5 février 2015

Destins de femmes en Périgord Vert.

I - Théa Ranvaud.

Catherine Marie-Louise « Théa » Ranvaud est née le 7 septembre 1845 à Nontron, rue de Périgueux.



Registre des naissances de Nontron.

Le père de Théa, Ranvaud Théophile, épouse Agard Marie-Louise le 14 décembre 1843. Lui est imprimeur demeurant à Nontron. Il est natif de Nontron (15 juillet 1819) fils de Martial, marchand, et de Catherine Rebière.

Marie-Louise est aussi native de Nontron du 10 novembre 1824, fille de Louis Mathurin Agard, propriétaire, sa mère est décédée (Reix Françoise).

Les témoins du mariage de ses parents sont M. Chambareau Antoine, propriétaire ; Saunier Antoine, propriétaire demeurant au Plaissac à Saint-Crépin-de-Richemont ; Françoise Ranvaud, religieuse.

Le domaine du Plaissac a longtemps appartenu à la famille Saunier. C'est un repaire noble qui existe toujours.

Il est évident que les témoins dénotent une famille bourgeoise aux relations aisées. C'est une famille catholique avec une religieuse dans la famille.

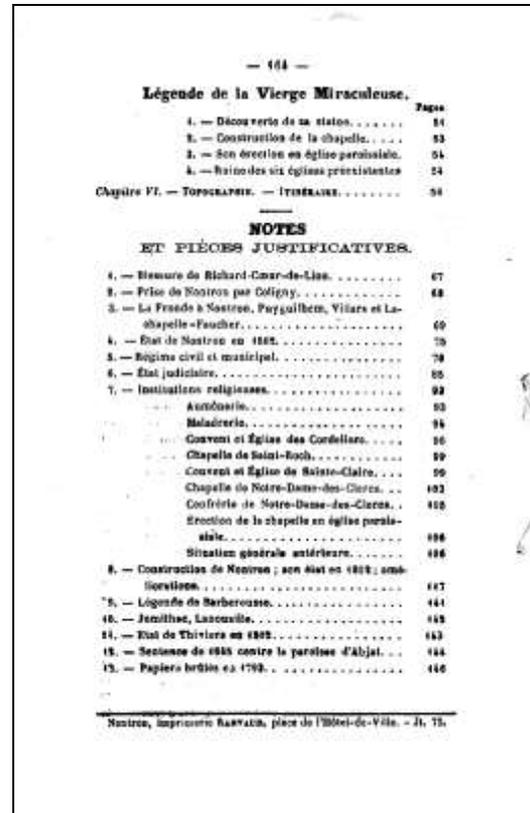
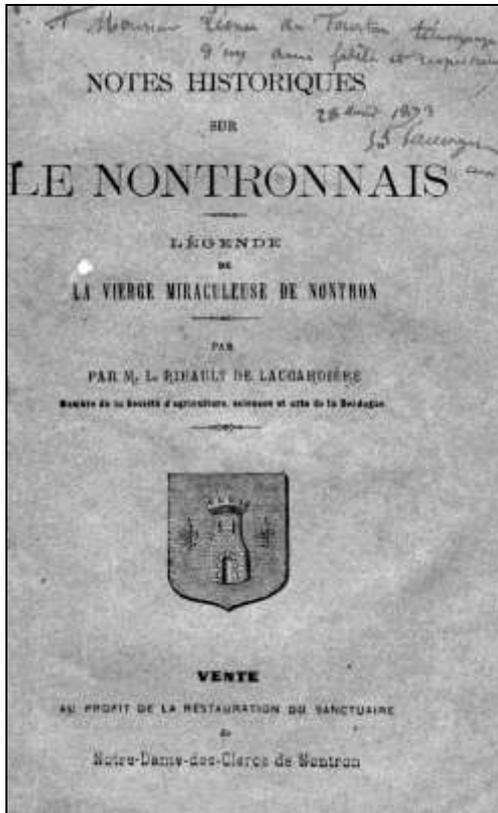
Les actes d'état civil de Nontron nous permettent de trouver trois sœurs cadettes à Théa :

- « Lucile » Marie-Louise est née un an plus tard le 16 août 1846, rue de Périgueux également.
- un an plus tard encore naît Françoise Julie, le 1^{er} novembre 1847.

- puis en 1853 naît Antoinette, qui, d'après les registres de Nontron, semble être la dernière de la famille.

La famille a déménagé puisque Antoinette naît rue du Nord à Nontron.

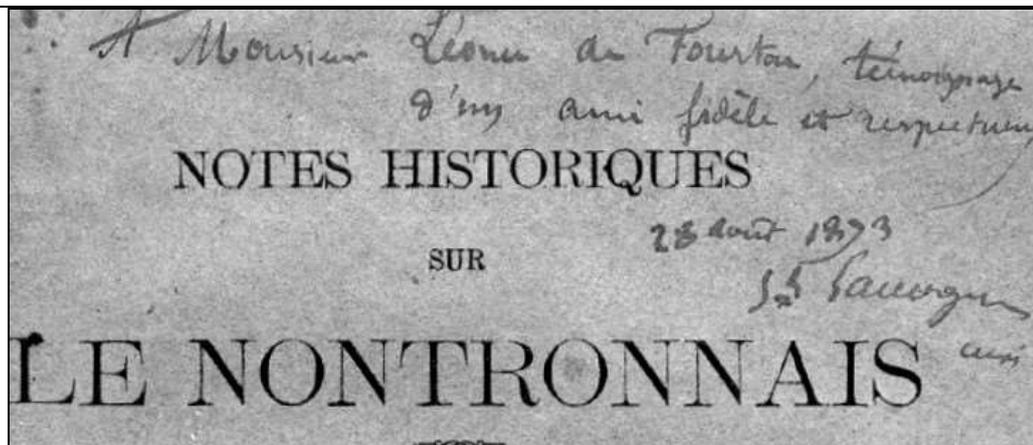
Le père, Pierre, est imprimeur donc. L'imprimerie semble avoir toujours été place de la Mairie à côté du Grand Hôtel. A preuve la première édition des « Notes historiques sur le Nontronnais » de Ribaud de Laugardière ci-dessous représenté.



L'exemplaire photographié de ce livre appartient à M. François Reix.

9. — Légende de Barberousse.	141
10. — Jumilhac, Lanouaille.	142
11. — Etat de Thiviers en 1502.	143
12. — Sentence de 1645 contre la paroisse d'Abjat. . .	144
13. — Papiers brûlés en 1793.	146

Nontron, imprimerie RANVAUD, place de l'Hôtel-de-Ville. - Jt. 73.



L'exemplaire fut imprimé en 1873 par Théophile Ranvaud à Nontron, place de la Mairie. Il fut édité au profit de la restauration du sanctuaire de Notre-Dame-des-Clercs de Nontron. Il fallait que l'imprimeur Ranvaud soit bien vu par les « cléricaux » pour avoir obtenu l'édition de ce livre. (merci à Hervé Lapouge).

La coïncidence est curieuse : la dédicace de Ribault de Laugardière est à Léonce de Fourtou, (1831-1908) frère de celui que Théa va peindre sur porcelaine.

Théophile Ranvaud était directeur et éditeur de « l'Union Nontronnaise ».

Dans le registre de classement des journaux parus en Dordogne des Archives départementales, nous trouvons :

N° 18 : L'Union, journal du Nontronnais et de la Dordogne 1842 1865
(journal catholique dirigé par Théophile Ranvaud, imprimé d'abord à Paris puis à Nontron à partir du 19 juillet 1856)

N° 19 : L'Union Nontronnaise	1867	1944
(imprimé à Nontron. Dirigé par :	Théophile Ranvaud	
	Louis Réjou	7 déc 1879
	Alphonse Réjou	25 octobre 1885
	Louis Réjou	1 ^{er} janvier 1889
	Georges Réjou	23 avril 1899
	Amédée et Théophile Réjou	29 avril 1906
	Amédée Réjou	8 mai 1909
	Georges Réjou	11 mai 1919
	Jean-Louis Réjou	27 mars 1943
	Fin	1944

Théa grandira dans cette ambiance de l'imprimerie-librairie de son père. Est-ce cela qui développe ses dispositions naturelles au dessin et à la peinture ?

Dans le dictionnaire des libraires de France, 1470-1870 nous trouvons :

Page 292 : *RANVAUD*, Pierre, impr.-libr .

Page 672 *RANVAUD*, Catherine-Marie-Louise-Théa (Mlle), Nontron (Dord.), impr.- libr.; 1869-?
Fut-elle associée de son père ?

L'activité principale de Théa fut la miniature.

Elle fut élève de monsieur Léonard.

Théa a travaillé à la manufacture de porcelaines de Sèvres. C'est certainement cette formation qui amènera les deux œuvres conservées au Musée du Périgord (entre autres).

Théa a exposé ses miniatures dans les salons parisiens et périgourdins, dans les années 1870-1880.

Deux de ses œuvres ci-après représentées sont conservées au Musée de Périgueux (MAAP).

1°) Oscar de Fourtou. (MAAP - B 464)

Peinture sur porcelaine de 0,155 X 0,165. Porcelaine.

Auteur : mademoiselle Ranvaud, née à Nontron, élève de M. Léonard.

Portrait de M. Oscar de Fourtou, ministre.

Signé Théa Ranvaud 1875.

Dépôt de l'État 1875.

Cette miniature a figuré au salon de Paris de 1875, sous le n° 2670.

Velours et bronze doré.

Derrière la plaque est écrit M. Oscar de Fourtou, 1875.

M. de Fourtou, né à Ribérac, a été député de la Dordogne en 1870 ; ministre de l'Instruction, ... de l'Intérieur... Enfin sénateur. Et il a contribué à enrichir le Musée.



2°) l'Amiral Fourichon

Entré le 20 novembre 1929 sous le n° MAAP - B 1916.

Miniature sur porcelaine

0,115 m, ovale.

Amiral Fourichon. Ministre de la Marine. Peinture de 1877. Né à Thiviers.

Signé à droite Théa Ranvaud 1877.

Donné par Mlle Marie Ranvaud, sœur de l'auteur. (La Butte-aux-Lilas-Vert, Seine et Oise).
Bronze doré, biseau fileté bordé d'une torsade également dorée. Le portrait de Fourichon est d'une création remarquable et d'un très beau coloris.





LE VICE-AMIRAL FOURICHON p. 12.

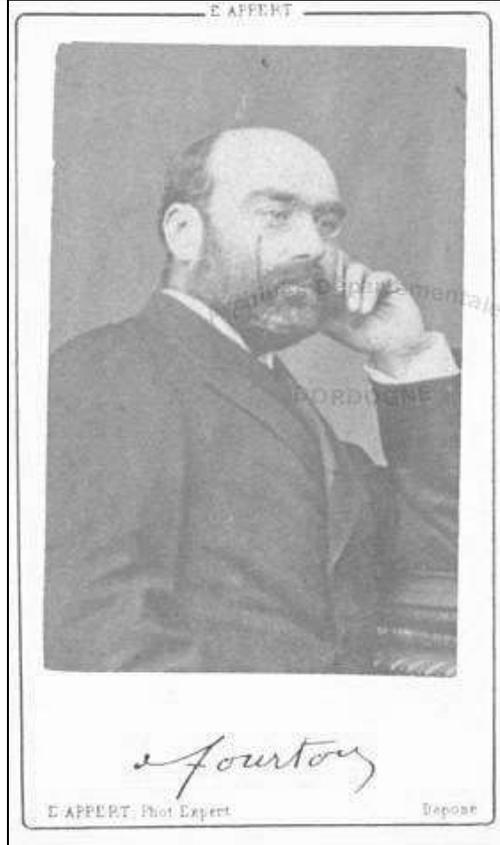
Le vice-amiral Martin Fourichon est né à Thiviers (Dordogne) le 10 janvier 1809. Entré à l'école navale en 1824, il était capitaine de vaisseau en 1848 et vice-amiral en 1850. Membre du conseil d'amirauté, l'amiral Fourichon fit partie du ministère et de la délégation de la Défense nationale à Tours au 4 septembre 1870. Nous n'avons pas ici à juger les actes de ce ministère; ce qu'on peut affirmer, c'est que l'amiral Fourichon ne se préoccupa, dans ses fonctions, que de l'intérêt de la France. Il fut élu en 1875 sénateur inamovible pour le département de la Dordogne. Il avait soixante-quinze ans.

La mort de l'amiral Fourichon porte à deux le nombre des sièges inamovibles vacants au Sénat; l'autre siège est celui de M. de Douhet, décédé, comme on sait pendant le congrès.

Il y a donc en ce moment-ci vingt-quatre sièges vacants au Sénat, par suite de décès ou démissions.

C. G.

Le vice-amiral Fourichon.
(D'après une photographie de M. Appert.)



Ci-dessus deux images trouvées sur Internet. Ce sont elles qui ont servi de modèle, très vraisemblablement, à Théa.

Nous trouvons dans le journal de l'Ain du mercredi 20 octobre 1875 l'entre-filet suivant :

« M. le Ministre de l'Instruction publique, des cultes et des beaux-arts vient d'acheter, pour le musée de Périgueux, le portrait-miniature de M. de Fourtou, ancien ministre, par Mlle Théa Ranvaud, de Nontron. Ce portrait avait été remarqué au salon de 1875. »

Article concernant un des salons de Périgueux par G. Dufour dans ? date ? vraisemblablement 1880 (recueil privé des Archives départementales)

« Les miniatures si remarquables que Mlle Théa Ranvaud a envoyées aux différents salons de Paris, et dont nous avons rendu compte ici même à plusieurs reprises, figurent à nouveau au catalogue de l'Exposition périgourdine. Mais c'est tout, et malgré notre bonne volonté, nous n'avons pu en découvrir que quelques échantillons, tels que les portraits de l'amiral Fourichon, de Washington, de Mme la comtesse de Paris, puis, très haut, dans l'ombre, nous avons entre-aperçu « les Buveurs de lait » une gracieuse fantaisie représentant des bébés et des chiens. Pourquoi les autres portraits indiqués, ceux de MM. Magne, Fourtou, Blanche, etc., ont-ils fait défaut ? Que s'est-il passé entre la sympathique artiste nontronnaise et l'administration municipale de Périgueux ? « Ne touchez pas à la Reine » dit une vieille chanson d'opéra-comique. Ne touchons pas davantage aux mystères insondables d'une administration dont M. Leymonie est le plus bel ornement. C'est égal, je regrette les beaux médaillons, dont la vue me procura jadis de si agréables instants. »

Cet article relate l'exposition périgourdine dont nous trouvons le catalogue aux Archives départementales de la Dordogne :

République Française
Ville de Périgueux
Concours régional de 1880
Catalogue de l'exposition des Beaux-Arts
...
Périers
Imprimerie Bounet Constany 15
1880
...

Théa Ranvaud
Rue Fontaine-St-Georges, 38, Paris.

N° 480 - Portrait de la comtesse de Paris (salon de 1875)

N° 481 - Portrait de O. de Fourtou (salon de 1875)

N° 482 - Portrait de M. Magne (salon de 1876)

N° 483 - Portrait de M. Blanche, conseiller à la Cour de Cassation (salon de 1876)

N° 484 - Portrait de l'Amiral Fourichon (salon de 1875)

N° 485 - Portrait de Miss Mary (salon de 1876)

N° 486 - Portrait de Washington (salon de 1879)

N° 487 - Portrait de M. R.

N° 488 - Portrait de Mlle R.

N° 489 - Les buveurs de lait.

Les salons dont les dates sont indiquées sont ceux de Paris (une erreur pour l'Amiral Fourichon, plutôt 1877).

Qui est M. R. ; le père de Théa ?

Qui est Mlle R. ; Théa ou l'une de ses sœurs ?

Il est bien dommage de ne pas le savoir et de ne pas pouvoir voir!

II - L'abbesse de la porte de la sacristie de Champeaux.



Porte de la sacristie de Saint-Martin de Champeaux. (Photo D. Nasse)

L'Association des Amis de Champeaux-et-La-Chapelle-Pommier a créé voici plusieurs années, grâce à son président Philippe Hériard, un site Internet sur lequel sont indiqués les divers problèmes de restauration posés par les deux églises de la commune.

Bien entendu figure en bonne place la peinture de la porte de la sacristie de Saint-Martin de Champeaux.

L'observation de cette peinture montre avec évidence sa disparition progressive.

Or monsieur Jean-Pierre Philippe, de Nantes, a fait parvenir par le site un message à l'Association concernant cette peinture. Il est descendant des Beaupoil de Saint-Aulaire et a effectué quelques recherches sur sa famille dont celles concernant la peinture. Les quelques références fournies par ce monsieur ont permis de développer son propos.

Que nous dit le chanoine Brugière à la fin du 19^e siècle ? (t 18 p. 418)

*« Sur la **porte de la sacristie** du côté de l'église on remarque une ancienne et jolie peinture représentant une religieuse abbesse tenant d'une main une crosse d'or et de l'autre un crucifix, à ses pieds une couronne ; la tête n'est pas accompagnée du nimbe indice ordinaire de la sainteté. Nous supposons que cette porte se trouvait primitivement au château de Bernardières et que c'est peut-être un membre de la famille de cette seigneurie, par exemple une Beaupoil de Saint-Aulaire, abbesse de Ligeux. (d'Abzac, d'Aydie ?)... »*

Remarquons tout de suite que si la crosse d'or a un peu terni, elle est toujours bien visible. Le Christ l'est un peu moins et il faut beaucoup de bonne volonté pour apercevoir au bas à gauche une ou deux fleurs de lys de la couronne. L'association des Amis de Champeaux essaie vainement d'obtenir la restauration de cette porte depuis quelques années.

La concision du texte de Brugière n'en est pas moins riche. Il nous donne trois pistes :

1°) le château des Bernardières, sans certitude absolue, mais Brugière ne s'avance jamais au hasard.

2°) une abbesse de Ligeux. Il fait la démonstration d'une abbesse dans sa description (pas de nymphe) et la richesse de la couronne et de la crosse « d'or » lui suggère Ligeux.

3°) une Beaupoil de Saint-Aulaire. Cela découle de l'attribution à Bernardières.

Voyons la première hypothèse : le château des Bernardières. Il fut bâti par la famille de Mareuil entre les 12^e et 14^e siècles, puis passa aux Authon. Jean-Marie Bouzy, le propriétaire actuel nous dit que Pierre d'Authon, héritier des Mareuil par alliance, ramena de Terre Sainte la coiffe de la Vierge Marie et la donna à l'église de Champeaux... Puis la reprit pour l'offrir à la cathédrale Saint-Front de Périgueux pour obtenir du chapitre le droit de s'y faire construire un magnifique tombeau. La relique et le tombeau furent détruit par les protestants durant les guerres de Religion. Voilà un lien très étroit entre le château et l'église de Champeaux.

Nous trouvons encore t 19 p. 13 :

*« **Ruines.** On voyait encore près de l'église les ruines d'une maison et d'une grange appartenant au seigneur de Bernardières. C'était là qu'on venait apporter les dîmes qu'il percevait dans la paroisse. On dit que M. le curé Bonhur et sa famille habitaient cette maison qui peu à peu tomba en ruines, fut à cause de cela appelée Les Masures et enfin remplacée par une maison bourgeoise. »*

Les dîmes pour le château se payaient donc près de l'église et le seigneur logeait (mal) le curé.

Nous montrons ici le lien étroit entre le château et l'église. Cette porte qui a subi des transformations (les boulons des gonds sont rajoutés et non peints, des reprises de menuiserie sont visibles) n'a pas été peinte en place. Elle a pu, en effet, être donnée par les châtelains des Bernardières ou récupérée au château après la destruction de sa chapelle pendant la Révolution.

Si la certitude n'y est pas, tout concorde pour l'attribution de cette porte.

Le fils de Pierre, Antoine d'Authon (Barberousse ?) vendit Bernardières aux Bourdeille, « à mon Gand-père » nous dit Brantôme. Brugière nous dit encore : (t 19 1b)

« *Jeanne de Bourdeille, petite nièce à la mode de Bretagne de ce dernier (Brantôme), née vers 1551 de Jean de Bourdeille, seigneur de Bernardières et de Gontaut St Geniès porta en dot à son premier mari Charles d'Aydie la seigneurie de Bernardières. Elle hérita de la vicomté de Ribérac en 1572 par la mort de son neveu tué dans le fameux duel des mignons d'Henri III.*

*Devenue veuve, elle épousa en 1584 Antoine **Beupoil de Saint-Aulaire**, chevalier seigneur de Coutures, Lanmary etc. Dans la personne de Jeanne de Bourdeille s'éteignit la branche des seigneurs de Bernardières détachée du rameau principal en 1524.* » (rameau des Bourdeille)

Le château passe ensuite aux Aydie, par la première alliance.

Dans le bulletin de la S.H.A.P. n° 8, année 1881, nous trouvons page 357 dans le testament d'Antoine de Sainte-Aulaire* du 25 septembre 1595 :

« *Je dis estre marié avec Jeanne de Bordilhe, dame de la Bernardière, Beauronne et Douzillac, ma très chère et très aimée femme...*

Je dis avoir Marc-Antoine de Sainte-Aulaire, mon fils légitime, et Claude de Sainte-Aulaire, ma fille aînée et légitime, et Suzanne de Sainte-Aulaire, ma seconde fille légitime. »

Page 171 et suivantes pour Jeanne de Bourdeille :

« *De son second lit, un fils et deux filles. L'aînée, Claude, avait au plus 11 ans au moment de la mort de sa mère...*

La fille cadette, Suzanne, entre en religion, au monastère le Ligeux, en Périgord. »

Puis chez Brugière, à la paroisse de Ligeux, nous trouvons encore dans la liste chronologique des abbesses de Ligeux :

...

- 21 - Louise 1 de Cleux 1474
- 22 - Jeanne 1 de Cleux 1503
- 23 - Suzanne **Beupoil de Saint-Aulaire** 1533
- 25 - Françoise de Bourdeille 1545
- 26 - Marguerite 1 de Pérusse des Cars 1565
- 27 - Louise 2 de Pérusse des Cars 1576
- 28 - Claudine de Villate 1583
- 29 - Peyrouse de S. Marsault 1585
- 30 - Suzanne 2 de **Beupoil de Saint-Aulaire** 1597
- 31 - Suzanne 3 de **Beupoil de Saint-Aulaire** 1606
- 32 - Suzanne 4 de **Beupoil de Saint-Aulaire** 1646
- 33 - Marie **Beupoil de Saint-Aulaire** 1677
- 34 - Antoinette **Beupoil de Saint-Aulaire** 1698
- 35 - Élisabeth **Beupoil de Saint-Aulaire** 1719
- 36 - Julie **Beupoil de Saint-Aulaire** 1730
- 37 - Philippe-Charlotte **Beupoil de Saint-Aulaire** 1745
- 38 - Marie-Aimée de la Marthonie 1771
- 39 - Charlotte Thide (?) **de Saint-Aulaire** 1788

Soit dix abbesses de la famille Saint-Aulaire.

La première Suzanne, 1533, n'avait aucune relation avec Bernardières et peut être éliminée.

En 1597, au moment du décès de sa mère, Suzanne devait avoir 7 ans. Suzanne 3 ferait qu'elle aurait été pourvue du titre d'Abbesse de Ligeux à 18 ans environ, cela peut répondre à notre recherche. Elle est fille de Jeanne de Bourdeille, dame des Bernardières, et fille d'Antoine de Saint-Aulaire qui fut le chef des catholiques périgourdins durant les dernières guerres de Religion. Celui-ci chercha à reprendre Périgueux aux protestants.

* On trouve parfois Saint-Aulaire et parfois Sainte-Aulaire, selon les auteurs.

C'est à lui que Henri III fit appel pour éviter la prise de Sarlat par Turenne. Il fut ensuite nommé, par le même, sénéchal du Périgord en succession d'Aubeterre, le beau-frère de Brantôme. Donc, grande probabilité qu'après 1606, le château des Bernardières s'honorât d'une peinture (au visage relativement jeune) de la nouvelle abbesse sur la porte de sa chapelle. Elle est en effet la demi-sœur de Guy, héritier de Bernardières par leur mère à tous deux. En 1646, Suzanne avait environ 57 ans. Si elle fut Suzanne 4, elle aurait vécu jusqu'à 89 ans, ce qui est beaucoup pour cette époque.

L'hypothèse de **Suzanne 3** semble plausible.

Une étude approfondie de cette peinture permettrait peut-être de cerner une datation parlante ?

De toute façon, une restauration semble urgente.

III - Gabrielle de Mareuil.

Cette histoire est construite par Mme Fils Dumas-Delage dans un journal d'Histoire locale : Autour d'Ecuras. Nous nous sommes largement servis de ce texte trouvé sur le Net.

La famille de Mareuil, 1^{ers} barons du Périgord, s'est éloignée de celui-ci du fait du décès de Guillaume 3 de Mareuil, mort sans postérité en 1384. La baronnie passe à Raymond (le grand) son petit-neveu. Or cette branche cadette vivait plus en Angoumois qu'en Périgord. Son premier fief devint Villebois, château de résidence qui porte encore des traces des aménagements faits à cette époque. Le château de Mareuil, vraisemblablement rasé durant la guerre de Cent Ans, sera reconstruit entièrement au XV^e siècle. Il ne sera plus guère habité que par un capitaine représentant le baron.

En 1473, Guy II de Mareuil, de la branche cadette, devient baron de Mareuil et Villebois, seigneur d'Angeac, Vibrac, Bourzac, etc. Il est vassal direct du roi, sénéchal d'Angoumois et prenait le titre de 1^{er} baron du Périgord. Il habitait le château de Cognac étant échanson du duc d'Orléans, frère de Louis XII.

Il aura trois filles d'un premier mariage : Marguerite, Jeanne et Françoise. Elles seront dotées et mariées. Les seigneuries principales passeront à son fils François, d'un second mariage (juin 1513) avec Catherine de Clermont. François mourra jeune (1533), laissant sa mère et sa sœur Gabrielle (née vers 1516) héritières des deux baronnies de Mareuil et de Villebois, comme des seigneuries. Le sénéchal était mort en 1519.

Peu après 1520 Catherine de Clermont-Dampierre acheta le château de Pranzac. La dame de Pranzac devait alors reporter sur cette fille tous ses soins, toutes ses ambitions. La veuve dont la beauté était célèbre ne se remaria pas, et c'est au château de Pranzac que Gabrielle passa son enfance et son adolescence. La beauté de la fille promettait d'égaliser celle de la mère.

Gabrielle de Mareuil fut mariée, après contrat du 24 septembre 1541 à Nicolas d'Anjou, marquis de Mézières. Celui-ci était issu d'une branche bâtarde des rois de Naples et il était apparenté aux Valois et aux Bourbons.

Nicolas d'Anjou-Mézières était le fils de René d'Anjou et d'Antoinette de Chabannes. Il naquit à Saint-Fargeau et connut au long de sa vie les distinctions, les honneurs dignes de son rang autant que de ses mérites. En effet, nous le verrons, à l'âge de quarante-deux ans, devenir, le 18 septembre 1560, chevalier de l'Ordre du Roi et capitaine de 500 hommes d'armes, puis gouverneur de la ville d'Angoulême avant sa seconde prise par les huguenots en 1568.

C'est à l'enfance, à l'adolescence des deux époux de 1541 qu'il nous faut remonter. Le petit Nicolas, né le 29 septembre 1518 se retrouva orphelin à l'âge de six ans. Comme une profonde

amitié liait les d'Anjou-Mézières à la grande famille des La Trémoille, c'est François de La Trémoille, vicomte de Thouars qui devint le tuteur de l'enfant.

Le vicomte de La Trémoille avait une fille, Charlotte qu'il souhaitait vivement voir contracter une brillante alliance en lui faisant épouser son pupille. Dès 1530, il fiança les deux enfants; Nicolas d'Anjou-Mézières n'était alors âgé que de douze ans. La petite Charlotte était encore plus jeune. Le tuteur veillait sur l'éducation de son pupille et futur gendre avec le plus grand soin, et il lui avait donné pour précepteur un certain Roussée, homme de valeur et de talent.

Mais Catherine de Clermont-Dampierre, dame de Pranzac, de son côté convoitait également la fortune, la position autant que la personne de cet intéressant adolescent dont elle avait décidé de faire le mari de sa fille Gabrielle. Il appartient au mystère du passé et des cœurs de jamais savoir ce qui se dit, se passa entre Nicolas et Gabrielle.

Toujours est-il qu'à la fin de l'année 1533, Nicolas fut appelé à Paris, en compagnie de son précepteur Roussée, pour y soutenir un procès d'importance. Tous deux descendirent dans un hôtel, où, par le plus grand des hasards, ils se trouvèrent en face de la dame de Pranzac et de sa fille, la très belle Gabrielle. Nous pouvons supposer que cette rencontre n'avait rien de fortuit, mais était le fruit de l'extraordinaire habileté de Catherine de Clermont-Dampierre.

La dame de Pranzac entoura aussitôt Nicolas de prévenances, lui prodiguant les preuves d'une chaleur déjà maternelle; elle fit de ces premiers jours à Paris un enchantement inattendu pour ce garçon venu y accomplir une tâche plutôt rébarbative. Tous les jours, Nicolas devait assister à des audiences fastidieuses après avoir entendu la messe à l'église des Saints-Augustins, sous la férule vigilante de l'infatigable Roussée.

Tous les prétextes étaient bons pour que la dame de Pranzac attirât Nicolas chez elle, et il y rencontrait Gabrielle. Ce fut sans l'ombre d'une difficulté que la mère parvint à faire demander par Nicolas ce qu'elle avait su lui souffler avec autant d'habileté. Le mariage fut aussitôt décidé sans qu'il fût question d'en rien laisser soupçonner à Roussée.

Dans le plus grand mystère, un beau matin de la fin de l'année 1533, alors que Roussée s'était rendu seul à l'une des innombrables séances du procès, la dame de Pranzac introduisit Nicolas dans sa chambre où tout était prêt pour la célébration en bonne et due forme du mariage. Se trouvaient réunis par ses soins un prêtre, Sébastien Gault, deux notaires, Simon Chenu et Ambroise Evyn, ainsi qu'un procureur au Parlement, Pierre La Nauve. N'oublions pas la principale intéressée, Gabrielle, consentante, charmée et toujours aussi belle.

Les notaires rédigèrent un contrat dont les clauses n'étaient pas négligeables : les deux futurs époux s'accordaient mutuellement l'usufruit de leurs biens (ceux de Gabrielle pesaient bien peu en regard de ceux de l'héritier des Anjou-Mézières...) et Nicolas constituait une rente de 4000 livres à sa jeune épouse, ce qui était considérable, rente payable après sa mort. Le caractère de la dame de Pranzac tenait du génie...

Le prêtre reçut immédiatement le consentement des deux époux et ils se retrouvèrent alors mari et femme. Mais les choses devaient aller très vite. Il se trouvait un serviteur attaché au service de Nicolas, un certain Hardouin de Barie, qui, nourissant de justes alarmes, se précipita à la recherche de Roussée. Il le ramena immédiatement à l'hôtel où se déroulait le mariage et quand le précepteur fit irruption dans la chambre, le mariage venait tout juste d'être béni. Saisi d'une grande énergie, Roussée en ôta Nicolas de force à l'issue d'une scène des plus pénibles, et, sans perdre plus de temps dans des considérations qui ne relevaient plus de sa compétence, il entraîna son élève à l'église des Saints-Augustins où ils eurent juste le temps d'arriver pour y entendre leur messe quotidienne... Cependant, le trajet que tous deux avaient accompli avant d'atteindre leur église s'était déroulé dans des conditions arides. La dame de Pranzac s'était attachée à leurs pas et elle les poursuivait de ses hurlements et autres lamentations, rameutant tout un chacun en criant, pleurant «Rendez-moi mon gendre !».

Toute cette affaire fit un bruit considérable, et le roi François 1^{er} fut immédiatement averti du scandale. S'il en fut irrité, sa sœur, Marguerite d'Angoulême en conçut une contrariété encore plus grande. Les choses n'allaient certainement pas en demeurer là. Immédiatement le Parlement de Paris fut saisi de l'affaire pour faire arrêter et consigner les coupables.

La dame de Pranzac fut consignée chez Louis de Besançon, conseiller au Parlement et Gabrielle fut confiée à l'étroite surveillance de Guillemette de Besançon. Quant à Pierre de La Nauve, procureur au Parlement et à Sébastien Grault, le prêtre, tous deux se retrouvèrent à la Conciergerie, tandis que les deux notaires demeuraient consignés chez eux. Nicolas d'Anjou-Mézières fut pour sa part fermement repris en main par son tuteur, le vicomte de Thouars.

Catherine de Clermont ne s'en tint pas là. Elle entama un long procès, déployant les ressources de son génie de l'intrigue et les charmes incomparables d'une beauté et d'un caractère hors du commun. Au terme de deux ans de procédure, le 3 juin 1535, un arrêt du Parlement de Paris condamna la dame de Pranzac à une amende de 1200 livres pour le Roi et de 400 livres pour Nicolas d'Anjou. En outre, fait primordial, le mariage fut annulé par le Parlement et par l'Église.

Les années passèrent quand, six ans plus tard, en 1541, un coup de théâtre passionnel et politique s'en vint bouleverser la Cour et la vie des principaux acteurs de ce roman plus échevelé que toute fiction. Nicolas d'Anjou-Mézières, enfin libre de disposer de sa personne et de ses biens, retourna de son plein gré et de sa propre volonté à Gabrielle de Mareuil. Il avait 23 ans quand il épousa de nouveau celle qui avait été ses premières et seules amours... Leur vie commune fut longue et comblée. Comme dans les contes de fées, ils furent heureux et eurent beaucoup d'enfants.

De leur union naquirent quatre filles et un seul fils qui mourut en bas âge. Ils vécurent au château de Pranzac et à Angoulême. Nicolas d'Anjou fit la carrière que l'on sait, et il était gouverneur de la ville d'Angoulême lors de sa seconde mise à sac par les huguenots en 1568.

Gabrielle de Mareuil mourut à l'âge de soixante-dix-huit ans environ, toujours belle. Quant à sa mère, elle atteignit cent ans, et les chroniqueurs du temps assurent qu'à sa mort, elle avait conservé intacte son incomparable beauté.

La pauvre Charlotte de la Tremoille, la petite fiancée de Nicolas d'Anjou-Mézières, alors pupille de son père, le vicomte de Thouars, entra à Fontevault où elle prit le voile en 1537. Il faut sans doute tant de vertu pour faire pardonner l'absence de beauté, et de ce charme tout puissant dont avaient rayonné la dame de Pranzac et sa fille Gabrielle...

De leurs quatre filles, Nicolas d'Anjou marquis de Mézières et Gabrielle de Mareuil choisirent Renée, née le 21 octobre 1550, pour en faire leur seule héritière. Celle-ci devait épouser en 1566 François de Bourbon, duc de Montpensier. Renée mourut jeune, laissant un fils unique, Henri de Bourbon Montpensier, né en 1573.

Celui-ci vendit alors la seigneurie de Pranzac à François Redon, et celles de Villebois, Vibrac et Angeac à Jean-Louis de Nogaret de La Valette, duc d'Épernon, Ligueur acharné, qui devait devenir gouverneur d'Angoulême sous le règne de Henri IV et jouer un rôle occulte dans l'assassinat du roi par Ravaillac.

Du couple de Nicolas d'Anjou-Mézières et de Gabrielle de Mareuil descend, par le mariage de leur arrière petite-fille avec Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, la Grande Mademoiselle. Si elle tenait de ses ancêtres le besoin d'épouser l'objet de sa passion, gageure souvent fatale, elle se fit briser le cœur par le très laid et incomparable Lauzun.

Sources : - Autour d'Ecuras. Journal d'Histoire locale, monuments, folklore. Par Mme Fils Dumas-Delage. ISSN : 1153-0014. Tous droits réservés
No 6, Avril 1991

- Mariage de Nicolas d'Anjou avec Gabrielle de Mareuil. Par H.Imbert; Niort chez L. Clouzot. 1874.

- Le château de Mareuil. Madeleine Hériard ; juin 2007



Gabrielle de Mareuil, marquise de Mézière.



Nicolas d'Anjou

Mémoires de la vie de Jacques-Auguste de Thou* (1553-1617) traduits du latin en 1711, édités par Reinier Leers à Rotterdam (source Gallica)

* Conseiller d'État et président à Mortier au Parlement de Paris.

Pages 3 et 4 - (orthographe actualisée)

Jacques-Auguste de Thou, dont on écrit la vie, fut le dernier des fils de Christophe. On eut bien de la peine à l'élever, comme il disait lui-même l'avoir appris de sa nourrice. Des tranchées, une insomnie, et des cris presque continuels, firent appréhender de le perdre. On ne le nourrit pendant deux ans que de lait, parce qu'il avait pour toute forte bouillie une aversion invincible, qu'il a toujours eue depuis. Pour le sevrer on se servit d'une certaine pâte, qui est en usage en Italie, faite avec de la mie de pain, de la farine de froment séchée au four, et de l'huile d'olive : ce qui le rendit si délicat et si maigre, que jusqu'à l'âge de cinq ans on désespéra de sa vie. Depuis il commença à engraisser, tel qu'on le voit peint à l'âge de sept ans par Georges le Vénitien, qui était au Cardinal de Lorraine, et qui logeait dans le voisinage à l'Hôtel de Fécamp.

Cette délicatesse fut cause qu'on eut plus d'attention à sa santé qu'à cultiver les talents de son esprit, qui promettait déjà beaucoup. Ennemi de la paresse, il méprisa les amusements et les plaisirs, principale occupation des enfants de son âge, et s'appliqua entièrement à la peinture : talent héréditaire dans la famille, et l'un de ses penchants le plus marqué ; car Adrien, son oncle, Jean et Christophe, ses frères, peignaient fort bien. Pour lui, il copiait déjà correctement avec la plume des estampes d'Albert Dure ; si bien qu'avant de savoir lire, il formait déjà ses lettres. Enfin, sitôt qu'il eut atteint l'âge de dix ans, on le fit étudier, et peu de temps après on le mit au Collège de Bourgogne avec René Roulier, neveu de l'évêque de Senlis un de ses parrains. A peine y avait-il été un an, qu'une fièvre violente lui était survenue, on fut obligé de le reporter chez son père.

Le Grand et Le Jay, ses médecins le croyant sans espérance, l'abandonnèrent pendant trois jours ; sa mère même, qui appréhenda que s'il mourait dans une antichambre qui donnait dans le cabinet de son père, son mari ne voulut plus rentrer dans cet appartement, le fit transporter dans une chambre plus éloignée. *Gabrielle de Mareuil*, héritière de l'illustre maison des Mareuil en Périgord, qui venait souvent dans la maison pour ses affaires, fut la seule qui en prit soin dans un abandon si général. Elle assistait continuellement le malade, et passait souvent ses nuits auprès de lui. Monsieur et madame de Thou la prièrent de ne se point fatiguer pour un enfant sans espérance : mais elle était persuadée par la bonne opinion qu'elle avait de son tempérament et de son bon naturel, qu'un jour il en aurait de la reconnaissance pour elle et pour sa famille.

Elle maria dans ce temps-là Renée, sa fille unique, issue de son mariage avec Nicolas d'Anjou marquis de Mézières, à François de Bourbon Prince Dauphin d'Auvergne. De ce mariage vint Henri Duc de Montpensier, l'amour et les délices de son siècle ; mais qui malheureusement lui fut trop tôt enlevé. De Thou l'honora toute sa vie, comme il en fut pareillement aimé.

Il fallut six mois pour le rétablir d'une si grande maladie : aussitôt on le remit au Collège.

Jacques Auguste de Thou, bibliophile, chroniqueur mis à l'index, et homme de son temps.

Publié le 01 mai 2010 par Hugues.

Thou. Le nom est familier des bibliophiles qui ont plusieurs opportunités de le croiser, que ce soit à travers son œuvre, ses armes ou encore les multiples ouvrages qui lui ont été consacrés. Jacques-Auguste de Thou est probablement le plus célèbre des bibliophiles du 16ème siècle, et est comparable à Grolier, dont son père fut d'ailleurs un proche.

L'homme. Jacques-Auguste de Thou (1553-1617) est né à Paris. Il est le fils de Christophe de Thou (1508-1582), premier président du Parlement de Paris et le neveu de Nicolas de Thou, évêque de Chartres de 1573 à 1598. Après des études de droit dans plusieurs universités françaises et quelques voyages au cours desquels il croisa Muret, Paul Manuce, Montaigne et Henri de Navarre, le futur Henri IV, il épousa la carrière promise par sa position de cadet en devenant chanoine du cloître Notre-Dame en 1573, puis conseiller clerc au Parlement en 1578.

En 1584, il abandonne la carrière ecclésiastique pour devenir maître des requêtes au Parlement de Paris en 1585 et démarrer ainsi sa carrière politique, puis conseiller d'État en 1588. Il s'oppose à la Ligue et suit Henri III à Chartres.

Après l'assassinat du duc de Guise, il travaille à la réconciliation d'Henri III et d'Henri de Navarre en avril 1589. Logiquement, à la mort du roi, il rejoint le service d'Henri de Navarre. En 1593, le nouveau roi, qui se nomme désormais Henri IV le nomme grand maître de la Librairie du Roi. C'est enfin Jacques-Auguste de Thou qui se chargea de l'enregistrement d'un édit capital pour la France, l'édit de Nantes (1598). Il était auparavant devenu président à mortier en 1595. Après la mort d'Henri IV, il devient conseiller d'État et œuvre encore pendant la régence de Marie de Médicis. Un homme proche du pouvoir donc, qui aura pris part aux événements majeurs de son temps.

L'auteur. Jacques-Auguste de Thou est réputé avoir tout lu et notamment tous les grands auteurs grecs et latins. C'est d'ailleurs un latiniste distingué et il publie plusieurs ouvrages de poèmes dans cette langue. Il passera néanmoins à la postérité pour ses « *Historiae sui temporis* », chroniques portant sur les années 1543 à 1607, traduites du latin en français au 18^{ème} siècle. Il s'y révèle un grand partisan de la tolérance religieuse, critique les excès du clergé catholique, la papauté et observe vis-à-vis des protestants une attitude compréhensive. La réaction est logique, paru en 1604, l'ouvrage est mis à l'index. Le Parlement de Paris rendit la politesse en condamnant le livre du Cardinal Robert Bellarmine sur le pouvoir du pape.





Le château de Jaurias. Le GRHIN y fut magnifiquement reçu par Bernard Ducorps, de Jaurias, le 6 octobre 2012, grâce à Michel Vergnaud.

IV - Hélène de Jaurias. (1824-1900)

Le château de Jaurias est situé sur la commune de Goûts-Rossignol, en limite de Rossignol. Il fut construit par François-Denis Aubin de Jaurias quelques années avant la Révolution. C'est celui (à quelques modifications près réalisées par son petit-fils François) que nous connaissons aujourd'hui... Nous savons par l'inventaire réalisé en 1793 que le château était alors déclaré neuf.

Anaïs (Hélène), très jeune, s'attache à un mendiant accueilli au château. Qu'a-t-il de particulier ce vieux mendiant ? « *C'est mon vieux* » dit-elle ; elle le soigne, le dorlote, le gâte !

Il tombe malade et est conduit à l'hôpital de Périgueux... Qui le refuse et le renvoie à Jaurias. Anaïs s'élançe en battant des mains, en criant : « *Quel bonheur, mon vieux revient !* » Il mourut au château auprès de sa jeune bienfaitrice, bénissant Dieu.

Est-ce cet épisode de son enfance qui détermina la vocation d'Anaïs de Jaurias ? Cette voie de la Charité, elle ne la quittera plus.

La famille de Jaurias est une des plus anciennes familles du Périgord, mentionnée dès 1550.

Antoine-Aubin de Jaurias, fils de François-Denis, épousa Eléonore de Tessières de la Bertinie. De cette union devaient naître huit enfants*. Hélène-Anaïs-Marguerite fut la sixième. Elle naquit le 1^{er} mai 1824.

Mme de Jaurias consacrait tous ses soins à l'éducation de ses enfants ; elle veillait à leur inspirer de bonne heure les sentiments d'une foi vive et profonde.

A quatre ans, Anaïs-Hélène, devant un incendie voisin du château, garde son sang-froid et s'exprime ainsi : « *C'est le diable qui a mit le feu, mais ne craignez pas, le bon Dieu va l'éteindre.* »

* Charlotte Julie Aubin de Jaurias (décédée très jeune)
Suzanne Adélaïde Augustine « Aline » Aubin de Jaurias
François Aubin de Jaurias
Anne « Nelly » Aubin de Jaurias
« Coraly » Aubin de Jaurias
Anaïs Aubin de Jaurias, en religion sœur Hélène
Anne-Marie « Noémie » Aubin de Jaurias
Marie Aubin de Jaurias.

Vocation religieuse.

Au jour béni de sa première communion, qu'elle fit tardivement, Anaïs-Hélène entendit l'appel de Dieu à la vocation religieuse.

Un jour, un livre lui tombe sous la main ; sur la première page est représentée une Fille de Saint-Vincent de Paul. C'est un éclair qui déchire les obscurités et illumine la voie à suivre.

Jeune, Anaïs-Hélène s'exerce aux différentes œuvres de charité et affirme sa volonté de vouer sa vie à Dieu.

Après un essai peu concluant à *La Miséricorde* de Bergerac, elle rencontre les Filles de la Charité à Bordeaux, chez une de ses sœurs, à la paroisse Saint-Louis.

Une relation d'amitié s'établit rapidement entre Anaïs-Hélène et la sœur « servante », c'est ainsi que chez les filles de Saint-Vincent de Paul est appelée la Supérieure de chaque communauté. Anaïs-Hélène n'a que dix-neuf ans. Le temps de probation est court, le 1^{er} février 1844, Anaïs-Hélène de Jaurias entre au Séminaire des Filles de la Charité. Un an après, elle est admise à prononcer ses vœux de religion sous le nom de sœur Hélène.

Amiens.

Hélène séjourne un an dans la maison des Filles de la Charité du Gros-Caillou à Paris. Elle est envoyée alors dans la communauté de Saint-Leu d'Amiens où elle restera huit années.

Elle arrive aux moment de la Révolution de 1848 et la misère est grande à Amiens, le pays est paralysé. Elle a pour mission les visites à domicile. Le rude hiver de 1853 aggrave la misère : « *Voilà dix ans que je suis au service des pauvres, jamais je ne les ai vus souffrir comme maintenant, ils meurent de froid et de faim. Le commerce est arrêté et les denrées très chères, surtout le pain, de sorte que les indigents vivent par une espèce de miracle que je ne puis m'expliquer qu'en élevant mes pensées vers le Père des pauvres, qui les soutient de sa Providence. J'admire la soumission et la résignation de ces infortunés. Leur exemple me confond...* » A la misère vint s'ajouter une grave épidémie de choléra.

Sœur de Jaurias est nommée dans la fonction d'éducatrice. « *Ces chères enfants me donnent bien des consolations. Tous les dimanches, j'en ai 70 à mon catéchisme et toutes des jeunes filles de dix-huit à vingt ans.* »

Puis sœur de Jaurias est nommée supérieure d'une des maisons des Filles de la Charité à Ning-Pô. Avant son embarquement, on lui permet de faire ses adieux à sa famille. Les Sœurs missionnaires, embarquées à Dieppe le 25 juillet 1855, arrivent en Chine le 15 décembre.

Ning-Pô.

Bâtie sur le fleuve Yung, à 150 kilomètres au sud de Shang-Haï, la ville de Ning-pô (cité des vagues pacifiques) compte 150 à 200 000 habitants. Entourée d'une muraille de 8 kilomètres, elle est une des principales agglomérations de la riche province de Tché-Kiang.

Il existe une petite communauté européenne ici : « *Les Européens que nous avons ici sont, en grande partie, la fleur de la canaille, de sorte que si les Chinois nous jugent par ces quelques échantillons, ils doivent avoir de nous une bien triste idée.* »

Les catholiques possèdent deux églises et deux chapelles. Les protestants ont vingt temples desservis par une quarantaine de pasteurs. La classe riche chinoise professe le confucianisme, qui est plutôt une doctrine philosophique qu'une religion. Le bouddhisme enlace la majorité. Le peuple suit le taoïsme, dont les prêtres, magiciens, jongleurs, chiromanciens, astrologues, se prétendent en relation directe avec le démon. La masse, d'ailleurs, vit insouciant, indifférent à toute doctrine religieuse, n'en suivant aucune ou passant de l'une à l'autre sans difficulté.

Les Filles de la Charité possédaient deux établissements à Ning-pô ; l'un fondé depuis huit ans, l'autre récent. La maison Saint-Vincent était à peine terminée quand sœur de Jaurias en prit possession comme supérieure.

Sitôt ouverte, la maison de Saint-Vincent reçoit des orphelins. Autour de l'établissement, malades, infirmes, malheureux réclament des secours. Accompagnée de Sœur Perboyre, déjà en Chine depuis huit ans, Sœur de Jaurias va de bouge en bouge et tandis que Sœur Perboyre, au courant de la langue, parle aux moribonds de leur âme et de leur salut, Sœur de Jaurias panse les plaies, nettoie les grabats.

« Les Chinois ne peuvent pas croire que nous soyons des femmes, les leurs sont ici dans une situation si humiliée et si misérable ! Ils nous appellent les médecins français. Sœur Peyreboyre est le vieux médecin, et moi le jeune médecin. »

La charité désintéressée des « médecins français » excite l'admiration ; elles sont entourées du plus profond respect et jouissent de privilèges inouïs en Chine, comme de traverser les rangs des processions solennelles.

Outre les visites des malades, les Sœurs de la Charité avaient pour mission de recueillir et d'élever les enfants abandonnés, particulièrement les jeunes filles, souvent délaissées comme 'tuile' à la naissance.

« Pauvres gens, s'ils savaient combien je suis heureuse lorsque la cloche du tour m'annonce l'arrivée d'un enfant, ils n'hésiteraient pas à me porter tous ceux qui sont victimes de leur cruauté ! »

Sœur de Jaurias doit surveiller de très près les nourrices qu'il faut bien employer pour les petits. Elles ont tendance à délaissier leur nourrisson un peu souffrant.

A six ou sept ans, les petites filles quittent la crèche pour l'asile où commence leur éducation. Parmi les usages auxquels une femme chinoise ne peut se soustraire, le principal est la déformation des pieds ; sans cela point de mariage possible ! Aussi les Sœurs ne peuvent épargner à leurs orphelines ce ridicule traitement.

« On serre fortement les pieds avec une grande bande de toile ; les orteils sont repliés de telle façon qu'ils sont collés à la plante du pied et en dessous on fait un gros nœud ; ainsi seule la pointe du pied peut s'appuyer à terre ; après cette cérémonie, on amarre à ces pauvres petits pieds comprimés un tout petit soulier qui ne doit être quitté ni jour ni nuit ; il ne dépasse pas en longueur sept ou huit centimètres. »

En Chine seul les garçons apprennent à lire et à écrire. Sœur de Jaurias veut remédier à cette injustice mais doit d'abord apprendre elle-même. *« Me voici revenue à l'A B C. Cette langue chinoise est diabolique. »*

En 1860, une expédition anglo-française s'empare de Pékin. C'était la première fois que des Européens entraient en vainqueurs dans la capitale inviolée de l'Empire du Milieu. Par un traité, la liberté était accordée à la religion chrétienne. La vieille cathédrale, fermée depuis plus de trente ans, dévastée, en ruines, fut rendue au culte.

« Les Chinois méprisent les femmes. Ils ne font à notre sexe l'honneur de le croire capable ni de bien ni de mal. On voit bien qu'ils ne savent pas ce que c'est que d'avoir du sang français dans les veines, et sur les épaules un front baptisé. »

Les rebelles de Tai-Pings ; siège de Ning-Pô.

Dès 1848, un aventurier se disant descendant des Ming, détrônés deux cents ans auparavant par la dynastie tartare, mais dont le souvenir était toujours resté cher aux indigènes, entraîna une

armée révolutionnaire. Celle-ci se rendit maître dans les provinces méridionales. En 1853, Nankin reprit son antique rang de capitale. Le royaume de Taï-Pings était fondé. (Royaume de la paix)

En 1860, les rebelles sont devant Ning-Pô.

« Depuis huit jours, les faubourgs sont en feu. A chaque instant nous voyons éclater, non loin de nous, des incendies, et le vent porte quelquefois des flammèches jusque dans notre cour. »

Sur l'intervention du consul de France, les Sœurs de Saint-Vincent de Paul et leurs protégés se réfugient dans une mesure du quartier européen.

« Nous y sommes les uns sur les autres ; nous sommes déjà trois cents et notre nombre s'augmente tous les jours. Mes pauvres enfants s'étiolent ; ils n'ont ni air ni espace, et, les jours de mauvais temps, nous sommes si serrés que nous trouvons à peine la place pour nous asseoir. Il faut accomplir des prodiges de symétrie la nuit pour parvenir à donner à chacun un bout de natte ou même un coin de plancher. Ce qui me navre, c'est de voir qu'on nous apporte des enfants encore à la mamelle. Il nous est impossible de nous procurer une goutte de lait ; nous sommes obligés de laisser mourir de faim ces pauvres petits ; leurs cris me brisent le cœur. »

« Pendant quinze jours, les incendies ne se sont pas éteints ; presque tous les habitants restés dans la ville, les malades, les infirmes, les enfants ont été massacrés ; les cadavres jonchent les rues et pourrissent sans sépulture. Les rebelles, pour se débarrasser de l'infection, les jettent dans les brasiers. Une horrible odeur de chair brûlée arrive jusqu'à nous... Une jeune fille chrétienne restée pour soigner sa mère malade a été martyrisée d'une façon épouvantable ; ils l'ont étendue sur le plancher et crucifiée avec des sabres, ensuite ils l'ont brûlée affreusement en promenant sur son corps des tisons ardents. »

Les missionnaires remplacent les religieuses au milieu des ruines.

« Tous les soirs, nos bons missionnaires nous reviennent les bras chargés d'enfants qu'ils ont ramassés dans les rues ou que les parents infortunés leur ont confiés pour ne pas les voir mourir de misère. »

La rébellion s'affaiblit d'elle même. Un corps expéditionnaire de 300 Français vient à bout de 30 000 rebelles. Après une absence de huit mois, sœur de Jaurias rentre dans sa maison qu'à sa grande surprise elle trouve à peu près intacte au milieu d'un quartier ruiné.

La misère est affreuse. *« Je prévois le moment où je serai obligée de cesser tout secours, si la bonne Providence ne vient pas à mon aide. »*

La sécurité renaquit et une ville nouvelle s'éleva comme par enchantement. La maison de Saint-Vincent comptait 150 enfants à l'ouvrage, 30 à la crèche et 25 en nourrice. L'œuvre était assurée ; la fondatrice fut appelée à un poste plus difficile.

Chang-Haï. Fondation d'un hôpital international.

Chang-Haï était la ville la plus peuplée de la Chine et comportait un quartier européen de 106 000 habitants. Beaucoup mouraient faute de soins car *« Leurs serviteurs chinois s'entendaient beaucoup mieux à les voler qu'à les soigner. »*

Les trois municipalités anglaise, américaine et françaises résolurent de fonder un hôpital pour leurs nationaux. Bien que protestants, Anglais et Américains furent unanimes avec les Français pour réclamer les Filles de la Charité. Sœur Hélène fut chargée de cette fondation.

« J'ai bien pleuré en les quittant (à Ning-pô). Je les aime, et ils m'aiment autant que peut aimer un cœur chinois. Au moment du départ, ils se cramponnaient à ma robe en criant. »

« Je me demande pourquoi mes supérieurs sont allés chercher la dernière des Filles de Saint-Vincent pour la mettre à la tête d'une pareille œuvre. Je sais bien que Dieu soutiendra ma faiblesse et aidera mon incapacité ; mais j'ai peur d'être trop inférieure à ma tâche. »

L'hôpital est une vraie création dans des murs nus.

La langue commerciale était l'anglais.

« Après avoir fait entrer dans ma pauvre tête des mots chinois, voici qu'il faut que j'y introduise encore des mots anglais. Le devoir m'oblige de me mettre à l'étude comme une enfant... une enfant de quarante ans. »

L'heureuse influence des Sœurs de la Charité se fit sentir. Ces hommes dont le lucre avait desséché le cœur et dont l'âme endurcie ignorait la pitié « *s'en allaient le corps guéri et le cœur meilleur.* »

La majorité des malades sont protestants. Les catholiques sont français ou irlandais. « *Pendant que nos Français s'amuse, nos Irlandais prient ; ils sont si pieux, si simplement religieux !* »

Au grand regret de Sœur de Jaurias, les Chinois ne sont pas reçus à l'hôpital. Une fois elle fut autorisée à recueillir un malheureux manœuvre qui s'était brisé la jambe, et elle eut la consolation de le faire baptiser, lui et toute sa famille.

Elle conçut alors l'idée d'une annexe chinoise à l'hôpital international : projet hardi devant le mépris des concessionnaires blancs pour la « vermine jaune ». Les Irlandais les premiers apportent leur souscription : 150 francs prélevés sur leur misère. Les marins français, humiliés, donnent une somme plus forte. Dans la colonie, c'est un véritable engouement : deux concerts et une vente de charité sont organisés. Parmi les plus zélées se distingue le femme du pasteur anglican. Sœur de Jaurias a la joie de jeter les fondements de la future annexe, les bâtiments s'élèvent rapidement... lorsqu'un ordre de ses supérieurs vient l'arracher à cette consolante perspective. On la réclame à Pékin.

Pékin.

Dans son mur d'enceinte de 24 kilomètres (Paris a 32 km), la capitale de la Chine compte environ 500 000 habitants répartis en deux grandes cités : la cité chinoise et la cité tartare. Au centre de cette dernière s'élève la ville jaune, et au milieu de la ville jaune, la ville violette ou ville interdite, composée du seul palais impérial et de ses dépendances.

La maison des Filles de Charité ainsi que l'évêché et la cathédrale catholique se trouvent dans le Pé-Tang, en pleine ville jaune, presque sous les murs de la cité interdite.

« *Vous désirez connaître mon opinion sur Pékin, je vais vous la dire en trois mots : c'est laid, c'est sale, c'est misérable.* »

Sœur de Jaurias a les fonctions d'assistante de la visitatrice générale des Filles de la Charité pour la Chine. Elle était en même temps maîtresse des novices indigènes.

Une grave maladie lui fit penser « *abandonner cette pauvre Chine où il y a tant à faire.* » Elle se remit et eut tout de suite à remplacer la supérieure, rappelée momentanément en France.

C'est à ce moment que ce produisit le massacre de Tien-Tsin. Le 21 juin 1870, le consul français, le chancelier de la légation à Pékin et sa femme, quelques négociants européens, deux missionnaires et dix Sœurs de la Charité tombèrent sous les coups d'une populace furieuse.

« *J'ai toujours sous les yeux l'image de nos chères martyrisées. Elles ont été admirables d'héroïsme et de constance. En entendant les cris des forcenés qui enfonçaient leurs portes, elles s'étaient réfugiées à la chapelle ; là, elles s'étaient communiées en viatique de leurs propres mains, afin de puiser dans l'Eucharistie la grâce et la force, et aussi pour soustraire les Saintes Espèces aux profanations des bandits.* »

La supérieure fut massacrée la première, trois de ses compagnes brûlées vives, deux empalées au bout de longues lances et plantées des deux côtés de la grande porte, les autres tuées à coups de sabre. Une calomnie ridicule avait excité les colères de la populace : on accusait les Sœurs d'arracher les yeux des enfants qu'elles recueillaient pour en composer des philtres ou des remèdes. Et pour le prouver, on montrait des boccas remplis d'yeux d'enfants : c'était simplement des petits oignons conservés dans du vinaigre.

Au moment où nos représentants traitent la question des indemnités en réparation du massacre de Tien-Tsin éclate la guerre franco-allemande de 1870-71. Bientôt arrivent les nouvelles de nos défaites. En passant devant la légation de France ou nos établissements, les Chinois crachent vers le drapeau français.

« *Si vous saviez comme nous souffrons de tout cela ; nous vivons tous ici dans un état qui équivaut à un petit martyr.* »

Après la guerre, Sœur Hélène reprit ses fonctions de directrice d'orphelinat.

« Je tiens une véritable agence matrimoniale, et voici comment :

Nos garçons sont mis en apprentissage sitôt qu'ils atteignent l'âge de travailler... Lorsque ces apprentis sont devenus ouvriers et capables de gagner leur vie, il faut songer à les marier, car le Chinois se marie très jeune. Je leur trouve une femme facilement parmi mon petit personnel de candidates au mariage. On présente les deux futurs l'un à l'autre ; ils acceptent et on les marie. Aussitôt mariés, nous les installons dans une petite maisonnette, nous leur donnons quelques meubles et quelques outils, et ils sont heureux. »

A côté de l'orphelinat est établi un dispensaire tous les jours assiégé par les malades et les faméliques. Les chiffres d'une seule année donnent : malades soignés 28 740 ; repas distribués 69203. Toutes les ressources viennent de France. En Chine les riches ne donnent rien et les pauvres ne songent pas à s'entraider. Cela est vite insuffisant : un hôpital est nécessaire. Sœur de Jaurias en entreprend la fondation. Il y a des malheureux qui attendent des semaines qu'une place se libère. Nous n'avons que cent lits, il nous en faudrait mille.

Pour ses chers pauvres, Sœur Hélène peut ouvrir bientôt une nouvelle maison de charité. On l'établit à la campagne, à proximité de Pékin. La maison sert pour les enfants malades ; un dispensaire fonctionne à côté.

Voyage en France.

En 1882, Sœur de Jaurias est appelée en France par ses supérieures. C'est exceptionnel et elle peut revoir sa famille à Rossignol. Le cœur triste de quitter son pays, elle est toutefois heureuse de retrouver la nombreuse famille de ses orphelins en Chine.



Sœur Hélène de Jaurias.

Le nouveau Pé-Tang.

L'empereur se marie. L'Impératrice-mère est obligée de quitter le palais impérial. Elle obtient la cession du vieux Pé-Tang. En compensation, l'empereur accorde dans la ville impériale un terrain plus vaste et mieux situé et prend à ses frais la construction des nouveaux bâtiments.

Le déménagement s'accomplit à la fin de l'année 1887. Le nouvel établissement des Sœurs était spacieux et commode (600 pieds de long sur 1200 de profondeur. Dix mois plus tard est achevée la grande église catholique. Une inscription sur la façade indiquait que cette église avait été bâtie par ordre de l'empereur et à ses frais.

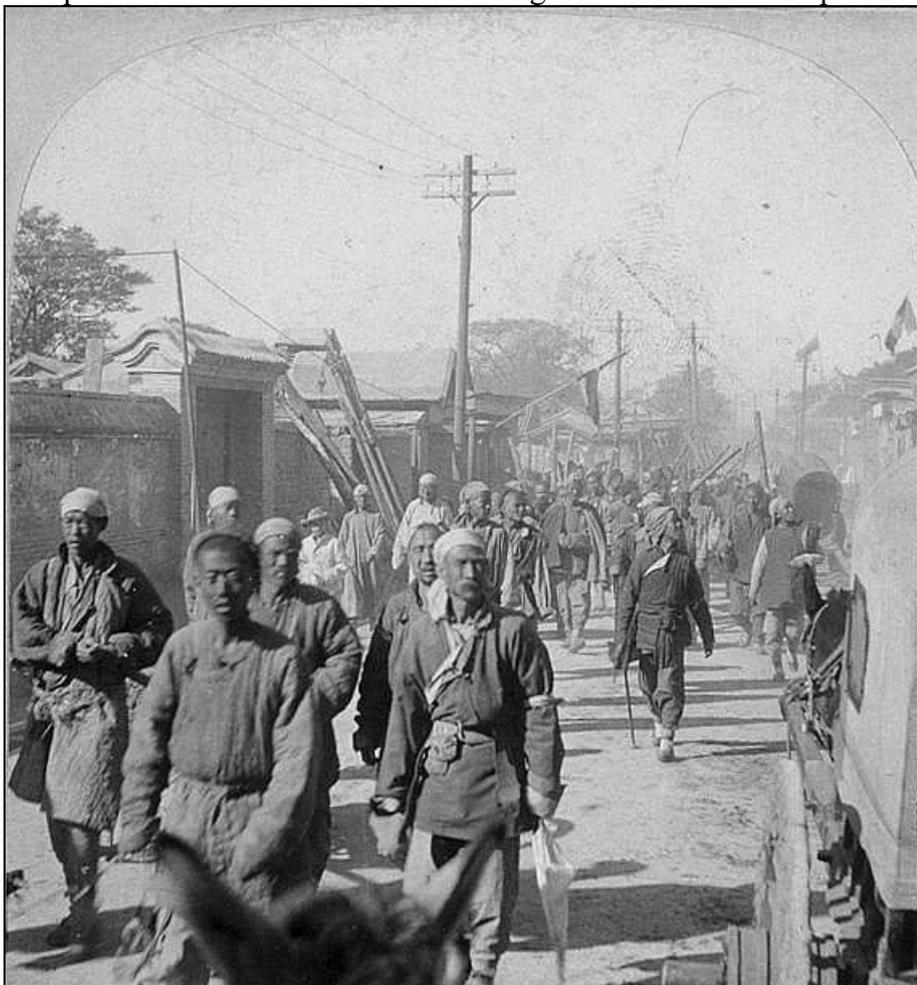
Sœur de Jaurias continua à diriger cette œuvre caritative la plus vaste de Chine.

En 1894, la guerre entre la Chine et le Japon augmente la misère habituelle.

« Le riz est à des prix effrayants. Les pauvres meurent de faim par centaines. On en rencontre qui agonisent à tous les coins de rues. Il nous est impossible de les secourir. J'ai toutes les peines du monde à donner à manger à mes 600 bouches.

Mon personnel de bébés s'augmente de plus en plus. Il m'en arrive de tous les côtés. Les pauvres petits sont dans un tel état qu'ils ne survivent pas, heureusement. Hélas ! je suis obligée de dire « heureusement », car je ne sais pas comment je ferais pour les nourrir. »

A la suite des défaites infligées par le Japon, un mouvement contre les étrangers se produit dans l'empire. Il est favorisé par les grands mandarins, les lettrés, les bonzes ; l'Impératrice-mère s'empare de l'autorité, constitue l'empereur prisonnier et le contraint à désigner pour son successeur le prince Pou-Tchun, fils du prince Tuang, ennemi des étrangers. Le nouveau gouvernement dissimula d'abord ses intentions. Le 15 mars 1899, un édit assimile les évêques aux vice-rois, les missionnaires aux gouverneurs et aux préfets, suivant les services rendus. Les simples catéchistes avaient un grade dans la hiérarchie mandarinale. Mais, secrètement encouragés, les fanatiques Boxeurs n'allèrent pas tarder à entrer en scène et à inaugurer leurs sinistres exploits.



Les Boxeurs armés de leur sabre.

Les Boxeurs.

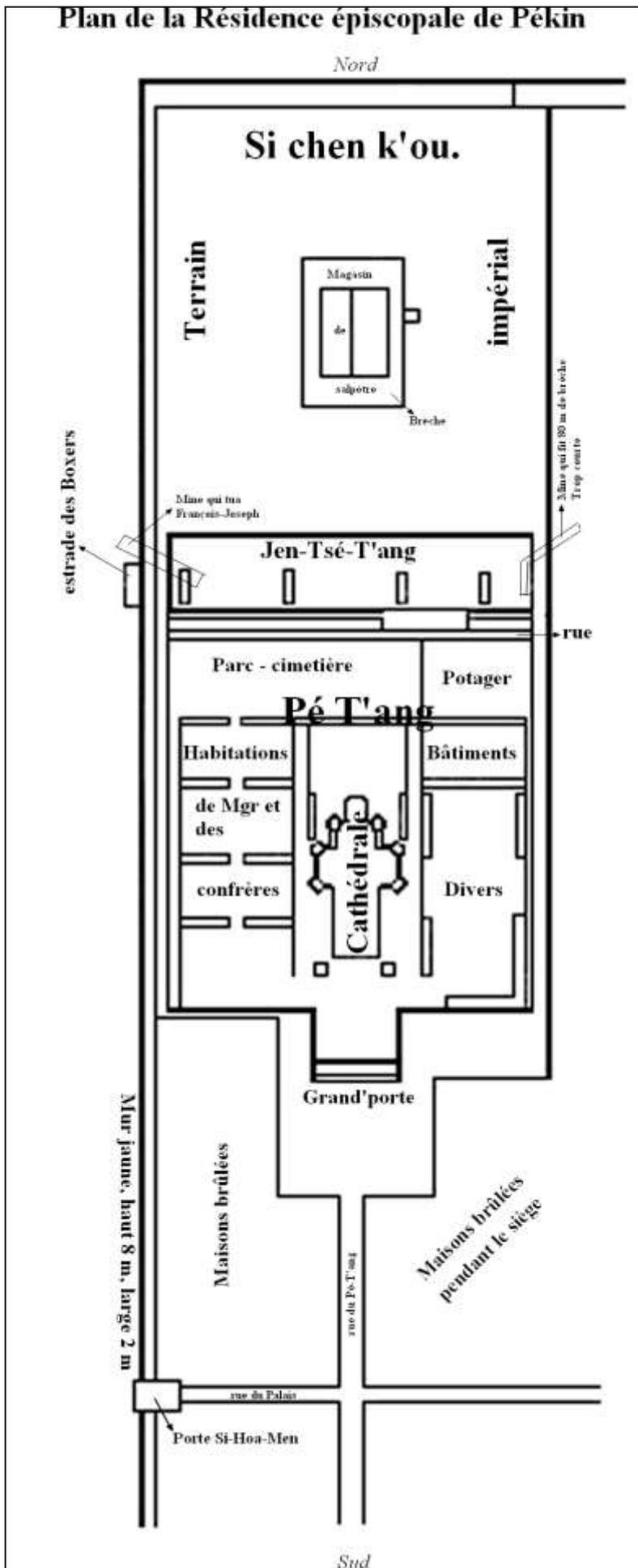
Les Boxeurs étaient ainsi appelés à cause du salut par le poing. Ils commencèrent leurs brigandages dans le Kiang-Si et le Chan-Tong : églises, écoles, orphelinats, hôpitaux étaient incendiés, chrétiens et Européens massacrés. A leur tête le prince Tuang. On les rencontra bientôt dans Pékin, facilement reconnaissables avec leurs insignes rouges. Le corps diplomatique finit par envoyer des dépêches aux amiraux leur demandant d'envoyer en toute hâte des détachements à Pékin. Le 31 mai une petite armée internationale de 75 Français, 75 Russes, 75 Anglais, 60 Américains, 40 Italiens et 30 japonais arrive aux légations. On était certain que le gouvernement était de mèche avec les Boxeurs et souvent les troupes régulières pactisaient avec eux.

30 marins français furent envoyés au Pé-Tang pour la défense de l'évêché et de ses établissements. Le détachement était commandé par l'enseigne de vaisseau Paul Henry, chrétien fervent.



Trente marins français, commandés par un jeune enseigne-de-vaisseau entrent au Pé-Tang.

Plan de la Résidence épiscopale de Pékin



Le Pé-Tang n'était pas une forteresse. Il était entouré par un mur de clôture de 4 m de hauteur. La maison des sœurs était séparée du Pé-Tang lui-même par une rue bordée de murailles et qui sera fermée pendant la révolte. La communication se faisait avec l'évêché par deux portes en général fermées. C'est le Jen-Tsé-Tang de sœur de Jaurias : crèche, écoles, dispensaire, noviciat, communauté avec une belle église sous le titre de l'Immaculée-Conception.

Le tout entouré par 1400 m de murs. Rude tâche pour 30 marins.

« A chaque heure, nous voyons arriver des chrétiens fugitifs. Leurs villages ont été brûlés, leurs champs ravagés ; ils sont sans gîte et sans pain. Une pauvre jeune femme a vu couper en morceaux son mari, qui, jusqu'à son dernier soupir, a affirmé sa foi. Elle était disposée à mourir avec lui ; les bandits l'ont oubliée ou dédaignée. Elle est aussi admirable dans sa résignation que l'a été son mari dans sa constance. »

Les sœurs logeaient 1800 femmes et enfants, outre leur personnel ordinaire. 900 hommes recevaient l'hospitalité chez les missionnaires. C'était un total de 3400 personnes dont 60 Européens.

Le 5 juin, dix marins italiens commandés par l'aspirant Olivieri viennent augmenter le nombre des défenseurs.

Le 8 juin, devant l'attitude ouvertement hostile du gouvernement impérial, l'ambassadeur anglais demande de nouveaux secours. Le lendemain, une dépêche annonce

le départ de l'amiral Seymour pour Pékin à la tête de 1200 hommes des diverses nations. Cette colonne était attendue au plus tard le 11 juin. Elle ne paraît pas et le chancelier japonais qui était allé aux nouvelles est massacré, toutes les lignes télégraphiques sont coupées. Durant la nuit, la grande église du Toung-Tang est incendiée. Le missionnaire, M. Garrigue est crucifié et brûlé vivant, 300 femmes chrétiennes sont massacrées.

Le 14 juin c'est l'église de Si-Tang qui brûle. Le missionnaire M. Doré, meurt au milieu des flammes avec une vingtaine de chrétiens. Puis c'est le Nan-Tang, le groupe le plus considérable après le Pé-Tang qui devient la proie des flammes.

De tous les établissements européens de Pékin, il ne restait plus debout que les légations du Pé-Tang.

Le 14 on crut que la porte de la ville allait céder sous la ruée furieuse des frénétiques.

Réfugiées dans la chapelle, les Sœurs de la Charité communient en viatique à 11 heures du soir et consomment la Sainte Réserve.

Le lendemain, la porte est forcée et les Boxeurs arrivent devant la porte du Pé-Tang. Ils sont fusillés par les marins français. A la seconde salve, 16 Boxeurs gisent sur la place mais les assaillants ont disparu.



Renonçant à l'attaque frontale, les Boxeurs tentent d'incendier le Pé-Tang. Par un vent favorable, ils incendient les quartiers voisins. Heureusement, Dieu fit changer la direction du vent.

Le lendemain un nuage rougeâtre apparaît au loin. Au Pé-Tang, on croit à l'arrivée de Seymour. Ce n'est que les Boxeurs qui en voulant incendier quelques magasins chrétiens ont brûlé plus de 2000 maisons dans la quartier commerçant.

Le 17 juin l'ambassadeur d'Allemagne est tué.

« Les secours se font attendre. Il faut que la colonne Seymour ait rencontré des obstacles infranchissables, puisque depuis huit jours qu'elle est en route, elle n'arrive pas. Si elle tarde encore une semaine, nous serons sûrement massacrés. Que la Providence vienne à notre aide ! »

On avait des vivres pour plus d'un mois en économisant. Mgr Favier disait : « il est évident que d'ici là, nous serons forcés ou délivrés ». Sœur de Jaurias avait eu la bonne idée de faire ses provisions de l'année.

Le 21 juin, après la messe, un petit boulet pénètre dans l'église. C'est le signal du bombardement. Toute la journée, 14 canons Krupp lancent des obus pleins et des obus à mitraille sur les assiégés. Paul Henry note : ce jour là, le Pé-Tang reçut 531 coups de canon.

On entassait les femmes et les enfants dans les bâtiments les moins menacés, mais il fallait déménager souvent et c'est Sœur de Jaurias qui dirigeait ces déplacements à travers la pluie de balles et qui maintenait un peu de calme dans cette foule affolée.

« Si vous saviez la vie que nous menons ! A la première alarme il faut se sauver pour s'éloigner du danger. Les enfants, les femmes se précipitent en criant, sans qu'on puisse les retenir ou les diriger. C'est dans ces circonstances qu'il faut de la patience et du sang-froid ! »

Jusqu'au dimanche 24, c'est surtout la cathédrale qui était visée.

« Bien triste dimanche, deux messes à 4 h. 1/2, c'est tout. Heureusement que nous avons fait la Sainte Communion qui reconforte nos âmes. »



La cathédrale du Pé-Tang actuelle. A l'époque, les deux tours sont absentes.



Jusqu'alors le Jen-Tsé-Tang n'a pas été trop touché, lorsque le 24 au soir, une vraie trombe de projectiles s'abattit sur la chapelle et la maison. Paul Henry accourt avec six marins.

« Hier, terrible journée pour nous... Nos bons marins sont accourus à notre secours et ont fait des prodiges de valeur. Ils ont tué beaucoup de brigands, sans pertes de leur côté. Ils disent eux-mêmes que c'est le bon Dieu qui les aide. Après leur victoire, ils ont récité l'Ave Maria et ont crié : 'Vive la Madone ! Vive la France ! Vive l'Italie ! »

Accalmie, puis le 27 juin au matin balles et boulets pleuvent à nouveau. Les Boxeurs essaient de mettre le feu à la porte principale mais sont repoussés par les tirs des marins.

Le 4 juillet et le lendemain, des fusées incendiaires et des bombettes, des grenades et des pots-à-feu s'abattent sur les toitures.

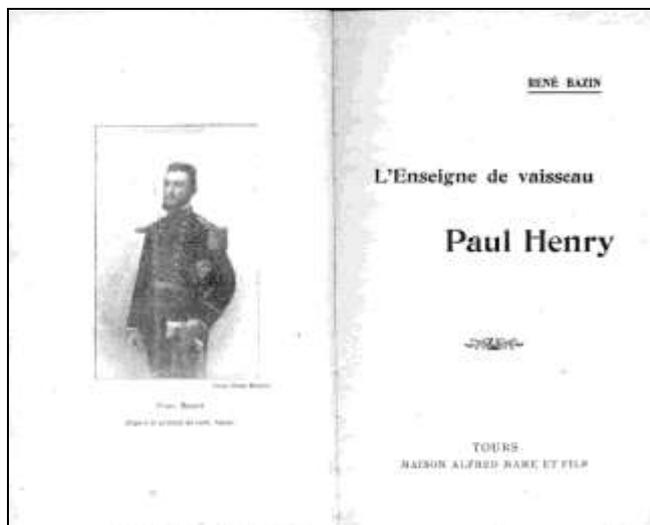
Qu'allons nous devenir ? Un mois déjà ! On recense les vivres : on peut encore tenir une vingtaine de jours pour les 3000 personnes mais...

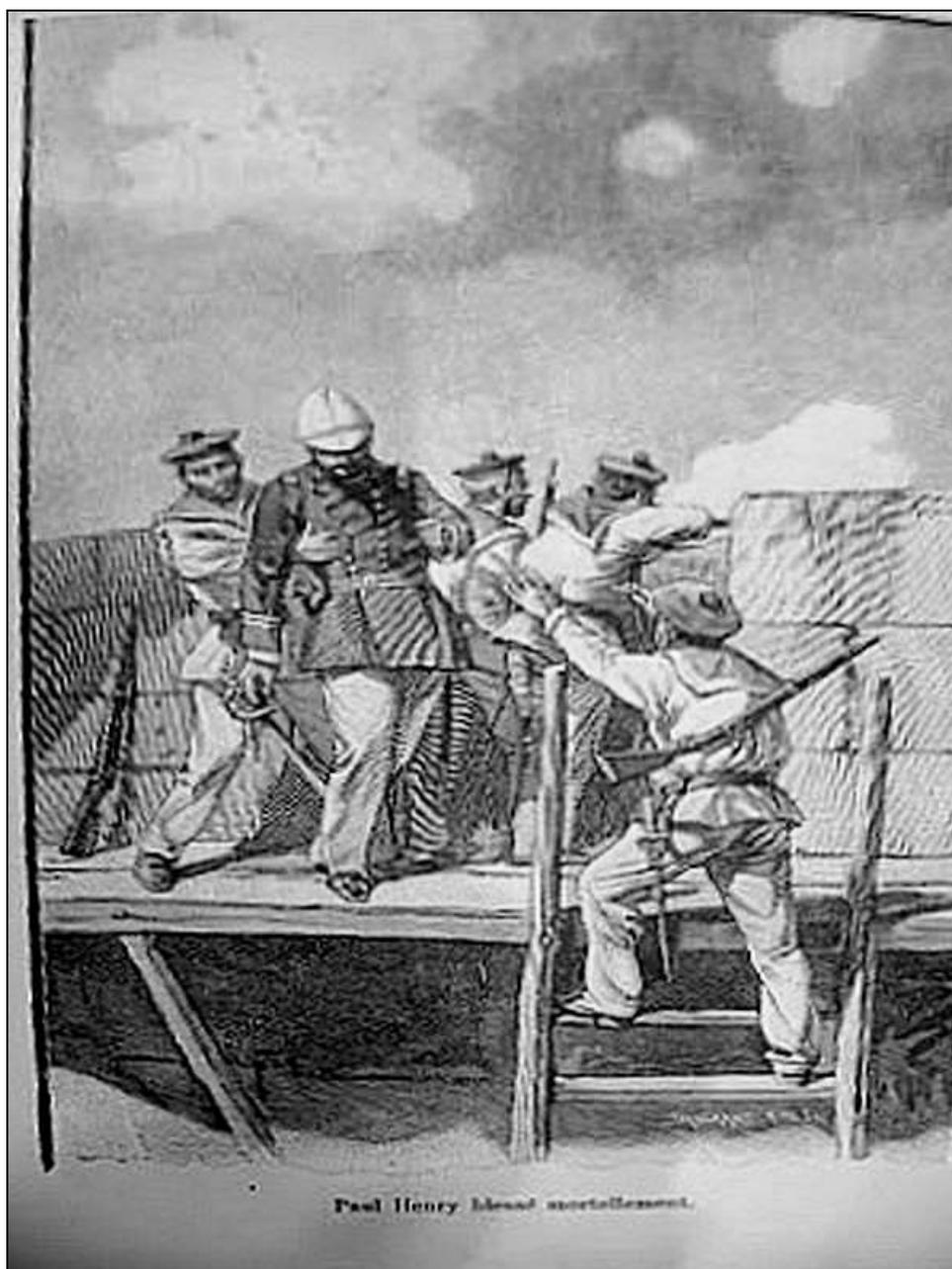
« Aujourd'hui (5 juillet) nous avons pour nous reconforter un vieil âne coriace et peu succulent. Heureuses encore sommes-nous de l'avoir ! »

Le 11 juillet une explosion épouvantable fit jaillir une trombe de pierres et de terre à côté du mur d'enceinte à plus de 30 mètres de hauteur. Les Chinois avaient fait éclater une mine dans une sape. Il y eut plusieurs tués et blessés parmi les réfugiés. L'angoisse n'a de cesse. Les Boxeurs ont ouvert plusieurs chantiers et les sous-sols du Jen-Tsé-Tang étaient sillonnés de galeries. On se résolut à ouvrir une contre-mine en face du chantier principal. Hélas ! le 18 juillet, à 5 heures du soir, une secousse terrible ébranla le Jen-Tsé-Tang suivi d'une explosion formidable. Le mur d'enceinte et les bâtiments de la Sainte-Enfance étaient détruits. 40 chrétiens chinois qui travaillaient à la contre-mine avaient été projetés en l'air ou étaient restés ensevelis sous les décombres. Le Frère Mariste qui les surveillait fut retrouvé à 20 mètres au pied du rempart, horriblement mutilé.

La panique s'empare de plus en plus du personnel féminin. La chaleur étouffante, l'atmosphère empestée par l'odeur des cadavres, la maladie fréquente des enfants mal nourris attaquent le moral.

Les attaques furieuses, les mines, les tentatives d'incendies continuent sans relâche.

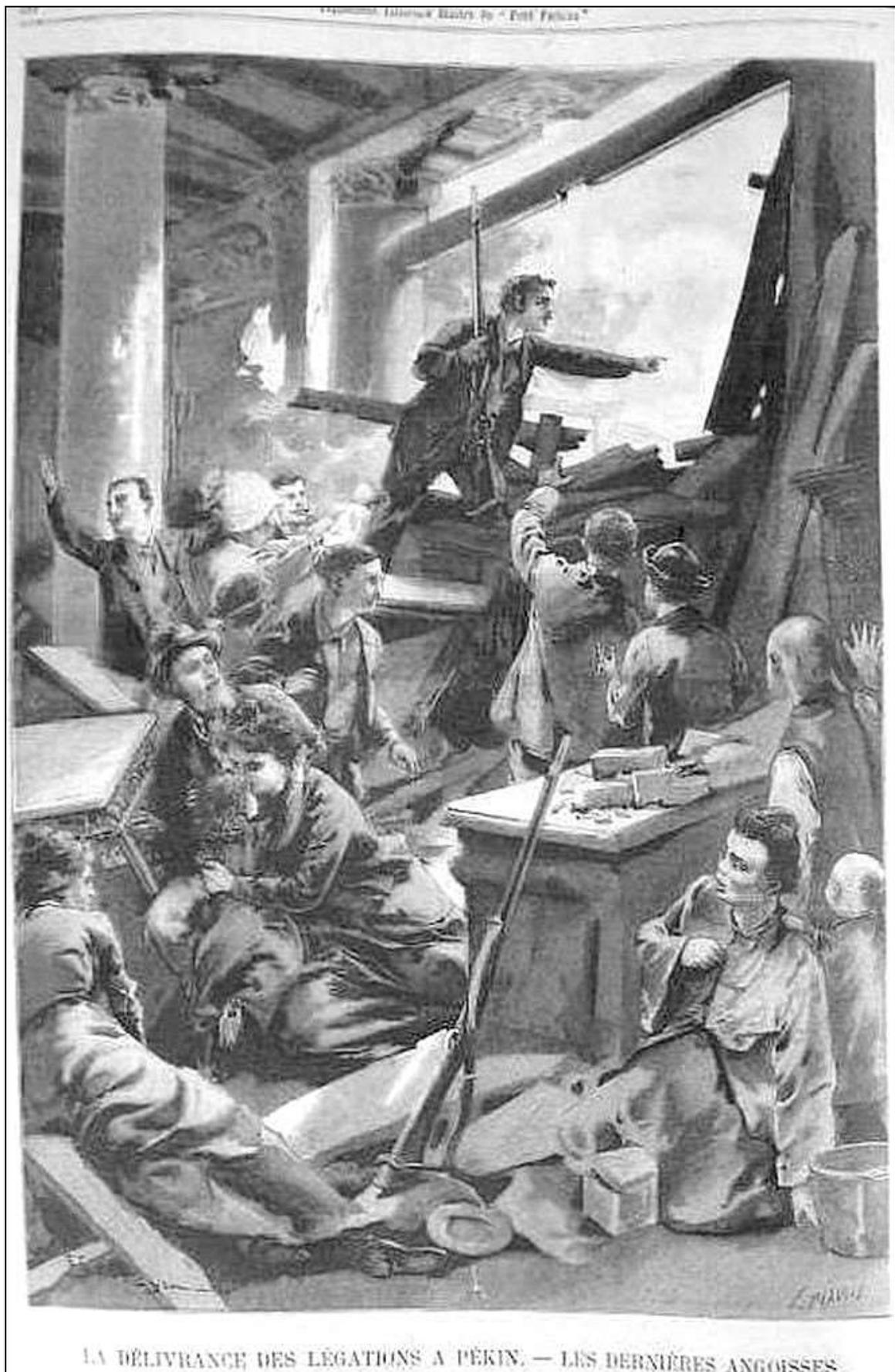




Le 30 juillet, le lieutenant Henry est mortellement blessé. L'ennemi continue à tirer et le Pé-Tang ne répond plus. Les marins pleurent leur chef, missionnaires et religieuses se préparent au martyre.

Depuis le 2 juillet, la ration journalière est réduite à 300 g. Plus personne n'ose bouger. Le 3 août, il fallut encore diminuer les rations de moitié. Enfin le 10 août on se partage les derniers vivres. Heureusement l'eau ne manque pas.

Le dimanche 12 août, à 6 heures du matin, une effroyable explosion détruit toute la partie est du quartier des Sœurs : un cratère de sept mètres de profondeur sur quatre de diamètre engloutit cinq marins italiens et plus de quatre-vingts chrétiens, dont cinquante enfants. Les marins français accourent et tuent une cinquantaine de Boxeurs. « *Nous sommes à la dernière extrémité* »



Allégorie du « Petit Parisien » journal de l'époque.

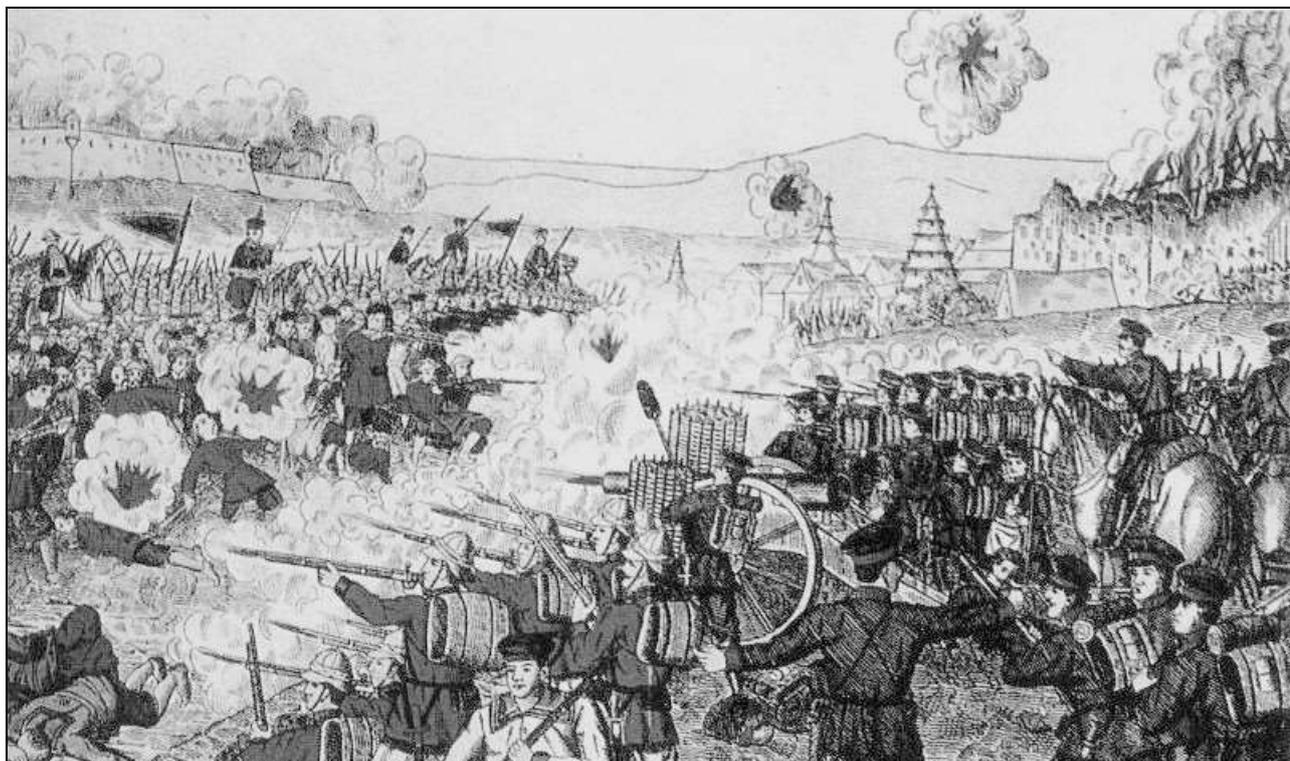
Cependant ce jour là, une lueur d'espoir revient : un ballon captif près de la ville, le canon au loin, le départ subit des soldats réguliers... La rage des Boxeurs s'avançant imprudemment sous les murs font penser que les secours approchent.

Le lendemain, nouvelle explosion de mine mais sans morts ni blessés. Durant la nuit du 14 au 15 août, comme les balles sifflaient à travers le dortoir des Sœurs, on entend des gémissements du côté où reposait Sœur de Jaurias. On crut qu'elle avait été atteinte par une balle. « *Non je ne suis pas blessée, mais je crois que je vais être paralysée.* »

C'était en effet une attaque de paralysie. Elle reçut le Saint Viatique et l'Extrême-onction. La nuit suivante, le bruit souterrain des mines oblige les religieuses à se réfugier au Pé-Tang. Mgr Favier cède sa propre chambre à la malade. Au même moment plusieurs boulets chinois y pénètrent. Il faut chercher un asile plus sûr.

Le lendemain, l'armée européenne est à quelques centaines de mètres du Pé-Tang. Mgr Favier fait hisser au sommet de la cathédrale le drapeau français avec le signal : demandons secours immédiats ; lui-même sonne par trois fois l'air de la casquette du père Bugeaud.

Vers 9 heures, 50 soldats français, répondant au signal du drapeau, entrent au Pé-Tang. Quelques milliers de Boxeurs tenaient encore derrière une barricade, près de la porte de la ville jaune. Les 50 soldats les attaquent à revers, tandis que l'armée mitraille de front. Une heure plus tard, la bataille était finie ; 800 cadavres chinois gisaient à terre. Le Pé-Tang était délivré (16 août 1900)



La joie de la délivrance rendit quelques forces à Sœur de Jaurias. Durant les travaux nécessaires pour remettre un peu d'ordre dans l'amoncellement de ruines du Jen-Tsé-Tang, elle se traînait d'un endroit à l'autre, conseillant, encourageant, dirigeant. Le 19, une seconde attaque plus grave la frappa. Le surlendemain, le 21 août, Sœur Hélène de Jaurias expirait doucement, à l'âge de soixante-seize ans, après avoir été missionnaire en Chine pendant quarante-sept ans.

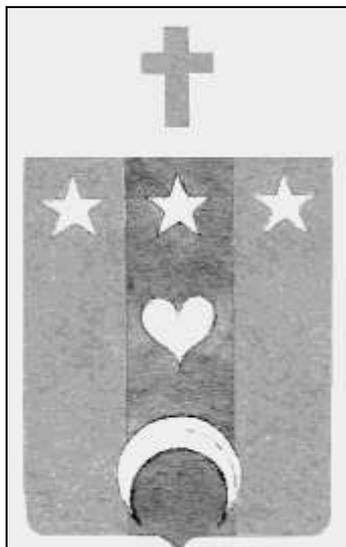
La biographie résumée ci-dessus est tirée de l'ouvrage de l'abbé Henri Mazeau, couronné par l'Académie Française : *l'Héroïne du Pé-Tang, Hélène de Jaurias, Sœur de la Charité*, Retaux, éditeur, 1905.

Merci à Bernard Ducorps pour la visite du château et les renseignements fournis.



Signature de l'accord de paix.

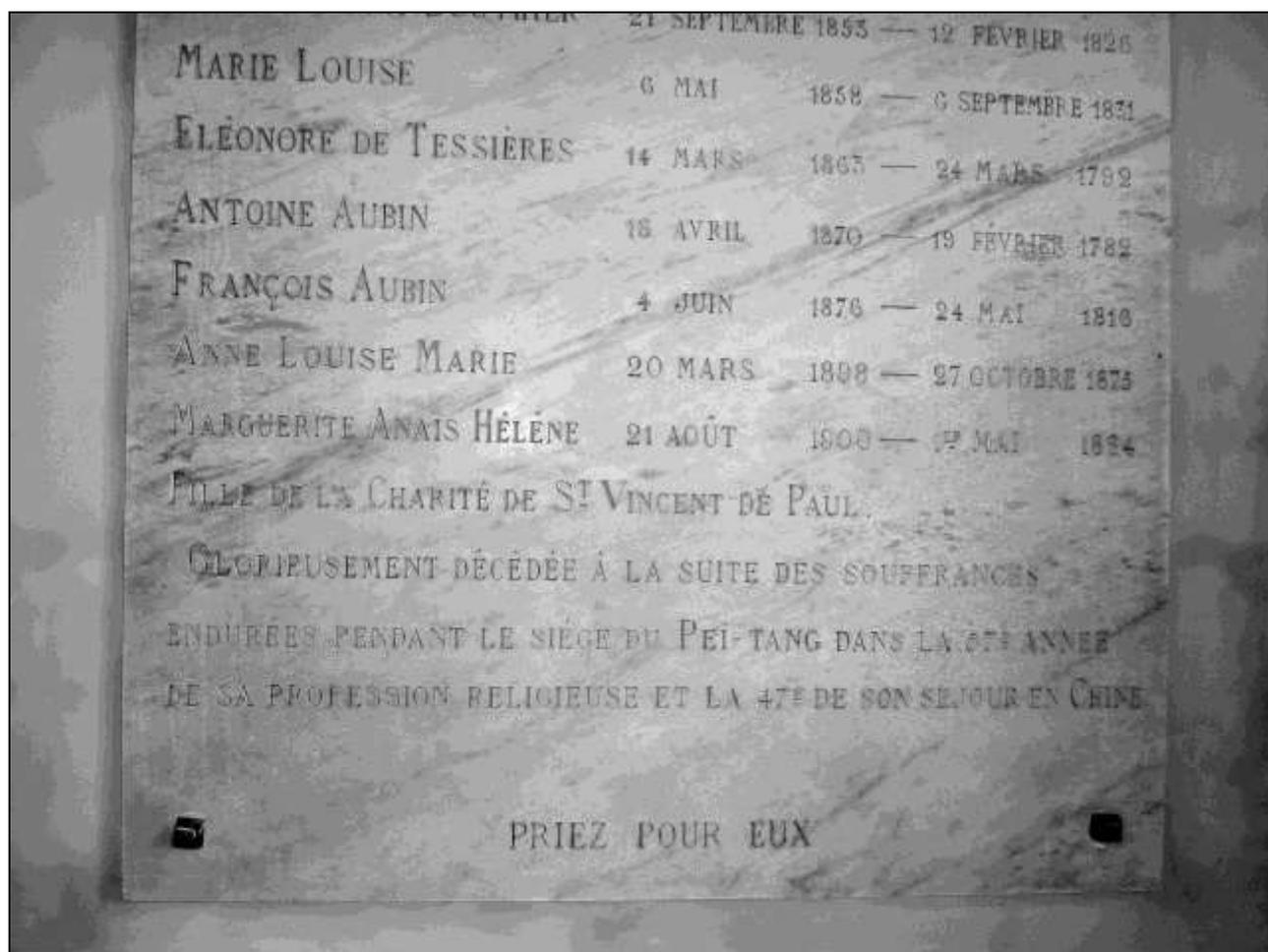




Blason de la famille de Jaurias



Plaque commémorative dans la chapelle de Jaurias



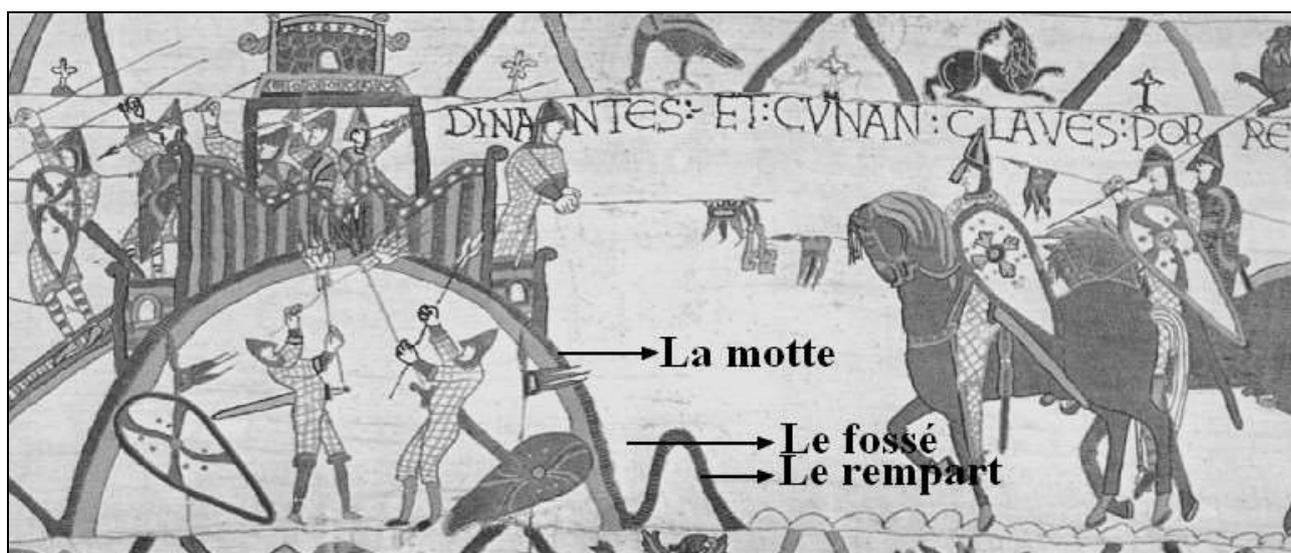
Plaque, détail.

Bibliographie :

Abbé Mazeau : *Hélène de Jaurias*, 1905. René Bazin : *L'enseigne de vaisseau Paul Henry*, 1902.
 Mgr Favier : *Journal du siège du Pé-Tang*. Baron d'Anthouard : *Les Boxeurs*.

LES MOTTES FÉODALES

SORTIE DU GRHIN DU 6 JUIN 2015.



Extrait de la célèbre tapisserie de Bayeux (70 m de long, 50 cm de hauteur, exécutée en Angleterre vers 1080 après la conquête normande de 1066, et pour célébrer cette conquête.) La motte y est bien présente en ce 11^e siècle. Elle est 'rodée', typée : un fossé entoure le cône où est édifié le donjon du seigneur, sur la partie la plus naturellement défendue une butte moins élevée et plus longue constitue la basse-cour. Le tout fossoyé et entouré de palissades de bois.

Mais on voit que déjà sur cette tapisserie la parade est trouvée : le feu. Si l'on regarde bien, les deux hommes qui sont devant la motte brandissent de longues torches pour brûler la palissade.

**Sortie organisée par Jacques Jarry
Compte-rendu de F. Gérard.**

1 - La Tour-Blanche.



Le château de la Tour-Blanche perché sur sa motte castrale.

La motte féodale de départ fut érigée au bord sud-est d'une langue calcaire, aux Xe, XIe siècles avec probablement une construction en bois et terre.

Elle est remplacée au XIIIe siècle par un château en pierre de taille avec donjon et trois tours d'angle, pont-levis et douves alimentées en eau par le ruisseau Buffebale.

Le château sera modifié aux XVIe et XVIIe siècles. La Révolution provoquera un début de démolition. La demeure moderne sera érigée au milieu du XIXe siècle.

Il sera sauvé de la démolition en 1906 et restauré (consolidé).

Les seigneurs de La-Tour-Blanche.

Les premiers connus sont les **La Tour** : du XIIe au XIVE siècles (1359 cédé par testament aux Bourdeille)

Les Bourdeille 1359→1700

Les Sainte-Maure 1700→1738 (achat)

Les Labrousse 1738→1789 (achat)

La châtelainie

Elle se situe entre Lizonne au nord, Dronne au sud et Mareuillais à l'est.

C'est une co-seigneurie entre le Roi de France et les frères et sœurs de La Tour (1354).

Deux manuscrits en témoignent, un de la fin du XIIe, l'autre de 1249. Celui de 1249 donne la liste des fiefs d'Itier de La Tour avant le départ pour la croisade en Égypte avec Louis IX. On y compte 9 seigneurs et 51 lignées aristocratiques

L'emprise de la châtelainie diminue avec la séparation du Chapdeuil et de Grézignac. G. Duverneuil.

2 - La motte de Bourzac.



La motte de Bourzac côté est.

Voici ce que nous en disait **Wlgrid de Taillefer** dans ses « **Antiquités de Vésone** », tome 1, page 169, parues à Périgueux chez F. Dupont, imprimeur du département, 1821.

Le *tumulus* appelé Motte de Bourzac, dans la commune de Nanteuil ou celle de Vandoire, n'a pas d'aussi fortes proportions (que celle de Notre-Dame-des-Vertus près Périgueux) ; mais sa hauteur s'est maintenue beaucoup plus considérable. Mesurée, en suivant le talus, de la base au sommet, elle est encore de 65 pieds (environ 22 m) ; et il y a à peine 30 ans qu'elle avait 10 pieds de plus. La plate-forme de ce cône tronqué a 40 pieds de diamètre ; et un hasard très remarquable fait que sa base, mesurée avec la dernière exactitude, a autant de pieds de circonférence que l'on compte de jours dans l'année, c'est-à-dire 365 pieds et quelques pouces.

Mais cette tombelle offre d'autres particularités fort curieuses. Elle domine de tous côtés la campagne environnante, et l'on y a pratiqué deux terrasses, vers l'ouest. Le niveau de la plus élevée est un peu au-dessous de la base du cône, en soutient les terres, et empêche ses proportions de varier. La seconde terrasse est au-dessous de la première : elle n'a rien de remarquable. Les murs de soutènement de toutes deux sont faits de très gros blocs de pierres brutes posés à sec. Je serai porté à croire qu'ils offrent l'exemple très rare d'une construction gauloise analogue à celle des anciens Grecs, que les modernes ont nommée très improprement *cyclopéenne*.

Il y a confusion entre un tumulus de l'âge du bronze, qui est une tombe, et une motte féodale dont le souvenir ne reviendra que plus tard. Wlgrin de Taillefer l'attribue aux Gaulois comme beaucoup de monuments anciens, à son idée.

La description est fort intéressante.

Voici maintenant ce que l'on trouve dans **la base Mérimée, inventaire général du patrimoine culturel**.

Cité comme « castellum Bordacum » dès 1100 et « castrum de Borziaco » au 13^e siècle, Bourzac est également cité comme chef-lieu de châtelainie en 1365. Ancien fief des Raymond, cette châtelainie ne relevait pas du comté de Périgord mais de l'évêché d'Angoulême ; 12 paroisses en dépendaient. La motte de Bourzac, qui fut érigée avec son château en bois au 11^e siècle (1043-1076), était encore environnée de vestiges de murailles et de morceaux de briques au milieu du 19^e siècle. La tour en pierre qui était en partie en place provient d'aménagements postérieurs à la forteresse d'origine. La motte fut abandonnée au début du 15^e siècle, assiégée par les Anglais durant la guerre de Cent Ans. Le site défendait les limites du Périgord et surveillait les passages par la vallée de la Lizonne. Le choix de son emplacement était stratégique puisque la motte tirait profit, pour sa défense, de fossés creusés et alimentés par les eaux de la rivière grâce à l'aménagement de barrages. De plus, les prés tourbeux aux abords de la Lizonne, transformés en marécages, lui apportaient une certaine protection.

Le talus artificiel actuel en terre, d'une grande hauteur, était constitué de deux enceintes protégées par des fossés remplis d'eau. La plate-forme supérieure de la motte, où s'élevait à l'origine une construction en bois et où aujourd'hui une statue est campée, s'élève au bord d'une première enceinte circulaire qui possédait des remparts et deux tours. La plate-forme de cette enceinte servait de cour. La seconde enceinte circulaire forme la base du site ; sa plate-forme était la basse-cour réservée aux logements des serviteurs ainsi qu'aux dépendances, et devait également être protégée par une palissade en bois.

Cette motte fut fouillée par monsieur Fayolle-Lussac.

Un silo, des traces de poteaux furent trouvés parmi d'autres vestiges. Une étude des pollens très poussée fut faite.

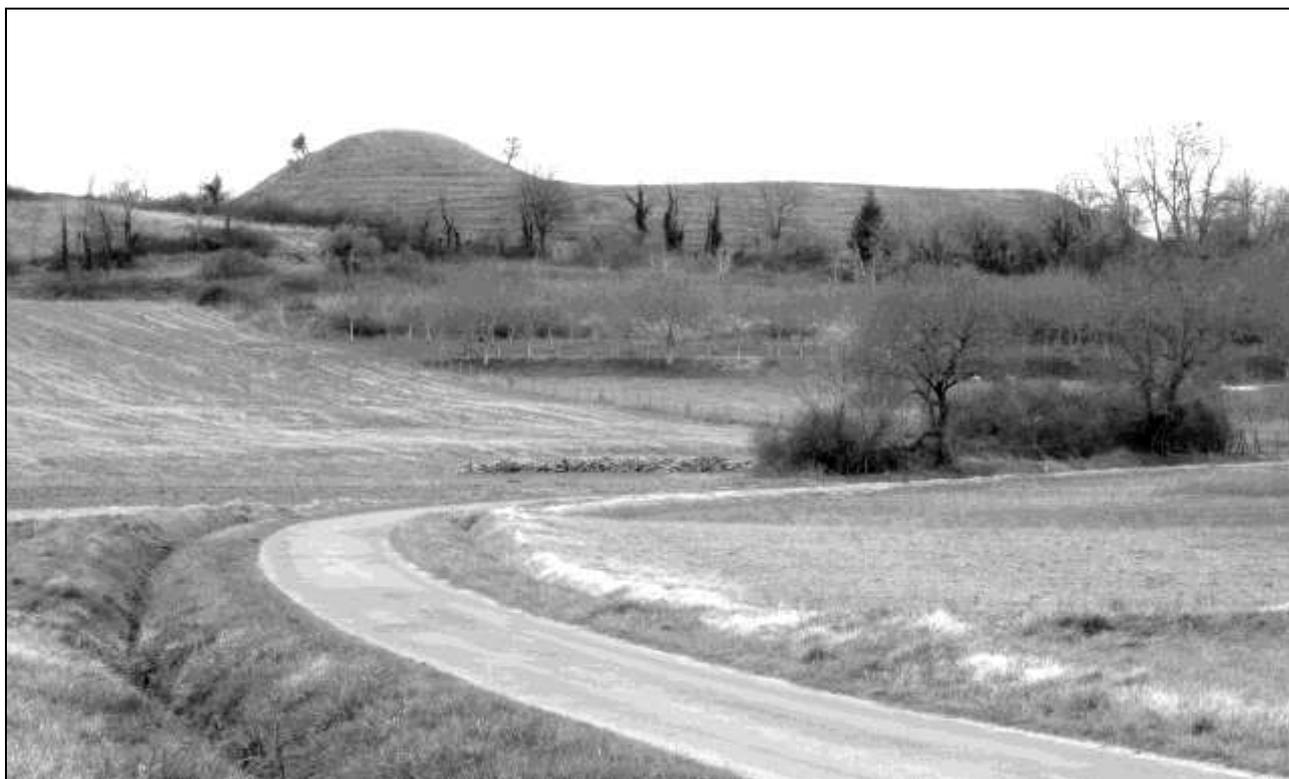
La motte fut édifiée, vraisemblablement par les évêques d'Angoulême, pour défendre un site déjà mis en valeur. Au 12^e siècle, le site fut transformé et une tour de pierre construite. L'étude des pollens montre qu'alors l'intensité des cultures était plus importante qu'à la première phase d'occupation.

3 - La motte de Grésignac.

Cette ancienne motte féodale défendait Grésignac et la vallée de la Lizonne au Moyen Âge. On la cite comme « Castrum de Greziniaco » dès 1243. En 1365, Grésignac était rattachée à la châtelainie de la Tour-Blanche, enclave de l'Angoumois ; sa motte relevait ainsi de l'évêché d'Angoulême. Elle témoigne de la puissance des seigneurs angoumoisins de Lageard, qui étaient également sires de Grésignac et de Cherval.

Ce tertre artificiel en terre adopte la forme d'un cône tronqué de 350 pieds de circonférence. La motte est placée sur une terrasse élevée en terre et de forme ovale, qui était occupée par la basse-cour. La hauteur totale du site, dont le plan est bien conservé, culmine à 146 mètres. Il est vraisemblable que des souterrains s'étendent au pied de la motte. Le tracé des fossés est conservé, mais le site ne conserve aucun vestige de palissades en bois. Ce castrum, ou place forte, qui défendait la vallée de la Pude, était composé d'une partie haute qui supportait un donjon en bois et d'une partie basse, la basse-cour, où les dépendances et logements étaient construits. Cet espace affecté aux services était ainsi dominé par la tour, expression du symbole seigneurial.

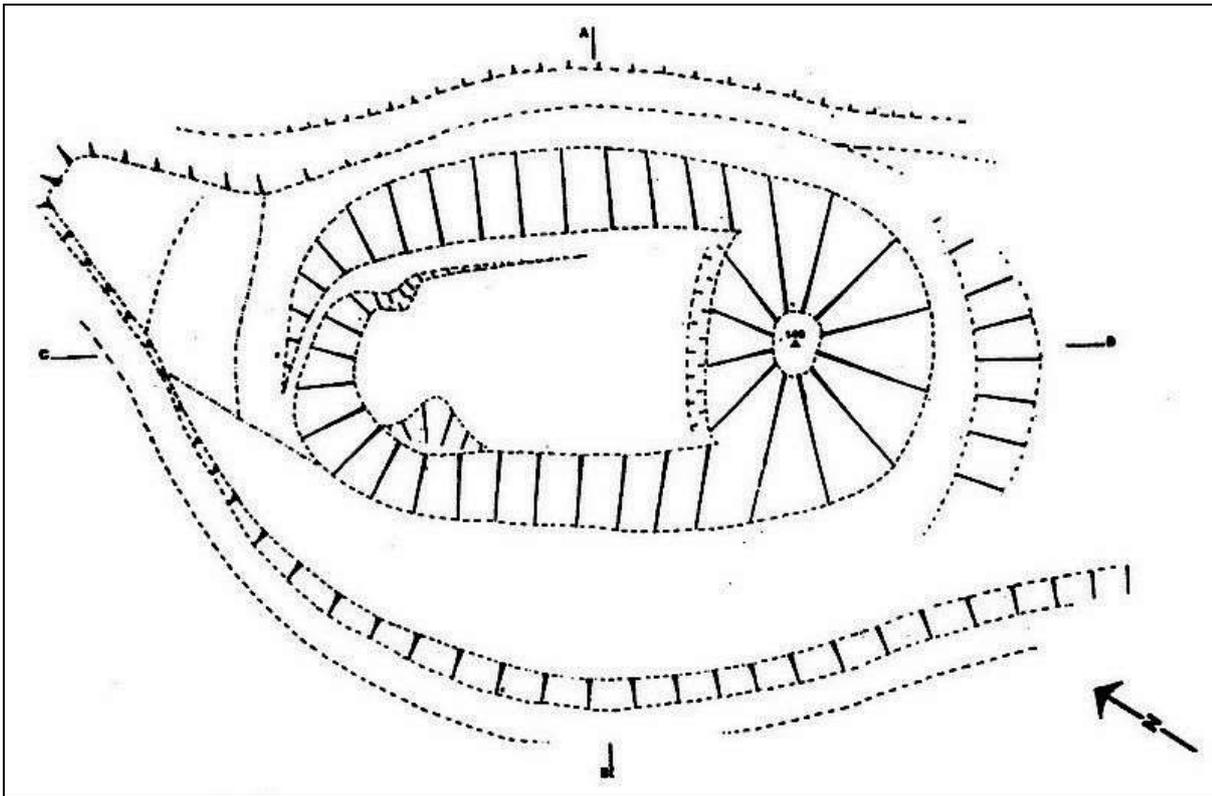
Source : Archéologie départementale 24, base Mérimée.



La motte féodale de La Chapelle-Grésignac, avec sa basse-cour.



La partie seigneuriale de la motte vue depuis la basse-cour.



Plan de la motte établi par Alain de La Ville.



Une vue intéressante que l'on peut trouver sur « Google-Earth »

4 - L'église de Grand-Brassac.

1°) Texte de Félix de Verneilh dans « L'architecture byzantine en France ». Librairie archéologique de Victor Didron, rue Hautefeuille, 13, 1851.

L'église de Grand-Brassac est au contraire (de Verteillac) assez ornée pour un monument périgourdin ; mais c'est peut-être la dernière en date de nos églises à série de coupes. Les chapiteaux, par leurs indications de crochets, font déjà pressentir le style ogival et annoncent tout au moins la fin du XIIe siècle, si ce n'est le commencement du siècle suivant. Il faut du reste distinguer deux constructions dans l'édifice. La première, et la plus ancienne, se compose d'un sanctuaire de forme carrée, mais voûté en berceau, quoiqu'il soit assez développé ; elle comprend aussi les soubassements extérieurs et peut-être le dedans d'une coupole moins élevée que les autres. Deux coupes contiguës, très élancées, constituent la seconde construction et agrandissent ou remplacent la nef primitive.

Rien de plus solide et de mieux conservé que cette église de Brassac. On peut sous ce rapport, la citer au premier rang. Elle est toute en belles pierres de taille et produit intérieurement beaucoup d'effet par la pureté de ses lignes. Les coupes n'ont guère que six mètres de large, comme dans la plupart de ces églises paroissiales, mais elles ont une hauteur trois fois plus grande, proportion digne des temps gothiques. Ainsi qu'à Bourdeille et à Verteillac, il n'y a de colonnes engagées que sur la façade principale des piliers, et elles ne sont pas accouplées.

A l'extérieur, l'église de Brassac n'aurait rien de remarquable que sa hauteur, si la libéralité de quelque curé ou de quelque seigneur ne l'avait pas pourvue, après coup, d'une magnifique décoration sculptée. Au-dessus de la porte latérale du nord, qui est très simple et sans autre ornement qu'une bordure de pointes de diamants, on a engagé dans le mur sept fortes consoles ; puis on a soutenu par ce moyen une archivolte appliquée, qui est plein cintre, tandis que celle de la porte inférieure est en ogive romane. Enfin dans le tympan et sur l'extrados de cet arc, très richement sculpté lui-même, on a logé force statues. Comme elles sont protégées par un auvent de pierre, aussi hardi qu'original, elles sont admirablement conservées et gardent jusqu'aux vives couleurs dont elles furent enluminées selon l'usage. On reconnaît aisément le Christ assis et bénissant, avec de petits anges qui voltigent autour de son nimbe croisé ; à droite la Vierge agenouillée ; à gauche, saint Jean ; aux deux côtés, saint Pierre et saint Paul, patrons de la paroisse de Brassac. Dans le tympan se trouvent une autre sainte Vierge assise et probablement des donateurs ; à l'intrados et sur l'archivolte de l'arc sont de nombreux bas-reliefs. Cette sculpture date de 1300 à peu près ; elle est si exceptionnellement belle, qu'il faut l'attribuer à quelque artiste de passage venu sans doute du nord de la France. Nulle part, dans tout le Périgord, on ne rencontre rien de pareil. Ce qui est singulier, c'est que, dans cet ensemble pittoresque, on semble avoir utilisé des fragments plus anciens, et presque romans de style, mais très beaux aussi et qui n'appartenaient nullement à la construction principale.

Quand on voudra étudier à fond l'art ogival dans nos provinces méridionales, on trouvera à Brassac de curieuses observations et un superbe sujet de gravure.

2°) Texte de Dominique Audrerie. Sources : « Les églises du Ribéracois » par Jean Secret aux éditions Fanlac, 1958.

L'église de Grand-Brassac est un rectangle allongé datant de plusieurs époques.

La nef comporte quatre travées. Les deux premières sont voûtées de coupes sur pendentifs. De grands arcs brisés retombent sur des colonnes engagées pourvues de chapiteaux sculptés de feuilles et d'un monstre à une tête sur deux corps.

La troisième travée très courte est voûtée d'un berceau brisé. Elle semble être une retouche, car elle relie imparfaitement les deux coupes qui l'encadrent.

La quatrième travée est également sous coupole.

Les chapiteaux des colonnes sont décorés de dessins géométriques. Ces coupes semblent dater de la fin du XIIe siècle ou du début du XIIIe.

Pour assurer la défense, la partie au-dessus des voûtes a été aménagée en chambre de défense. Toute la partie haute de l'édifice est crénelée. Le mur ouest, surélevé, est également crénelé.

Le clocher repose sur la troisième coupole.

Le chevet s'encadre entre deux larges contreforts plats.

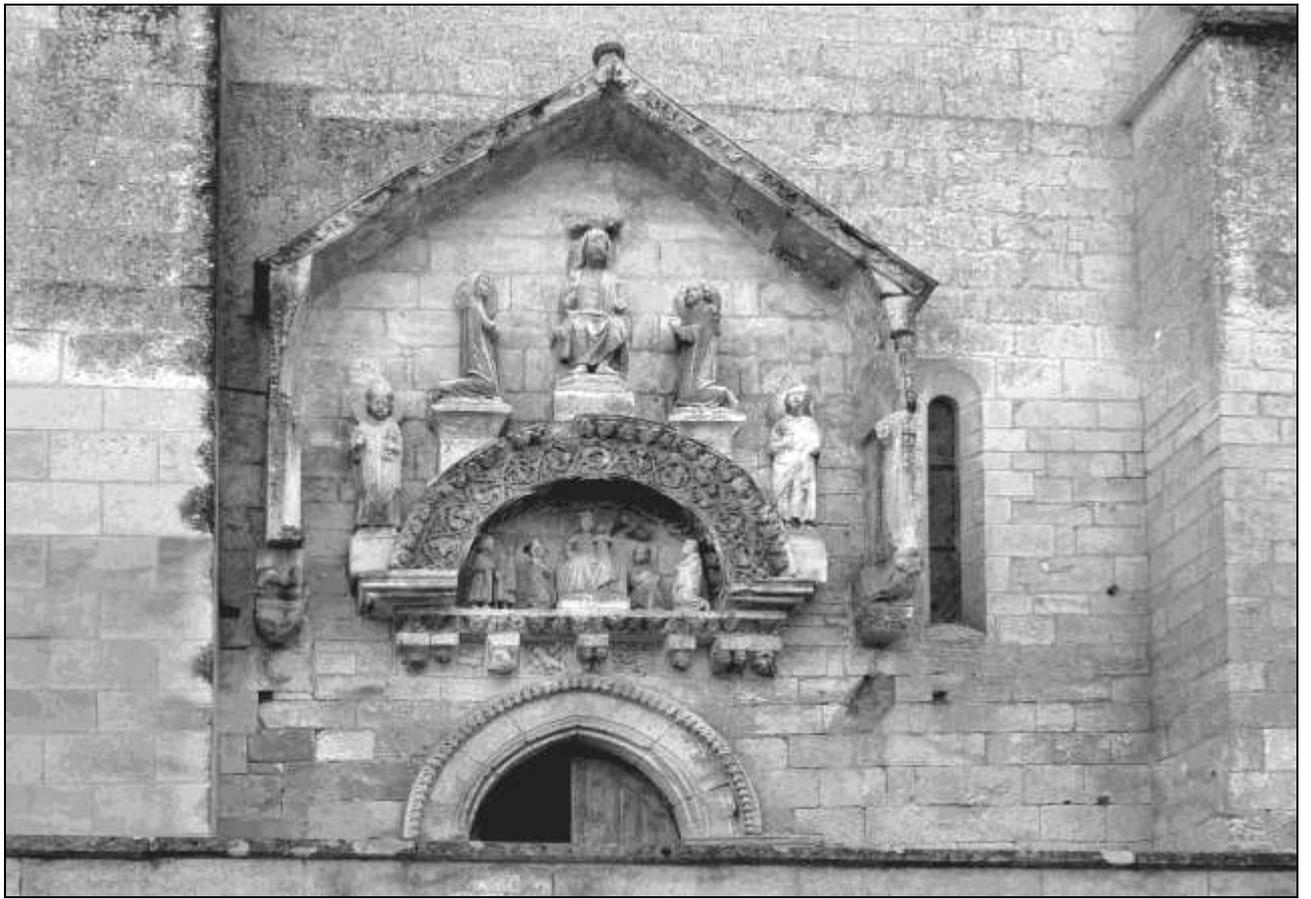
L'impression d'ensemble est bien celle d'une église forteresse.

A l'ouest, l'église est percée d'un portail brisé, dont la voussure retombe sur des colonnes engagées.

Dans le mur nord a été aménagée une porte ornée, surmontée de sculptures d'époques différentes sur lesquelles on relève des restes de polychromie : des statuettes, des médaillons, des monstres, des feuillages, forment un ensemble du plus grand intérêt.



L'église fortifiée de Grand-Brassac, façade nord.

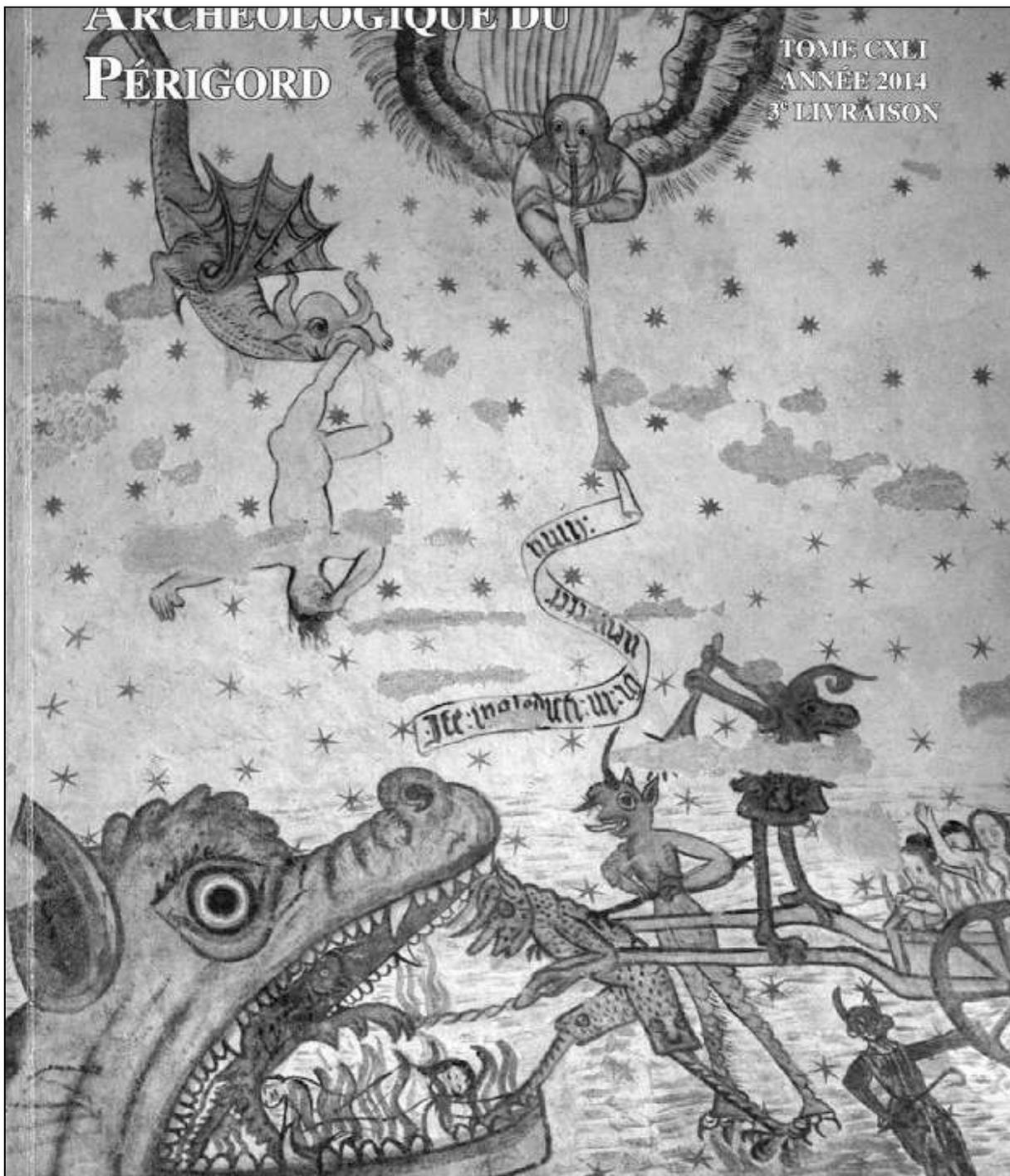


Le fronton sculpté.

5 - L'église de Saint-Méard-de-Dronne.



L'entrée du Christ à Jérusalem.



La descente aux enfers.

Extrait de la relation de Noëlle Duvernois dans le bulletin de la S.H.A.P. tome CXLI de 2014, 3^{ème} livraison, d'un voyage de cette Société.

L'harmonie extérieure de cette église est bien faible au regard de la merveille qu'offre l'intérieur : une iconographie à la détrempe datant des années 1500-1550. En effet, le détachement d'une plaque d'enduit de la voûte, en 1999, a révélé que cette église était entièrement peinte. A ce jour, seule l'iconographie du chœur est restaurée.

Dès le portail franchi, on reste quelque peu médusé devant ces peintures et l'émerveillement se trouve décuplé devant les brillantes explications.

Le cul-de-four de l'abside est orné d'un Christ en majesté entouré du tétramorphe, symbolisation sous forme allégorique des quatre évangélistes, le Taureau (saint Luc), le Lion (saint

Marc), l'Homme (saint Mathieu) et l'Aigle (saint Jean). Sur la deuxième travée de la voûte de l'abside, à gauche du Christ (notre droite), la représentation du mal : anges sonnant le Jugement dernier pour les damnés, dragon se saisissant d'un damné pour le livrer à l'enfer. En symétrie, à droite, les élus : anges sonnant le Jugement dernier, saint Michel déjouant le démon lors de la pesée des âmes. Chacune de ces scènes se poursuit par la représentation, à droite, du paradis avec une belle jeune femme nue et, à gauche, du Léviathan. Au niveau inférieur, la Cène, saint Médard et sainte Radegonde, le martyr de saint Barthélemy et l'entrée à Jérusalem identifiée par la présence de l'ânesse et de l'ânon et du personnage étendant un vêtement devant Jésus.

Les peintures de la partie basse ont fait l'objet de dégradations importantes lors des guerres de Religion au XVI^e siècle et ont subi de larges lacérations à la fourche. En effet, après le massacre de Wassy (1^{er} mars 1562), les calvinistes considérant les représentations du Nouveau Testament comme blasphématoires, vont d'abord détruire les peintures murales par lacération et dans un deuxième temps les recouvrir d'un badigeon de chaux pour les masquer complètement.

Finalement, le badigeon de chaux a protégé ces peintures et nous permet d'admirer aujourd'hui ces œuvres vieilles de plusieurs siècles.

6 - Les Tours de Vernodes.

Le texte qui suit est copié dans le livre du père Pommarède : Tocane et Saint-Apre oubliés, tome 1, publié chez Pierre Fanlac en 1987.

... L'abbé Audierne qui avait vu et identifié des monnaies romaines trouvées à Vernodes, prétendait qu'il y aurait eu, en ce lieu, un « Castrum romanum », un repaire fortifié de l'époque romaine. Son confrère l'abbé Brugière, parle d'un « tumulus » et d'un ancien cimetière. Au début du siècle, le Marquis de Fayolle dont la famille a possédé, au moins cinq cent ans, le fief de Vernodes, reconnaissait, à la puissance de la végétation qui la recouvrait, une motte féodale, non loin des tours et près d'un ruisseau appelé le Roi. C'est cette motte, suivant l'érudit archéologue, qui aurait donné son nom à Arnaud et Yrlande de la Motte, au XIV^e siècle.

Pour Jean Secret, les souches des tours datent de l'époque romane, et la coupole sur pendentifs du XII^e siècle. Si les pierres parlent, les parchemins renseignent, eux aussi. Curieusement, le premier acte connu concerne une église, ou une chapelle, appartenant au chapitre de St-Astier depuis 1122 et qui existait encore en 1272.

A cette époque le « castrum » était la propriété de Grimoard de Vernodes (1272) puis d'Etienne de Malayolles. Etienne, « damoiseau de Vernodes », « le mercredi après la fête de la Saint Barthélemy » (1312) lègue sa terre de Vernodes à ses cinq fils. Le quatre septembre 1323, devant l'église de St-Astier, Géraud de Cassagnol, genoux fléchis et mains jointes, rend hommage de sa terre de Vernodes et de ses biens situés à La Martinie, , etc., à Archambaud Talleyrand, Comte de Périgord, dont il baise les mains en signe d'allégeance. Nous savons que ce Géraud de Cassagnol (ou Chassagnol, ailleurs Chasseneuil) avait une fille, Richarde, laquelle avait épousé Hélié de Fayolle. Un deuxième mariage celui, avant 1411, de Jean de Fayolle avec Yrlande de La Motte, peut-être fille d'Arnaud, damoiseau de Vernodes, confirme l'implantation et les titres de propriété de la famille de Fayolle dans la vieille forteresse.

Et voici la longue guerre dite de Cent Ans. A Périgueux, on s'inquiète de l'invasion probable, par les troupes anglaises des châteaux et fortifications des vallées de l'Isle et de la Dronne.

« Le segon jorn dabricl (le deux avril 1436), le maire de Périgueux Fortanier de St-Astier fournit aux compagnons de la ville le prix d'une « saumade » (le charge d'une bête de somme), du vin, des outils, des chandelles, une tête de bélier pour « fondre » Vernodes. C'est le démantèlement, par une compagnie de la milice bourgeoise, et la ruine de la forteresse qui échoit en partage, le 9 janvier 1506, à Héliés de Fayolle, à charge pour lui d'en tenir hommage à son frère Guillaume ou Guillonnet.

Le 3 octobre 1541, Annet de Fayolle rend hommage au Roi de Navarre pour « sa maison noble et château de Vernodes ». François de Fayolle, dans un acte de 1542 est dit seigneur de la motte de Vernodes et Johan de Fayolle (1577) « écuyer seigneur de Vernodes ». Le 29 septembre 1583, Judith de Fayolle, fille d'Arnaud et de Jacqueline de la Baume-Forsac, épouse Ogier ou Augier de Chantemerle. Vernodes devient le fief des Chantemerle durant plus de cent cinquante ans.

En l'absence de textes précis, il est permis de penser que les Chantemerle habitent la « maison noble » et que les Fayolle gardent les tours en ruines et surtout le nom du fief.

Voici donc les Chantemerle devenus « Chantemerle de Vernodes »

...

De 1703 à 1722 Hector de Chantemerle, « seigneur de Vernodes », capitaine au Régiment de Murat va hypothéquer, affermer ou vendre petit à petit les terres du domaine.

Le 8 juillet 1722, Hector vend Vernodes à M. Jean de la Bonne, sieur de la Roche.

...

Le nouveau propriétaire de Vernodes, Jean de la Bonne, sieur de la Roche, avait acheté, le 14 février 1728, des lettres de Bourgeoisie aux maires et consuls de Périgueux. Son fils Jean aussi, deviendra par décision paternelle, M. de Vernodes.

Jean de la Bonne de Vernodes épouse, le 28 janvier 1744, Anne de Chiniac, demoiselle de la Morélie, fille de Jérôme de Chiniac, écuyer, Seigneur de la Morélie et de la Fayardie.

...

Un an auparavant, Henry Jourdain de la Fayardie, écuyer et correspondant de l'Académie de Bordeaux, s'intéresse à Vernodes et se flatte d'être le premier à signaler les deux tours (dont il donne un croquis colorié) et à les ranger dans les Antiquités du Périgord. La « dissertation sur les tours de Vernodes (1743) nous apprend qu'à cette époque il existait encore deux tours hautes de 16 pieds (5 m 20 environ) sur 12 pieds de largeur (3 m 90), flanquées aux quatre coins de bons 'arbutans'. Pénétrant par un trou large comme l'ouverture d'un four, creusé par le propriétaire, la Fayardie remarque une voûte parfaitement conservée « dont l'intérieur descend en rond comme un puy à environ 3 ou 4 pieds (1 m, 1 m 30) au-dessous du rez-de-chaussée. » C'est de toute évidence la coupole sur pendentifs signalée et étudiée par Jean Secret. Le propriétaire indique aussi à l'archéologue un souterrain de 4 ou 5 pieds de large (1 m 30, 1 m 60) très bien voûté qui réunissait ces tours à deux autres dont les ruines paraissent encore, bâties d'un ciment très dur. A partir de cette découverte, Jourdain de la Fayardie recueille des traditions (à moins de 200 mètres il y aurait jadis eu là une ville importante) et échafaude des hypothèses qui font sourire : ces ruines sont-elles des temples druidiques, des tombeaux ou des mausolées ?

....

Des Chiniac de la Morélie de Vernodes, le vieux domaine est transmis, suivant les clauses du contrat de mariage, aux Chiniac de la Fayardie puis, par succession, aux Bessot de la Mothe.

...

Un fils vend le 21 Thermidor an V (8 août 1797) le domaine de Vernodes au 'citoyen' Pierre Pasquy Ducluzeau, de Montagrier... (Le GRHIN a rencontré cette famille à la Méfreyne de Verteillac en 2012).

...

Le 15 septembre 1812, M. Dumonteil-Lagrèze, châtelain de Sauvagnac, envoie au sous-préfet de Ribérac, Galaup, six longues pages d'observations « sur les ruines des tours de Vernodes et sur la ville de Ste-Marie-Perdusain ».

...

Plus sérieusement, ou plus exactement, Dumonteil-Lagrèze décrit les quatre tours, telles qu'elles existaient il y a 170 ans. Elles sont rangées en demi-cercle et placées à distance inégale. L'une est « presque en totalité », l'autre « dépouillée de sa chemise intérieure et extérieure » et privée de son 'cartelage' ; le lierre envahit le seul pan restant de la paroi terminée en pyramide ; la dernière, coupée à la hauteur de 8 à 10 pieds (2 m 60 à 3 m 25), est encombrée de terres et couverte de quelques vignes en échelas.

L'auteur du mémoire s'attarde sur la tour la mieux conservée, « celle que la faux du temps a le plus respectée ». Selon lui, elle mesure 40 pieds de haut (13 m), sans compter les 10 pieds (3 m 25) de décombres qui l'entourent. Elle est de forme carrée, sa « grandeur intérieure » est de 144 pieds carrés (46 m² 80) les murs ont 5 pieds d'épaisseur (1 m 62) et elle est voûtée en forme de coupole, au-dessus de laquelle s'élèvent encore 7 à 8 pieds (2 m 27 à 2 m 60) de murailles. Cette tour n'a ni portes ni fenêtres, mais une ouverture « que la main du temps (!) ou celle de l'homme y a pratiquée ».

Des restes de remparts, avec des murs de 6 pieds (1 m 95) d'épaisseur relient les tours ; il y avait de vastes souterrains qui leur permettaient de communiquer lorsqu'elles servaient « aux malheureuses victimes de la féodalité ».

...

Ce long document suscite quelques réactions, surtout si on le compare à la 'dissertation' de Jourdain de la Fayardie :

Permanence du XVIIIe au XIXe siècle de la tradition, près de Vernodes, d'une ville disparue, affirmation qui avait longtemps intéressé et intrigué le marquis de Fayolle, sans que, semble-t-il, de nouvelles découvertes aient fait avancer la question ; relativité de l'approximation des mesures de l'évaluation, en particulier de la hauteur d'une tour qui aurait augmenté, en 70 ans, de près de huit mètres de hauteur ; et puis, au-delà d'un style qui prête parfois à sourire, la description de vestiges aujourd'hui disparus et l'indication de ce « château », existant en 1812, à côté des tours de Vernodes, c'est-à-dire l'actuelle maison Rouchaud-Tamisier.

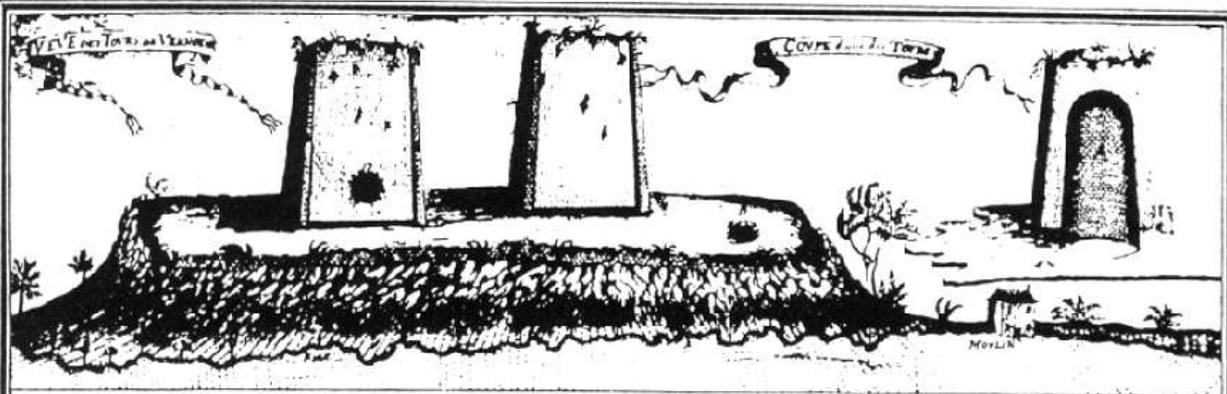
En 1831, la fille de Pasquy du Cluzeau est 'enlevée' - comme l'on disait à l'époque - par le précepteur Chambareau. Le 7 novembre 1875, le maire de Verteillac, Pasquy-Ducluzeau, Élie Chambareaud et son fils Jean-Albert vendent le domaine, moyennant 30 000 francs, à Jean-Cyprien Vergnaud, lequel le transmet, par échange, à la famille Rouchaud-Tamisier qui le possède encore.

A la demande du marquis de Fayolle, le donjon de Vernodes fut classé, par arrêté du ministre de l'Instruction Publique, Monument Historique, le 12 juillet 1886.

Note : Mausolée = Monument funéraire de grandes dimensions , à l'architecture somptueuse



DISSERTATION SUR LES TOURS DE VERNODES



Le Perigord est une des Provinces de France où l'on voit le plus grand — nombre de Monuments Antiques. Il n'est pas surprenant que les anciennes — Chroniques nous apprennent, qu'après le partage des Nations les Enfants de Gomer — vinrent fonder la Cité de PERIGUEUX, à qui ils donnerent le Nom de IAPHET. Il y a — même un Villag à deux lieues de cete Capitale dans le voisinage de Grignol qui porte — encore aujourd'hui ce Nom. Les Enfants des Gomerites la nommerent ensuite — VEZVNA. cette denomination a resté à la moitié d'une Tour ronde de plus de 80 — pieds de hauteur qui est une Antiquité remarquable. On y voit encore les Ruines — d'un Amphitheatre magnifique, Aussi bien que des Restes de Palais des Anciens — Romains. Les Grobes de MIREMONT. et plusieurs Souterrains tres curieux.

De tous ces Monuments Antiques à demy rongés par le temps, Il n'en est point — de plus entier que Ceux dont Je fis la Decouverte en 1743. à trois lieues de Perigueux — tirant vers Ribérac à un lieu appelle VERNODES. Paroisse de Douchat.

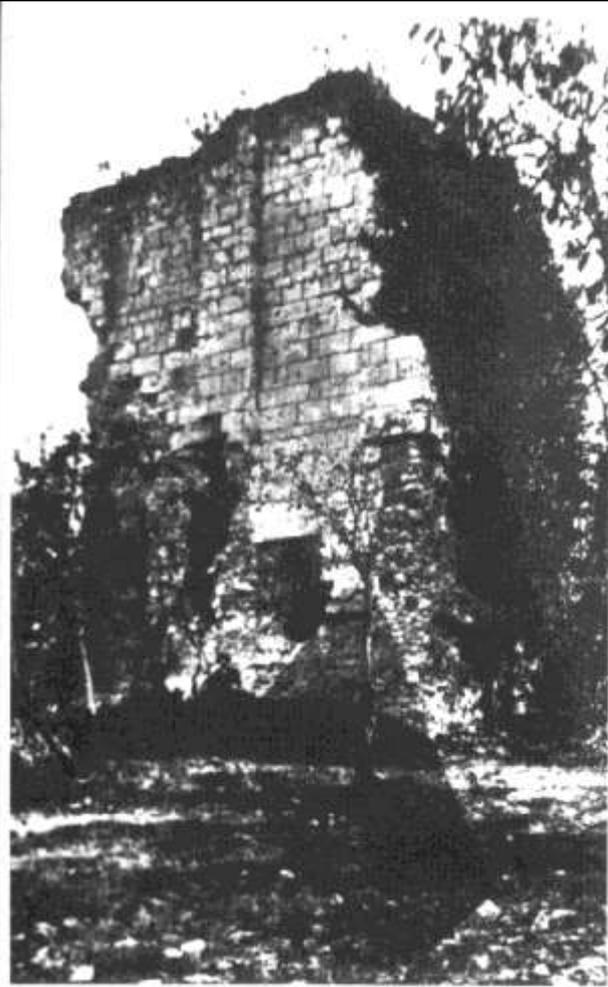
étant allé voir un de mes amis dans ce pais la, Je remarquay dans la Campagne de — vieux Murs qui me parurent dignes d'attention. J'allay les examiner: Je trouvay — deux tours Carrées de la hauteur d'environ 16. Pieds de hauteur, sur douze de largeur: — flanquées aux quatre coins par de bons Arbustans jus ques en haut. Mais je fus — surpris de ny voir aucune ouverture que Celle qui avoit fait faire avec beaucoup de — travail le main de ce Champ. En effect Jeuls par ce trou (qui est un peu plus large — que l'ouverture d'un sou) une Voûte en dedans parfaitement conservée dont l'interieur — Descend en rond comme un Puy environ 3. ou 4. pieds audessus du Rés. de Chaussée, Comme — elle est icy representée dans sa Coupe A. dont Jay tiré le dessin sur les lieux. Piqué de curiosité. — Je fis plusieurs questions au Maire de ce Champ, qui me repondu qu'il ne scauroit ce que c'estoit, mais — qu'ayant besoin de pierre, Il avoit fait faire l'ouverture en question sans y avoir rien trouvé, et — qu'ayant voulu faire creuser à 20. pas de la, les ouvriers avoient decouvert un Souterrain de 4. ou 5. p. — de large tres bien voûté qui vraisemblablement alloit de ces Tours à d'autres dont les ruines paroissent — encore, mais bâties d'un Ciment si dur que les Massons ne purent faire de plus grandes ouvertures.

Ces Antiquités sont assises sur un Monticule en carré long, dont le côté qui est icy representé a pour base des — Rochers d'une assez mauvaise Pierre, celui qui lui est opposé paroit estre de terre rapportée. Il y a de l'apparence — que ce lieu estoit tres Considerable autre fois puis que cet amy me dit qu'on scauroit par tradition que 3000. — de la il y avoit une Ville.

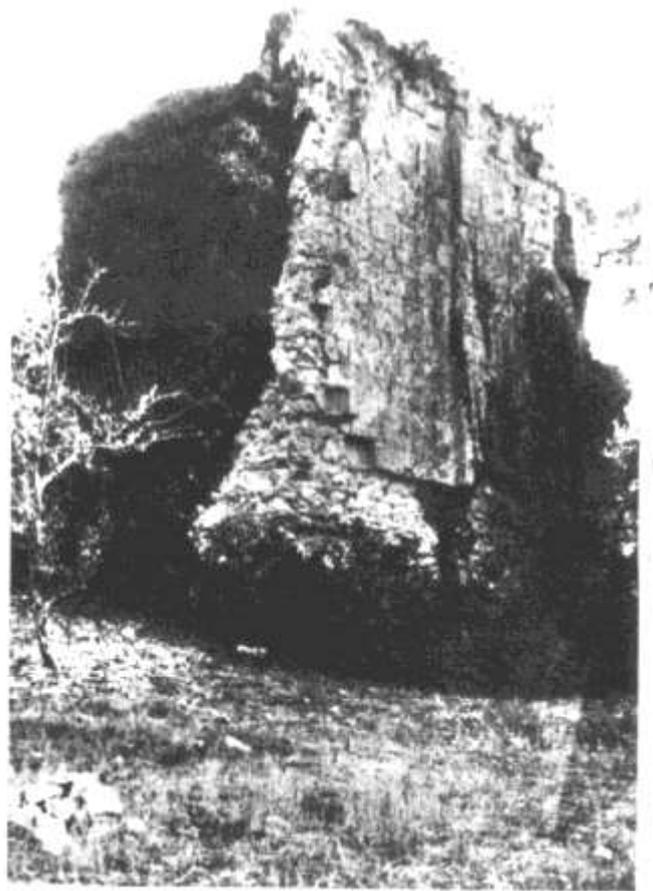
Ma première Idée fut que ce pouvoit estre un Temple des DRUIDES Prêtres des anciens Gaulois qui — faisoient des Sacrifices Nocturnes dans des lieux Souterrains: Mais en fin Je me determinay à — croire que ces tours sans ouvertures pouvoient bien estre aussi des TOMBEAUX, ou MAUSOLEES.

En effect Je ne me trompay point dans mon Jdy. car peu de temps après étant allé à Bord — Je communiquay mon Sentiment avec le Plan à M. L'abbé VENOVTI ~~Abbe~~ Cleric, et — de l'Academie des Sciences qui fut de mon Sentiment. Plusieurs Anciens ont parle des — Antiquités du Perigord, Mais pas unques n'a cherché ni parle de Celles cy. Il se peut aussi que — si on ouvroit la Seconde Tour on pourroit y trouver de quey à luy en son Antiquité.

Dissertation sur Vernodes (1743)



Vernodes en 1880





74
Tocane (Dordogne) — Ancien Donjon de Vernole, côté Sud. — ND Phot

Collection des Monuments Historiques



Lithotype Facchin O. JERBON, ex. P. P. P. P. P.

76
TOCANE (Dordogne) — Ancien Donjon de Vernole, côté nord.

Collection des Monuments Historiques



La coupole d'une tour de Vernodes





Les tours de Vernodes vues par Jules de Verneilh le 17 octobre 1866.
Ces tours ont appartenu à son ami le marquis de Fayolle.
(crayon - Carnet de croquis de Jules de Verneilh, Archives départementales 24.)

7 - Château-Merle.

Bulletin de la S.H.A.P. de 1890, tome 17, p. 364 et suivantes, M. de Roumejoux.

M. de Roumejoux nous entretient ensuite d'une excursion qu'il a faite récemment à Château-Merle, commune de Saint-Germain-du-Salembre, accompagné de nos confrères M. le marquis de Fayolle et M. le docteur Ladevi-Roche, et au château Rousille, commune de Douville.

Pour nos confrères, Château-Merle est sans aucun doute un château primitif tel qu'on les élevait aux Xe et XIe siècles, peut-être avant, suivant M. de Caumont qui les décrit dans son *Abécédaire d'archéologie militaire*, page 317, avec cour basse et seconde enceinte renfermant une tour ou donjon. La cour basse est en effet entourée de trois côtés par un fossé large et profond, et de l'autre, par une vallée que la main de l'homme a appropriée aux besoins de sa défense. Les déblais du fossé ont été rejetés à l'intérieur où ils formaient un parapet plus élevé que le sol environnant. Ce parapet devait abriter des constructions en bois, dont les fondations reposaient peut-être sur des bases de pierre. A l'une des extrémités de cette enceinte et du côté le plus accessible, puis qu'il était dominé, on a élevé une motte de forme conique, haute de 10 à 12 mètres, placée de façon à surveiller la vallée, entourée aussi d'un fossé profond. Quand tout cet ensemble de remparts et de fossés était garni à la crête et à la base de palissades et de haies vives ; quand la butte était recouverte de talus et que la tour s'élevait sur ce cône, des gens déterminés pouvaient parfaitement se défendre contre un coup de main.

Près de St-Germain, à une centaine de mètres environ, existe une motte faite de main d'homme, appelée le Chatelard, qui ressemble beaucoup à la butte de Notre-Dame-de-Sanilhac. Il serait intéressant, dit M. de Roumejoux, de savoir si elle communiquait avec Château-Merle ; en tout cas, de son sommet on distingue facilement Puy-de-Pont, dont l'origine est fort ancienne, et elle pourrait faire partie d'une série de forts ou plutôt de points d'observation destinés à transmettre des signaux en temps de guerre.



La motte, partie seigneuriale.



Restes du fossé entre la motte seigneuriale et la basse-cour.
Notons que le ruisseau aménagé au fond de la vallée, devant cette motte, s'appelle le ruisseau de la Bataille, le souvenir qu'il fut rouge de sang se perpétue.

LES 4 DYNASTIES DES SEIGNEURS DE VARAIGNES.



La façade seconde Renaissance du château par Jules de Verneilh le 19 septembre 1865.
(Lavis - Carnet de croquis de Jules de Verneilh, Archives départementales 24.)

Conférence du 6 août 2015
Par Jean-Marc Warembourg.

Les 4 dynasties des seigneurs de Varaignes.

Quand, avec Jean-Louis Delàge, j'ai commencé à étudier les seigneurs de Varaignes, pour les besoins de notre livre *Varaignes Varanha Varanea*, nous ne pensions pas trouver parmi eux autant de personnalités hors du commun dont plusieurs sont liées à la *grande* histoire de France.

Quelques-uns des évènements abordés dans cet article ont été découverts après la sortie de notre livre et mon grand regret est de n'avoir pas pu tous les évoquer avec Jean-Louis.

Nous allons donc récapituler sur une période d'environ 600 ans l'histoire des seigneurs de Varaignes, avec, en parallèle, leur contribution à la construction du château, mais aussi à son déclin. Nous distinguerons trois périodes :

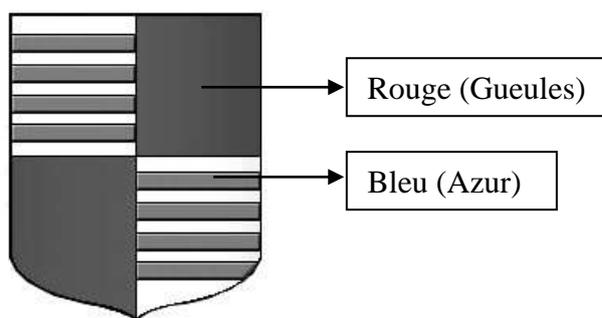
- Du XIII^e siècle à 1451, ce fut l'époque des Montbron qu'on pourrait appeler *les temps obscurs* car très peu documentée et marquée par les troubles de la guerre de Cent Ans.

- La période des Pérusse, qui constitue *l'âge d'or* de Varaignes car elle vit reconstruire le château dans sa partie gothique flamboyant (fin XV^e), puis dans sa partie Renaissance (plus précisément 2^{ème} Renaissance, seconde moitié du XVI^e siècle) avec Jean de Pérusse des Cars.

- Le *déclin* avec les Stuart, puis les Quelen qui se désintéressèrent de Varaignes, mirent les terres en fermage et abandonnèrent progressivement le château jusqu'à sa vente en 1720 sur les poursuites des créanciers. S'ils se sont désintéressés de Varaignes, les Stuart n'en restèrent pas moins les puissants seigneurs, et ont compté dans leur rang, comme auparavant les Pérusse, des personnalités de premier plan au niveau national.

Les Montbron.

La première mention des Montbron (ancienne orthographe Montberon) comme seigneurs de Varaignes remonte à Robert IV de Montbron en 1280.



L'archéologie nous apprend qu'un édifice probablement construit par les Montbron, préexistait à l'emplacement du château actuel, puisque la base de la tour carrée (longtemps appelée à tort *donjon*), date du XIV^e siècle et repose même sur des fondations plus anciennes encore, selon une expertise faite par Christian Rémy. Cette tour carrée était alors isolée des autres bâtis.

Il est probable que ce premier édifice ait subi le sort de nombreux châteaux de la région pendant la guerre de Cent Ans, tel celui de Montbron, incendié et détruit en 1347.

Jacques de Montbron (1350-1422), rallié au parti bourguignon, fut nommé maréchal de France en 1418 par le duc de Bourgogne. Il eut au moins 10 enfants dont Andrée, la cadette.

Andrée épousa Gauthier de Pérusse en 1451. La châtelainie de Varaignes constituait sa dot. Varaignes est donc passée à cette occasion des Montbron aux Pérusse.

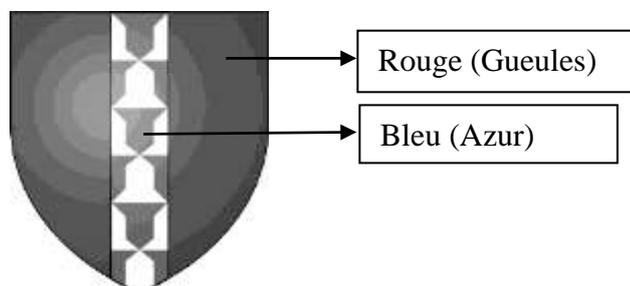
(Page suivante.)

Blason de mariage entre les Pérusse et les Montbron
(pierre trouvée dans le château de Varaignes)



Les Pérusse des Cars.

Les Pérusse des Cars ont occupé de hautes fonctions auprès des papes d'Avignon, puis des rois de France successifs, se sont enrichis et sont devenus une des plus puissantes familles du royaume.



Gauthier¹, sénéchal du Périgord, conseiller et chambellan de Charles VII, était à la tête d'une fortune assez considérable. Il fit construire le château de Lavauguyon et celui de Varaignes dans sa partie Gothique flamboyant.

Gauthier ne se contenta d'ailleurs pas de faire construire de nouveaux bâtiments, il remit au goût du jour les parties plus anciennes du château de Varaignes et notamment la tour du XIV^e siècle au sud-ouest qu'il para de croisées de belle facture, d'un chemin de ronde à décor de trilobes, qu'on retrouve sur de nombreux châteaux, et d'une tourelle sur encorbellement.

Est-ce à lui que nous devons le superbe portail flamboyant démonté en 1928 et retrouvé l'an dernier au *Hammond museum*, près de Boston aux Etats-Unis ? Mélanie Pimont-Lebeaux le situe à la toute fin du XV^e siècle, par son style très abouti ; hors, Gauthier est mort en 1481, peut-être donc sans avoir vu l'achèvement de son œuvre.

Mais le couple Gauthier de Pérusse - Andrée de Montbron est resté sans descendance.

Par son testament de 1456², Gauthier avait décidé de partager sa fortune entre ses trois neveux, Antoine, Jean, Gauthier, les fils de son frère Audoin, donnant ainsi naissance à trois

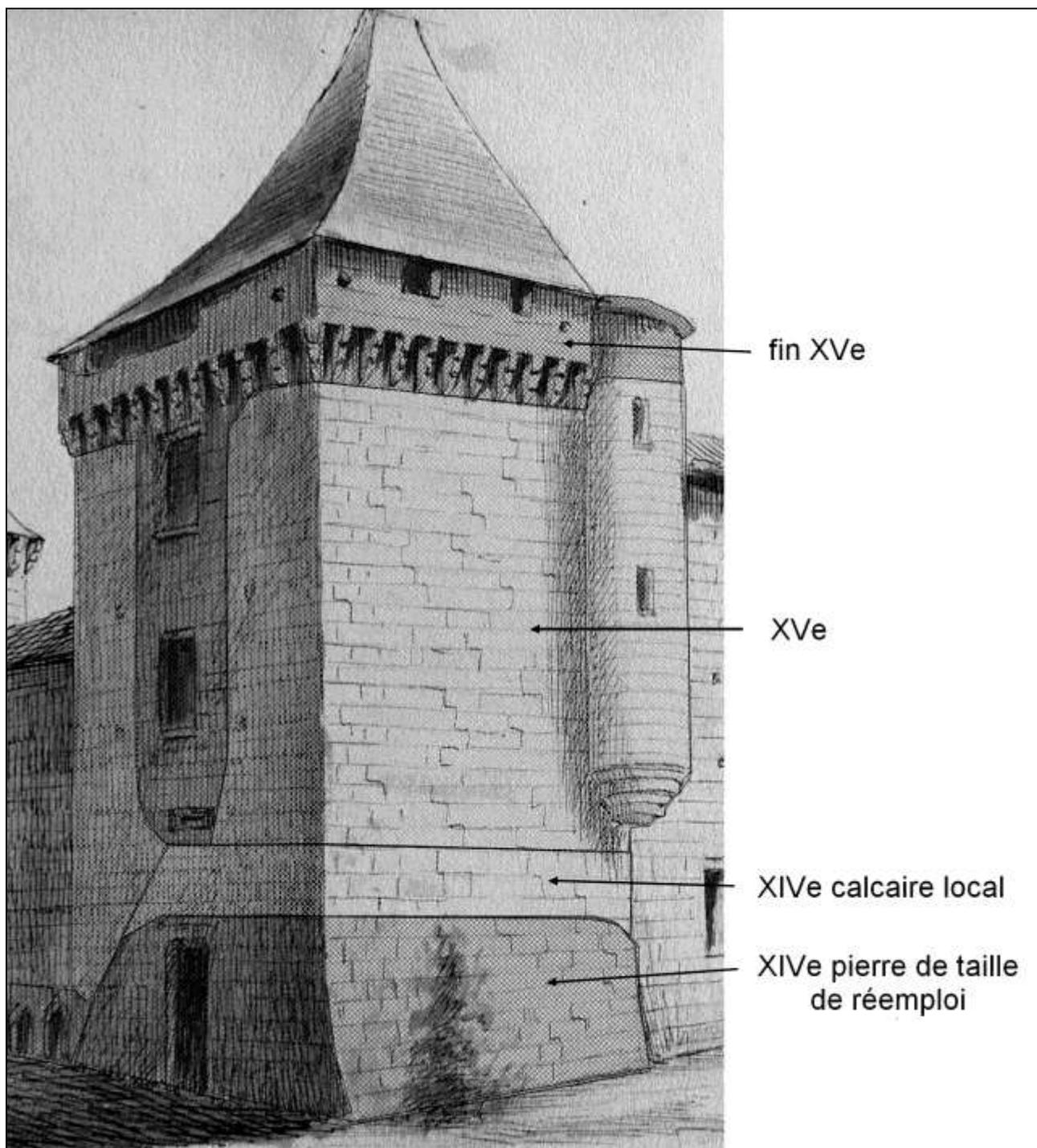
¹ Dit *de Saint-Marc* car il avait épousé en premières noces Jaquette des Saint-Marc dont il n'eut pas d'enfants.

² Testament suivi de codicilles en 1468, puis 1479, Antoine, le principal héritier de Gauthier, étant mort entre-temps (documents dépouillés par Christian Rémy).

branches, respectivement la branche dite *des Cars*, celle de *St Bonnet* et celle de *Lavauguyon*, qui évolueront séparément.



Le portail gothique de Varaignes, aujourd'hui au Hammon museum



Les phases de construction de la tour carrée

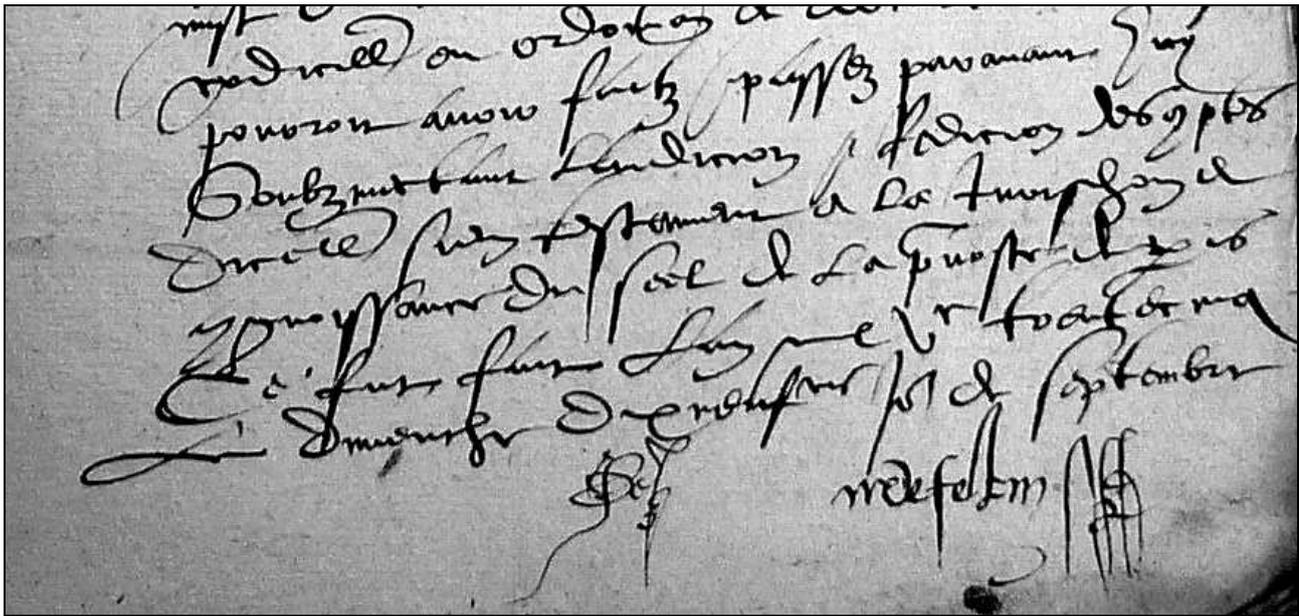
Son neveu Gauthier (que nous appellerons Gauthier II pour le différencier de son oncle) reçut Lavauguyon et des biens situés dans la vicomté de Rochechouart. Par son mariage avec Marie de Montbron (la nièce héritière d'Andrée) en 1477, Gauthier II pérennisa la réunion de Varaignes et Lavauguyon, dont les destinées resteront liées par la suite.

Il est vraisemblable que Gauthier II ait terminé l'œuvre entreprise par son oncle, entre autres la reconstruction de l'église de Varaignes (consacrée en 1497).

Gauthier II fut conseiller et chambellan de Charles VIII, et également sénéchal du Périgord.

François, le fils de Gauthier II, épousa Isabelle de Bourbon en 1516 et par ce mariage, prit le titre de prince de Carency. Il fut sénéchal du Bourbonnais, conseiller et chambellan de François 1^{er} et participa à la campagne du Piémont.

Son testament de 1535, conservé aux Archives Nationales³, et qui semble être resté inédit jusqu'ici, est riche d'enseignements.



Fin du testament de François des Cars (sa signature en bas à droite)

Il faut se rappeler que le testament était d'abord un acte religieux : François recommande d'abord son âme à Dieu et à tous les saints du paradis, fait dire mille messes basses, crée 2 vicaires pour dire une messe par semaine à perpétuité (le tout dans l'église de Varaignes), distribue des aumônes aux pauvres, etc.

Surtout, il demande à être enterré dans l'église de Varaignes, *aux sépultures de ses feuz père, mère et auprès de sa très chère et amée espouse damoiselle Ysabeau de Bourbon, sa feue femme.*

Suivent les dispositions matérielles :

Il lègue tous ses biens à son unique fils Jean et des sommes plus ou moins importantes à ses nombreuses filles légitimes et naturelles, 15 000 livres à Suzanne, sa fille aînée. De ses deux autres filles Catherine et Anne, il veut que l'une soit mariée, et que l'autre entre en religion sous l'ordre de Fontevault.

Deux autres filles Marguerite et Renée entrèrent en religion sous l'ordre de Fontevault. (Marguerite deviendra abbesse de Ligueux)

Quant à sa fille naturelle Marie, elle se contentera de 500 livres pour la marier ou la mettre en religion *si elle veut* mais n'a pas droit de porter le nom d'Escars⁴ ni le chaperon de velours⁵.

Le testament est suivi, en 1544, d'un codicille dans lequel il lègue 18 000 livres à sa fille Anne pour la marier (on suppose donc que c'est Catherine qui est entrée en religion). Entre temps, il a eu une autre fille naturelle Jacqueline, qualifiée de demoiselle ; il lui lègue la somme de 2000 livres pour la marier. Jacqueline est élevée par Suzanne, sa sœur (ou plutôt demi-sœur) aînée et elle est autorisée à porter le nom d'Escars.

Il semble peu probable que François ait laissé sa trace dans l'architecture du château : durant son règne, la période *gothique flamboyant* était terminée et la 2^{ème} Renaissance pas encore arrivée à Varaignes.

³ MC/ET/III/12

⁴ À cette époque, les Pêrusse des Cars se font appeler *d'Escars*.

⁵ Coiffure que portaient les demoiselles nobles.

Son fils Jean est né vers 1520. Marié à Anne de Clermont-Tonnerre, il fut Sénéchal du Bourbonnais, Conseiller d'état, Chevalier des Ordres de St-Michel et du St-Esprit et Lieutenant général des armées du roi. Ses armoiries rappellent qu'il était de sang royal par sa mère Isabelle de Bourbon.

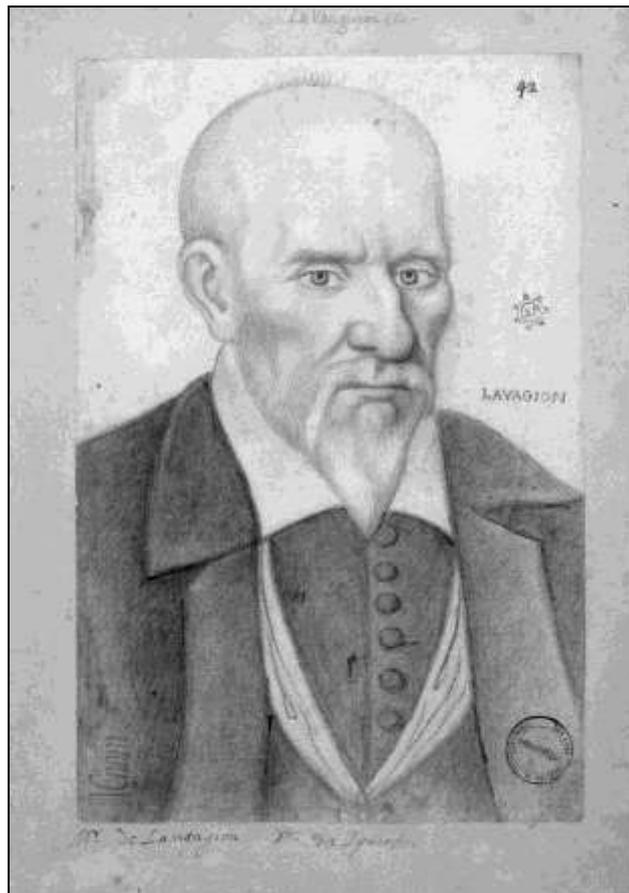
Il combattit en Italie, puis prit une part active dans les guerres de Religion au cours desquelles, dans le parti catholique, il s'opposa à Geoffroy de Vivans et combattit à Jarnac et Moncontour.

Alors qu'il était vassal du vicomte de Rochechouart, sa terre de Lavauguyon fut érigée en comté par le roi Henri III en 1586, en remerciements de ses faits d'armes.

Voici ce qu'en écrivait Brantôme, dans le tome VII de ses œuvres :

« Monsieur de la Vauguyon a toujours servy le Roy tant qu'il a peu et ne s'est jamais retiré, bien qu'il fust for vieux et cassé, mais il roulait toujours, tant il avait le coeur et le zèle bons; et mesme se trouva au siège de Chartres dernier⁶, où il se soucyait autant des harquebusades que de rien. Il se présentait aussy résolument hors des tranchées comme tout autre. L'on disait qu'il faisait cela exprez pour se faire tuer, voyant ses jours approcher, les estimant mieux et plus honorablement là achevez que dans son lict. »

Il rédigea son testament⁷ en 1551. Il était encore jeune mais il s'apprêtait à partir guerroyer en Italie pour le service du roi Henri II. Il venait d'hériter de son père, mort en 1550, et d'épouser Anne de Clermont Tonnerre⁸.

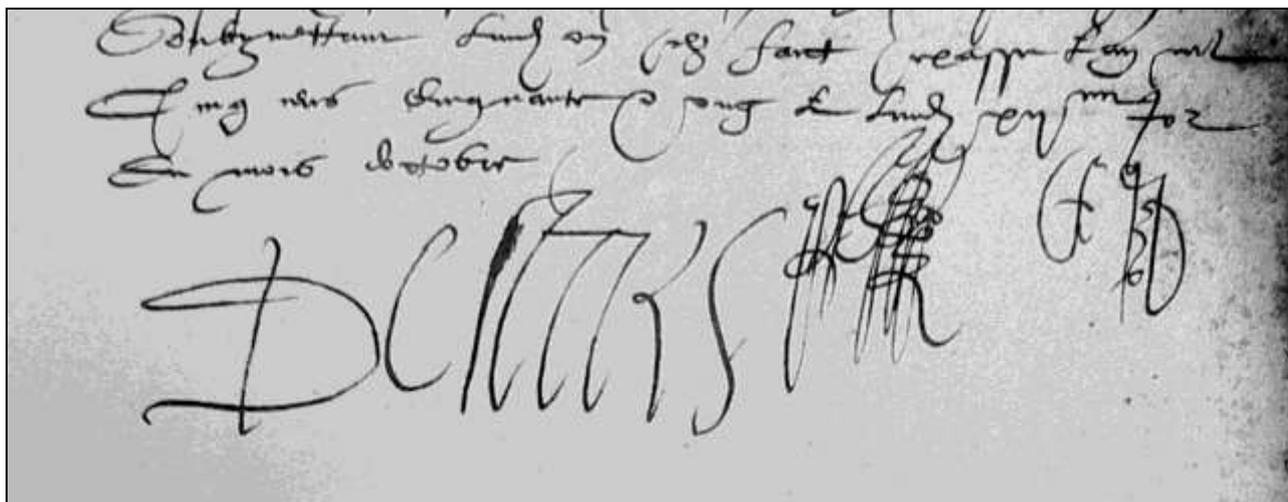


Jean des Cars

⁶ Le siège de Chartres (1568) mit fin à la 2^{ème} guerre de Religion.

⁷ Archives Nationales MC/ET/XLIX/46

⁸ Les généalogistes, se basant sur les travaux de l'abbé Nadaud, situent ce mariage en 1561 mais le testament prouve qu'il était déjà marié (depuis peu) le 12 octobre 1551.



La signature de Jean des Cars au bas de son testament de 1551

Que nous apprend ce testament ?

- Il confirme que ses parents François des Cars et Isabelle de Bourbon ont bien été enterrés dans l'église de Varaignes

- Jean dit résider au château de Lavauguyon mais c'est dans l'église de Varaignes qu'il souhaite être enterré (comme il ne mourra que 45 ans plus tard, nous ne savons pas si ce souhait fut exaucé).

- Il exprime la volonté de faire édifier un tombeau de marbre sur la sépulture de ses parents dans l'église de Varaignes.

Tout porte à croire que ce tombeau fut effectivement réalisé, puisqu'un document de 1630 relate en ces termes la visite pastorale de l'évêque de Limoges :

« Il y a deux grands tombeaux eslevés au milieu du chœur qui l'empeschent fort. On nous a dict que c'estoit les sépultures de feüs messieurs de Lavauguyon... Le curé se nomme M. Léonard Barbazanges, confidentiaire⁹ de Monsieur de Lavauguyon. Il y a contestes entre luy et l'autre précédent confidentiaire, à ce qu'on nous a dict mais que personne n'ose se plaindre à cause de la puissance du seigneur du lieu comte de Lavauguyon¹⁰.

Nous évesque susdit avons ordonné que le curé comparoistra par devant nous pour estre ouy sur le contenu dudict procès-verbal et qu'il fera desmolir les tombeaux qui sont dans le milieu du chœur. »

Le motif de cette démolition reste mystérieuse. Y a-t-il eu quelque contentieux entre l'évêque et les seigneurs de Lavauguyon, ou plus simplement, est-ce une conséquence de la réforme catholique qui prônait plus de sobriété ?

Nous pouvons légitimement penser que Jean est revenu de sa campagne d'Italie avec le projet (peut-être aussi avec des architectes et des artisans) de bâtir les ailes sud et est du château de Varaignes dans le style de la deuxième Renaissance, avec la cour intérieure qui fait l'originalité du château.

Mélanie Pimont-Lebeaux nous en fait la lecture : *« L'ensemble est conçu pour créer une illusion d'homogénéité, de symétrie et de régularité, effet accentué par les lignes horizontales (bandeaux, impostes) qui relient toutes les ouvertures entre elles. Des consoles ornées de feuilles d'acanthé soulignent l'imposte de la porte et des deux fenêtres de droite... Cette façade, exceptionnelle dans le paysage architectural périgourdin, se distingue par sa monumentalité, la volonté de créer un espace entièrement ouvert sur la cour où l'escalier se fond littéralement derrière les éléments conceptuels de la façade, mais reste mal adaptée à un logis de cette taille. »*

⁹ Prêtre qui a obtenu un bénéfice ecclésiastique illicite.

¹⁰ À cette époque, il s'agit de Jacques Stuart, alors maréchal de France.



Cour intérieure (seconde Renaissance) de Varaignes

Cependant, l'œuvre de Jean des Cars resta inachevée, il vit mourir ses deux fils et par le mariage de sa fille Diane, Varaignes passera dans la maison Stuart. Il nous faut faire un petit retour en arrière pour expliquer cette situation.

Pendant la période troublée des guerres de Religion, l'impunité était de mise pour les seigneurs qui cherchaient à assouvir leur ambition personnelle sous couvert de la guerre : meurtres, enlèvements, séquestrations... étaient monnaie courante. Jean des Cars ne s'en est pas privé. Il était tuteur de sa riche nièce Anne de Caumont, marquise de Fronsac¹¹. Vers 1581 (Anne est alors âgée de 6 ou 7 ans), il résolut de la marier à son fils Claude¹² âgé de 14 ans et il en profita pour confisquer ses biens. Anne fut séquestrée au château de Lavauguyon mais semble-t-il, choyée et protégée par sa belle-mère Anne de Clermont, qui la considérait comme sa fille.

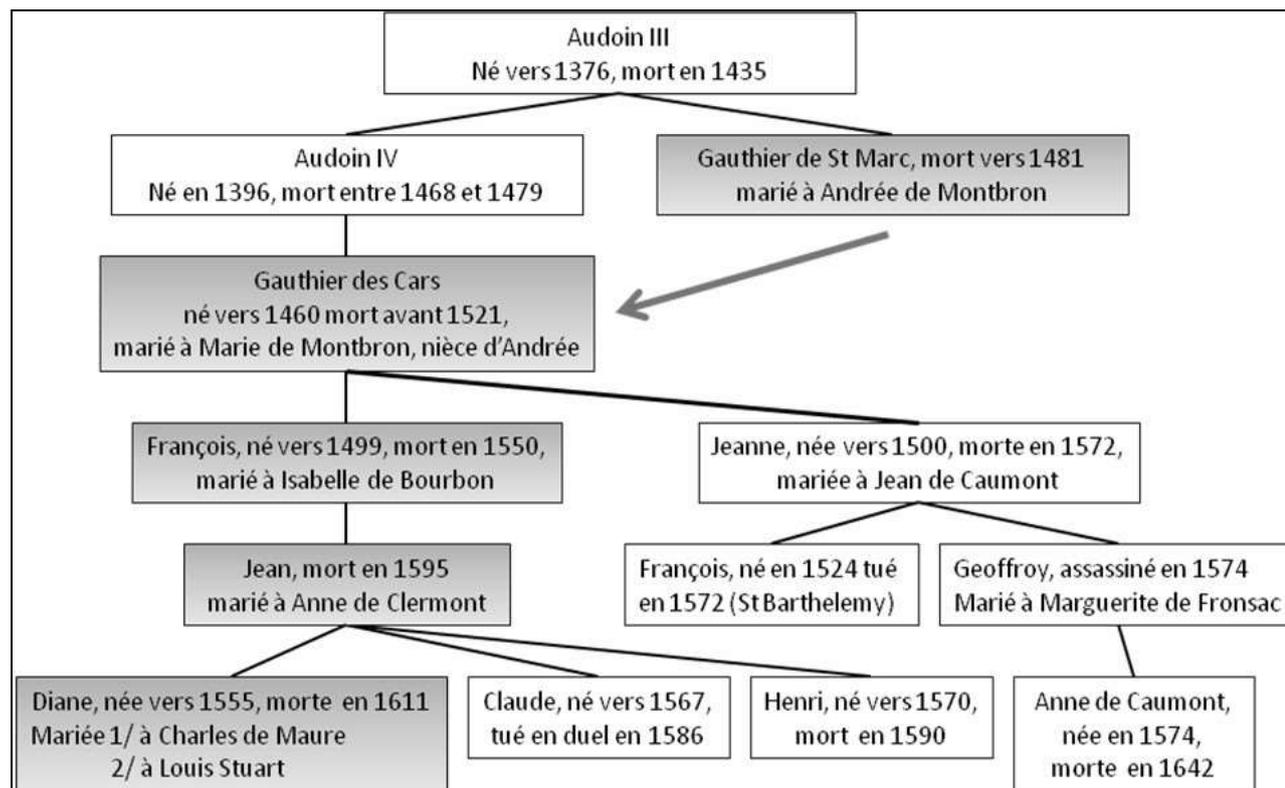
Mais en 1586, Claude fut tué dans un duel déloyal par Charles de Biron qui convoitait lui aussi Anne de Caumont¹³. Jean s'empressa de faire épouser la jeune veuve par son second fils Henri, alors âgé de 16 ans. Ce second fils mourut à 20 ans sans descendance et c'est donc sa fille Diane qui devint à son tour une héritière convoitée.

¹¹ Les de Caumont (Castelnau) étaient du parti huguenot. Geoffroy, le père d'Anne, était mort - probablement empoisonné - avant la naissance d'Anne.

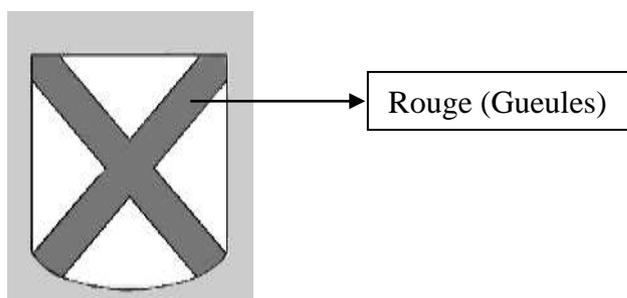
¹² Avec une dispense de Rome, les futurs époux étant parents comme le montre la généalogie.

¹³ La vie d'Anne de Caumont est une véritable tragédie : plusieurs fois enlevée et séquestrée, objet d'un conflit entre son tuteur et sa mère, veuve pour la 2^{ème} fois à 18 ans, otage du duc de Mayenne, convertie de force au catholicisme..., elle fut promise aux Guise, épousera François d'Orléans qui dilapidera sa fortune, et finira au couvent.

Généalogie simplifiée des Pérusse des Cars



Les Stuart de Caussade.¹⁴



Diane des Cars avait épousé très jeune, en premières noces, Charles de Maure¹⁵, mais son père Jean des Cars lui trouva un meilleur parti en la personne de son protégé Paul Stuart. Paul Stuart était le riche fils héritier de François Stuart, mais c'était surtout un des mignons d'Henri III, plus connu sous le nom de Saint-Mégrin¹⁶.

Diane est déjà mariée, qu'importe ! On se débarrassa du mari dans un simulacre de duel à Angoulême en 1575 au cours duquel Saint-Mégrin tua Charles de Maure.

Jean, le père de Diane, fut-il l'instigateur ou seulement le complice de cet assassinat ? Toujours est-il que Diane s'appretait à épouser l'assassin de son mari mais le sort en décida autrement.

En effet, Saint-Mégrin avait eu le mauvais goût de séduire la duchesse de Guise et de s'en vanter¹⁷ : le duc le fit sauvagement assassiner le 21 juillet 1578. Il eut le corps haché par une vingtaine de coups, mais ne mourut que le lendemain, ayant eu le temps de faire son testament.

¹⁴ Les Stuart prétendent être issus des Stuart d'Écosse et en portent les armes anciennes. On relève de nombreuses variantes d'orthographe, Stuer, Estuert, Estuart, d'Estuart...

¹⁵ Pour l'anecdote, Diane avait eu avec Charles de Maure une fille, Louise. Cette dernière devint la grand-mère de Mme de Montespan, la célèbre favorite de Louis XIV, avec qui le roi aura 7 enfants.

¹⁶ Ou Saint-Maigrin. Voir l'ouvrage de Nicolas Le Roux *La faveur du roi* Ed. Champ Vallon, 2013

Il n'y aura jamais de recherches judiciaires, le roi ayant parfaite connaissance du nom du commanditaire du meurtre.



Paul Stuart de Caussade dit Saint-Mégrin

L'Estoile, le chroniqueur de l'époque, nous raconte que Saint-Mégrin fut beaucoup pleuré par le roi, mais pas par la cour où il était assez unanimement détesté, ce qui semble confirmé par cette *oraison funèbre* du futur Henri IV¹⁷ : *Je sais bon gré au duc de Guise mon cousin, de n'avoir pu souffrir qu'un mignon de couchette le fit cocu. C'est ainsi qu'il faudrait accoustrer tous ces petits galants de la cour qui cherchent à approcher les princesses pour les muguer et leur faire l'amour.*

Les tombeaux de marbre, que le roi avait fait édifier pour Saint-Mégrin et deux autres de ses mignons (Maugiron et Quélus) dans l'église St-Paul, furent détruits par les ligueurs.

À défaut de Paul, Diane épousera son frère Louis Stuart qui devint à son tour gentilhomme ordinaire à la chambre roi.

¹⁷ Brantôme ajoute : *...en quoy il fut ingrat car monsieur de Guise l'avoit poussé et fait connoistre au Roy la première fois qu'il vint jamais à la cour.*

¹⁸ Citée par J. Dubois de Lavauguyon dans *Les Quelen de Lavauguyon.*

Le couple aura trois enfants dont Jacques, le seul enfant mâle, sera l'héritier.

Jacques Stuart (1588-1671) épousa en 1607 Marie de Roquelaure. Héritier à la fois de la fortune des Caussade et des des Cars de Lavauguyon, il reprit les titres de ses père et mère, Marquis de St-Mégrin, comte de Lavauguyon, Prince de Carency et... seigneur de Varaignes.

Diane mourut dans son château de Varaignes en 1610 ou 1611 mais son fils Jacques Stuart se désintéressa de Varaignes qu'il mit en fermage, marquant pour le château le début d'un long déclin. Jacques et son épouse eurent un fils Jacques (que nous appellerons Jacques II) et une fille Marie.

Jacques II Stuart, lieutenant général du roi (le jeune Louis XIV), fut tué à Paris lors des combats de la Fronde en 1652 et inhumé dans la basilique de St Denis, sur ordre personnel du roi. Jacques II étant mort sans descendance, c'est sa sœur Marie qui devint l'héritière, inaugurant un nouveau changement de dynastie.

Les Quelen.

Marie Stuart fut fille d'honneur de la reine Anne d'Autriche. Elle épousa en 1653 un gentilhomme breton, Barthelemy de Quelen. Ce dernier fut tué à Douai en 1657. Leur Fils Nicolas continua la lignée¹⁹, reprit les titres de son grand-père maternel, en particulier celui de comte de Lavauguyon ; il rendit encore hommage pour Varaignes au comte de Limoges en 1697 mais le titre de seigneur de Varaignes tomba progressivement en désuétude.

C'est le second mariage de Marie Stuart en 1668 qui précipita la chute des seigneuries de Lavauguyon et de Varaignes.

André de Béthoulat, le second époux de Marie, était « *un des plus petits et des plus pauvres gentilshommes de France. Il se fait entretenir par Mme de Beauvais, 1^{ère} femme de chambre de la reine Anne d'Autriche. Il fut seigneurifié (sic) par son mariage avec Marie Stuart* », nous dit Saint-Simon dans ses *Mémoires* (tome 1).

En 1689, à cause des dettes de jeu de son époux, Marie Stuart dut abandonner à ses créanciers les seigneuries de Varaignes et Lavauguyon (qui seront vendues en 1720).

Marie Stuart mourut à St Mégrin, en Saintonge le 29 octobre 1693. Elle repose dans la chapelle du château de Lavauguyon.

André de Béthoulat finit sa vie misérablement, fou et ruiné. Il se suicida (de deux coups de pistolet !), en 1693, juste un mois après la mort de son épouse, peut-être justement suite au décès de celle-ci²⁰.

Par la suite, les seigneuries de Varaignes et Lavauguyon passèrent de main en main. Vincent Le Blanc, le premier acquéreur ne les conserva que trois ans ; le second acquéreur, Pierre de Laye, ne put s'acquitter de sa dette et les seigneuries revinrent *dans la main du roi*.

Un procès-verbal de visite de 1755²¹ décrit un château déjà très délabré. Quand la porte gothique fut démontée et vendue en 1928, le château menaçait ruine et il aurait pu disparaître sans la détermination – entre autres – de Gabriel Delâge, maire de Varaignes de 1968 à 1977, qui mena à bien le rachat du château et son sauvetage.

¹⁹ Le fils de Nicolas, Antoine-Paul-Jacques de Quelen de La Vauguyon, s'est illustré au cours de la bataille de Fontenoy en 1745. Pour le remercier, Louis XV le fit Duc et Pair de France ; il lui confia l'éducation des dauphins qui devinrent Louis XVI et Charles X.

²⁰ A.-F. Aude *Vie publique et privée d'André de Béthoulat, comte de La Vauguyon, ambassadeur de France (1630-1693)*, Paris, Ed. Champion, 1921.

²¹ Archives de Limoges 4 E 17



La porte de la tour de Varaignes par Jules de Verneilh le 19 septembre 1865.
(crayon - Carnet de croquis de Jules de Verneilh, Archives départementales 24.)



Le château de Varaignes par Jules de Verneilh le 19 septembre 1865.
(crayon - Carnet de croquis de Jules de Verneilh, Archives départementales 24.)

DE LA CATHÉDRALE ST. FRONT
À L'ANCIENNE CATHÉDRALE
ST. ETIENNE DE LA CITÉ :
HISTOIRE DE L'ORGUE MARIN
CAROUGE.



Séance du 1^{er} octobre 2015
Par Henri Aristizabal
Titulaire de cet orgue.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En préambule à ces quelques propos sur l'orgue Carouge de St. Etienne de la Cité, je tiens à dire combien je suis sensible à l'invitation qui m'est faite de m'exprimer devant une aussi docte assemblée.

Je remercie particulièrement le président de l'association « GRHIN », de m'avoir, à la suite d'une communication faite l'an dernier à la SHAP de Périgueux, proposé de réitérer l'exercice aujourd'hui à Nontron.

Je tiens à le remercier également d'avoir pris sur son temps pour photographier l'instrument de manière à illustrer des propos qui pourraient parfois paraître trop techniques.

Doit-on parler d'histoire, ou des histoires, s'agissant de l'orgue de la Cité ?

En effet, sorti des mains de son facteur en 1733, il lui aura fallu 260 ans pour se retrouver, au terme de bien des épreuves, sa figure première telle que nous la voyons aujourd'hui et au terme d'un voyage de ...800 mètres environ qui l'aura conduit de la Cathédrale St. Front à l'ancienne Cathédrale St. Etienne.

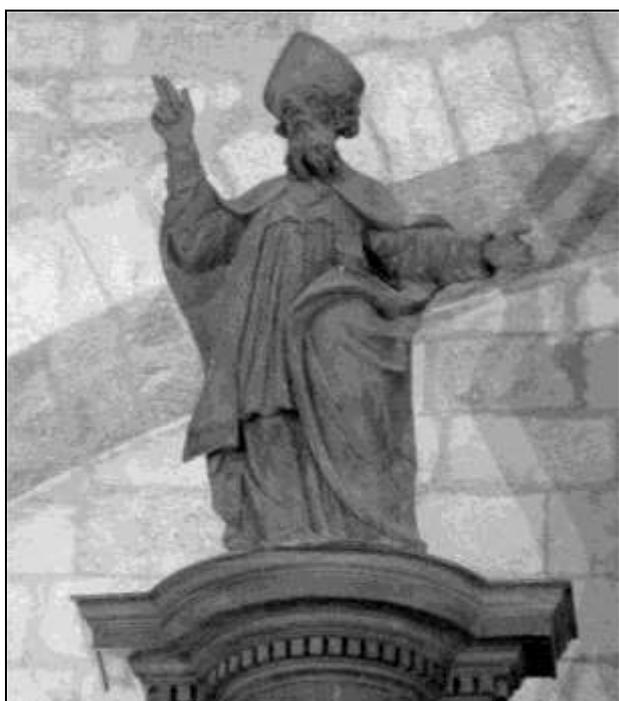
Vu de la nef, l'instrument en tribune a grande allure.

Son Grand Buffet comportant trois tourelles en mitre et deux plates faces doubles.

La tourelle centrale, couronnée de la statue du Christ glorieux tenant de la main gauche un étendard, culmine à près de dix mètres et repose sur un culot représentant une tête de femme - Ste Cécile ? - qu'encadrent deux chérubins.

Les tourelles latérales sont sommées des statues éponymes des deux cathédrales : l'évêque St. Front coiffé de la mitre pour celle de gauche ; St. Etienne portant la dalmatique et le manipule sur celle de droite. L'une et l'autre tourelle reposent sur deux atlantes de deux mètres vingt et s'élèvent à environ neuf mètres.





St. Front



St. Etienne.



Ste Cécile.



Les deux Atlantes.

Le buffet de Positif reprend le même schéma, à cette différence près que les trois tourelles adoptent une disposition en V, et que des paniers de fleurs sont posés en amortissement des tourelles latérales.



Le buffet de Positif.

Les deux buffets s'ornent de masques à tête de lion en haut des tourelles ; de rinceaux découpés en bas-relief au sommet des plates faces ; et de volutes d'acanthes reliant ces dernières à la tourelle centrale pour le grand buffet, et aux tourelles latérales pour le positif.

Si on ajoute que le soubassement du grand buffet est en noyer, que les flancs du grand et du petit instrument sont enrichis d'un décor en ronde bosse, on comprend l'impression que ce magnifique instrument du premier tiers du XVIII^e siècle peut faire sur celui qui le contemple.

A qui doit-on cet orgue ?

Deux petites planchettes, fixées aux sommiers de l'instrument et découvertes au XIX^e siècle, nous apprennent que « *Cette orgue a été faite par les soins et aux dépens de Messire Dominique Dejhean, Prêtre et Chanoine de Périgueux. Elle a été fabriquée par le sieur Marin Carouge, facteur d'orgue à Paris. Elle fut commencée en 1731 le septième du mois d'août et finie le 12 septembre 1733 et a été reçu premier organiste le Sieur Joseph Jossot, prieur de Saint-Martin* ».

Il ne semble pas qu'il s'agisse là du premier orgue de Périgueux. Une étude de Monsieur l'abbé Roux, consacrée en 1915 aux « *anciennes tribunes et buffet d'orgue de l'église Saint-Front* » et citant l'inventaire du Trésor de l'église en 1553 (Bull. arch. T XXX, p. 290, n^o 143), mentionne « *autre grand drap de soie verte... lequel se met au devant des orgues* ».

De même, une transaction passée entre le chapitre de St-Front et celui de St Etienne stipule que les orgues qui se trouvaient déjà en 1586 dans l'église St. Front y resteraient. (Arch. Dép. Minutes Maigne).

Ainsi, en 1731, Périgueux fit appel au Parisien Martin Carouge pour doter la cathédrale d'un nouvel orgue. Fils du facteur parisien Jacques Carouge, connu pour avoir notamment travaillé en 1672 à l'orgue de Notre-Dame... et pour ses démêlés avec la justice au terme de travaux parfois médiocrement réussis, Marin Carouge préféra s'éloigner de Paris, s'installa à Ornans dans le Jura où il mourut le 9 octobre 1735, après avoir exercé son art en province.

En 1731, notre facteur avait acquis une certaine notoriété puisqu'il avait à son actif divers instruments : Salins (1717), Orgelet (1724), La Chaise-Dieu (1726), Arbois (1728), pour ne citer que les plus importants. Il était également intervenu dans le Puy-de-Dôme, à la cathédrale de Clermont-Ferrand (1707), à l'abbaye de Beaumont (1707), à Maringues (1708). Sans doute aussi à Eymoutiers en Haute-Vienne. Peut-être cela explique-t-il les raisons pour lesquelles on l'avait fait venir en Périgord.

Quelle était la composition de cet orgue ?

Les documents manquent qui pourraient nous permettre de le dire avec certitude. Toutefois, les dimensions du grand buffet, la comparaison avec d'autres instruments de ce facteur, la connaissance de la facture classique, peuvent raisonnablement faire pencher pour un orgue à trois ou quatre claviers avec un pédalier, et comportant une trentaine de jeux.

Notons ici que le buffet de notre orgue est à rapprocher de celui qui fut construit en 1731-1736 pour l'abbaye de Clairvaux et qui est aujourd'hui conservé à la cathédrale de Troyes. Or celui-ci est l'œuvre du facteur champenois Jacques Cochu. Carouge et Cochu avaient-ils recours au même sculpteur pour décorer leurs orgues ? On ne sait ; mais la ressemblance entre les deux buffets est frappante.

On ignore ce qu'il advint de cet orgue pendant près d'un siècle.

Il faut attendre 1824 pour une première restauration par Loiselot de Paris et André de Moulins. A en croire un parchemin fixé sur les sommiers, l'orgue avait été « *relevée et mise dans son état primitive* » (sic.) par leurs soins.

Signalons au passage qu'un inventaire de la fabrique de St. Front fait la même année, situe la provenance de cet orgue à ... l'église de la Cité. Affirmation ne manquant pas, sans doute, d'intérêt, mais vraisemblablement erronée.

1834 marque le début des tribulations de l'instrument.

Nicolas Stemphy, facteur d'orgues et d'harmoniums à Peyrignac (Charente-Maritime), effectue une nouvelle restauration.

En 1837 et 1839, il fallut encore intervenir pour des réparations, selon les registres de la fabrique.

Vers 1870, on décida d'acquérir un orgue sans doute plus conforme au goût de l'époque. La maison Merklin-Schütze, à qui on s'était adressé, proposa un instrument construit pour l'Exposition de Paris en 1869. Il s'agit de celui que l'on voyait en tribune à St. Front affublé autrefois d'une montre peinte sur toile en trompe-l'œil, remplacée aujourd'hui par un véritable buffet.

Démonté en 1873, le vieil orgue de Carouge fut entreposé dans les greniers de l'évêché. Il y perdit notamment le buffet de Positif qui disparut mystérieusement.

Les Périgourdins faillirent aussi perdre ce qui restait de l'instrument. En effet, une correspondance entre M. Verreyt, administrateur de la société Merklin-Schütze, et M. Gibon, trésorier du Conseil de fabrique de l'église de Commentry (Allier), nous fait part de tractations portant sur la vente de l'orgue ; tractations qui, heureusement, ne purent aboutir.

En 1885, Monseigneur Rebière, curé de la Cité, acheta le vénérable instrument... qui ne put être remonté pour cause de projets de travaux à l'église St. Etienne.

On entreposa les restes de l'orgue de Carouge dans l'ancienne chapelle épiscopale de la Cité, (Chapelle Ste Marthe), jusqu'en 1904, date à laquelle Monseigneur Rebière fit appel au facteur Mutin de la maison Cavaillé-Coll pour remonter l'instrument.

En fait, ce dernier fut restructuré et recomposé, et son esthétique en fut radicalement changée. Le buffet fut élargi. La tribune étant plus haute qu'elle ne l'est aujourd'hui, les tourelles furent amputées de leurs statues. St. Etienne et St. Front furent placés de part et d'autre du grand retable autrefois dans le chœur de l'église de la Cité, aujourd'hui à la cathédrale St. Front. Quant à la statue du Christ, elle trouva une place près d'un autel du côté nord.

Le positif ayant disparu, comme on l'a dit, la console en fenêtre céda la place à une console retournée regardant vers le chœur.

La composition, (trente-deux jeux répartis sur trois claviers), suivit les canons de l'époque. L'orgue classique devint un instrument propre à jouer la musique romantique et moderne. Son inauguration le 8 janvier 1805 donna dans le grandiose.

Outre Paschali, organiste périgourdin, se produisirent à la tribune Alexandre Guilmant et Ferdinand de la Tombelle, deux sommités musicales de l'époque. Le chanoine Eugène Chaminade relate dans le détail cette manifestation. La présence de l'évêque, de nombreux choristes sur une tribune décorée et fleurie, les chants exécutés, donnèrent à ce jour un lustre particulier selon la Semaine Religieuse de janvier 1905.

En 1932, Puget ajoute deux jeux à la composition de 1904. En 1953, il procède à un nettoyage de l'instrument.

1960 voit le déclin du nouvel orgue. Les pannes se succèdent ; jeux muets, cornements, mécanique défectueuse interdisant l'accouplement des claviers, soufflets percés, signalent l'état pitoyable de l'instrument. Si l'on ajoute qu'en 1965, lors d'un ravalement intérieur des murs, des monceaux de gravats se déposèrent dans l'orgue, et qu'en décembre 1967, une faille s'étant ouverte dans la coupole le surplombant, il pleuvait dans le grand buffet, on imaginera aisément l'état du malade.

Souhaitant sensibiliser l'opinion, l'ADOC, (Association de Défense de l'Orgue de Carouge dont Xavier Darcos fut la cheville ouvrière), vit alors le jour. Son objectif était de restaurer l'orgue, de le doter d'un buffet de Positif afin de remplacer celui qui avait disparu en 1873, et de revenir, autant que faire se pouvait, à l'esthétique du XVIII^e siècle.

Consulté, le célèbre organiste Francis Chapelet proposa une marche à suivre et établit un plan des travaux.

Leur exécution fut confiée par la Ville en 1972 à l'entreprise Boisseau de Poitiers dont la renommée n'était plus à faire. Mais le relevage des murs intérieurs de l'église par les Monuments Historiques, la transformation de l'accès à la nef, l'abaissement et la transformation de la tribune retardèrent la mise en œuvre des travaux... rapidement interrompus, l'entreprise poitevine ayant périclité.

Ils furent terminés en 1977 par un ancien ouvrier de l'ex-maison Boisseau, Alain Thomas de La Rochefoucault.

Mais une malédiction semblait s'acharner sur le pauvre instrument.

Le jour de l'inauguration par le grand Pierre Cochereau, titulaire de l'orgue de Notre-Dame de Paris, fut assombri par quelques cornements de mauvais augure. L'avenir ne démentit pas de si noirs présages. Très vite, cornements, pannes, mécanique rétive ou inopérante reprirent leur cycle infernal. Et en dépit des interventions de Jean-François Dupont de Lisieux et d'Alain Faye de Callen (Gironde), rien ne semblait pouvoir mettre un terme à une situation qui allait de jour en jour s'aggravant.

A la demande de Monsieur Yves Guéna, Sénateur-maire de Périgueux, le titulaire de l'orgue, Henri Aristizabal, se livre à une étude détaillée des diverses causes de dysfonctionnement et propose un programme de travaux qui soient définitifs.

Il est alors décidé de protéger l'instrument exposé aux variations de températures et aux méfaits de l'humidité, en le désolidarisant du mur ouest auquel il est accolé. On procède aussi à des travaux d'isolation d'une verrière ainsi que de la totalité de la tribune au moyen d'un double

plancher. Et surtout, pour diverses raisons dont celle d'une gestion rationnelle de l'espace intérieur du grand buffet, on tâche de revenir à l'orgue de Carouge.

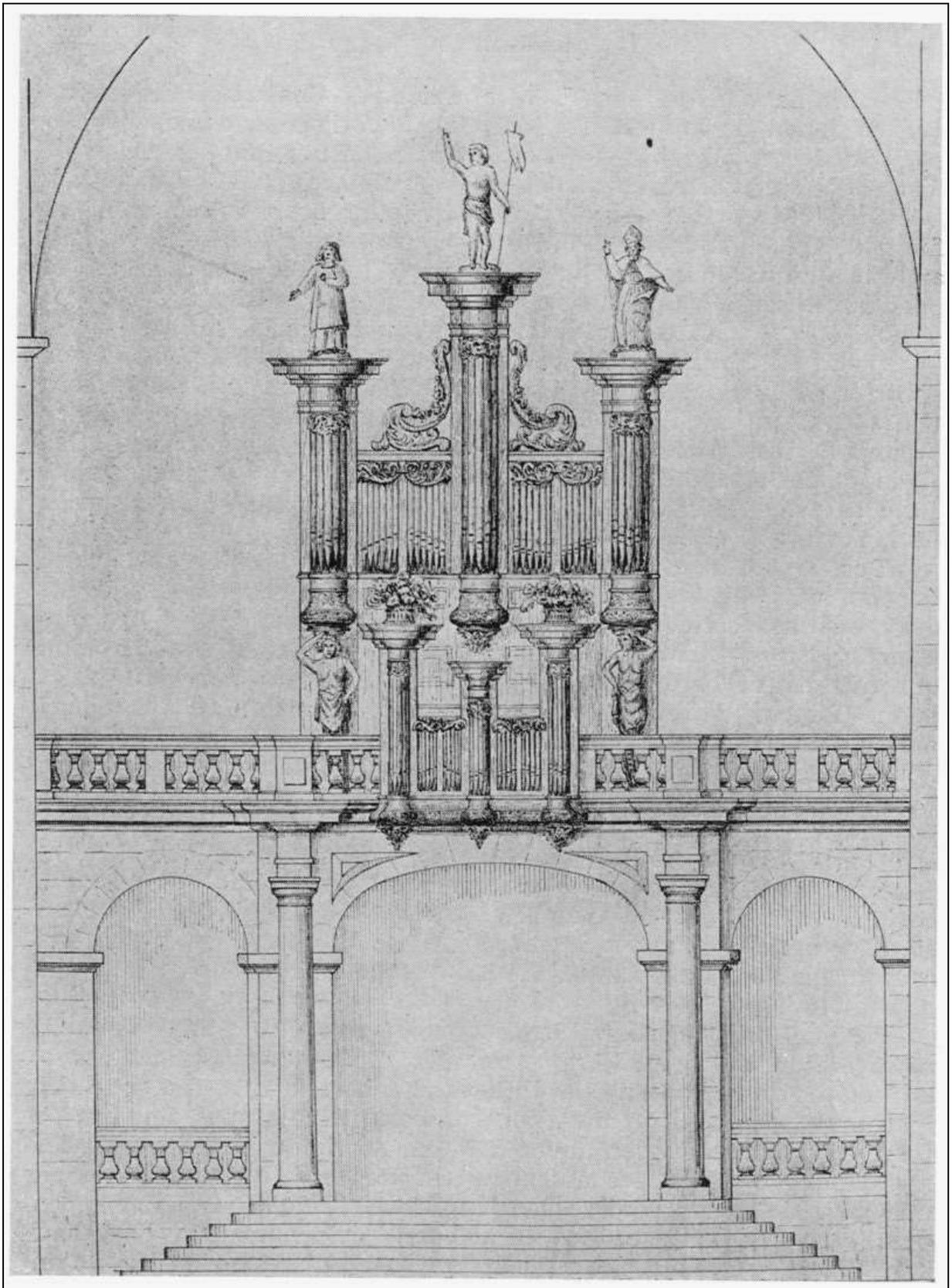
A la suite d'un appel lancé le 22 septembre 1987, Barthélémy Formentelli, facteur d'orgue né à Courquetaine en Brie (fief des Couperin), mais ayant ses ateliers en Italie, obtient le marché le 14 mars 1989. La qualité de ses restaurations, notamment d'orgues historiques, lui assurait une grande notoriété.

L'orgue de chœur.

En février 1991, l'orgue est démonté et déposé. En 1992, le buffet Positif, dont le mariage avec le grand buffet de Carouge n'était pas des plus heureux sur le plan esthétique, fut doté d'un soubassement et placé par l'entreprise paloise Pesce à l'entrée du chœur à droite, où on peut le voir aujourd'hui. Il comporte sept jeux provenant de la restauration précédente, un clavier manuel de 56 notes et un pédalier de 30 notes en tirasse permanente, et a retrouvé sa fonction première d'orgue de chœur (cf. Notes).



L'orgue de chœur.



Gravure ancienne (Photo Aristizabal)

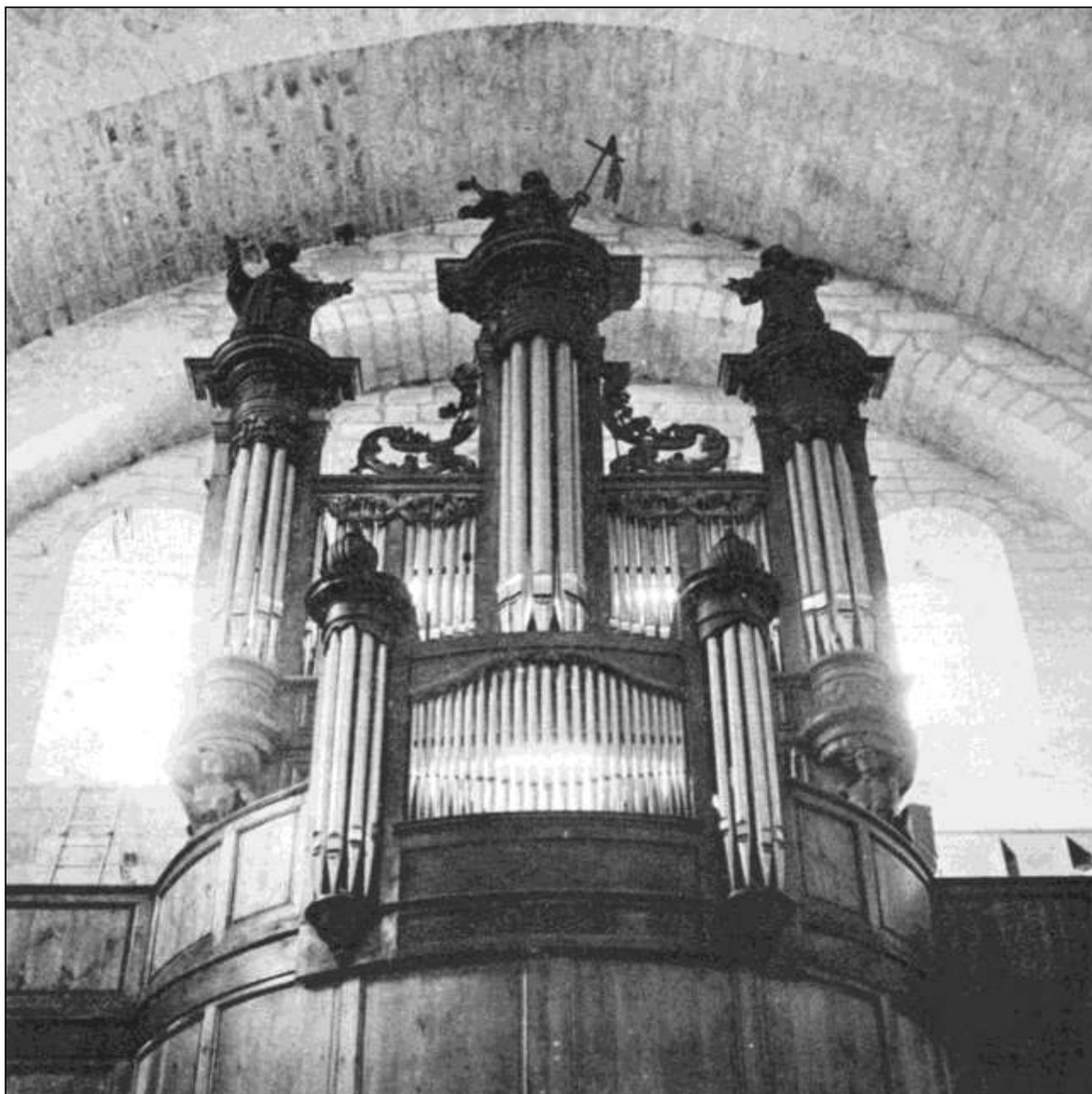


Photo avec l'ancien Positif; (Photo Agence Média-Press; Laurent Caignard, Pascal Serre)

Entre-temps, les travaux du grand instrument ont commencé depuis 1990, le buffet Positif neuf, en copie à l'identique de l'original représenté sur une gravure de 1860 ; la restauration scrupuleuse des vénérables tuyaux anciens encore utilisables ; la construction de tuyaux neufs selon les principes de Dom Bedos (cf. Notes). La console en fenêtre comportant 4 claviers manuels retrouve ses mesures et sa place d'origine. Le pédalier « à la française » est en tirasse permanente sur le troisième clavier. La mécanique, les sommiers, les porte-vent suivent les règles de la facture du XVIII^e siècle. Quatre grands soufflets cunéiformes fourniront le vent nécessaire. La composition, qui prend en compte les contraintes du buffet, se rapproche au mieux de ce que dut être celle d'origine. La comparaison avec d'autres grands instruments de Carouge, entre autres orgues celui de La Chaise-Dieu (Haute-Loire), a été particulièrement éclairante (cf. Notes).

L'orgue est rapatrié en juin 1993. Les travaux de remontage, réglage, harmonisation et accord durent jusqu'au mois de novembre. L'instrument restauré retrouve la légèreté et la vivacité mécanique ainsi que les timbres et sonorités d'antan.

Il a été inauguré le 5 décembre par le grand Michel Chapuis, en présence des autorités civiles et religieuses, de nombreux musiciens venus de toute part, et surtout, d'une foule d'amis.

Orgue classique français, il sert à merveille la littérature des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, pour le plus grand plaisir des fidèles, des auditeurs, des artistes invités venant de toute l'Europe et même d'outre-Atlantique et, très égoïstement ... de son titulaire.

Ainsi a pris fin un parcours, mouvementé mais particulièrement instructif, au terme duquel un orgue souvent malmené, voire menacé d'éloignement, après avoir, hier, fait entendre sa voix sous les coupes de la nouvelle cathédrale, s'exprime aujourd'hui sous celle de l'ancienne, ayant retrouvé sa figure première.

« *La grande musique d'Europe - disait André Malraux - c'est le chant du paradis perdu* ».

M'est-il, en ce qui concerne la ville de Périgueux et l'église de la Cité, permis d'ajouter très modestement : « et retrouvé ».

Notice technique :

Orgue de tribune (buffet classé au titre des Monuments Historiques en 1976).

Caractéristiques :

4 claviers manuels.

Positif, Grand Orgue, Résonance : 50 notes (Ut 1 / Ré 5, sans dièse 1). En tirasse permanente sur le clavier de Résonance.

Accouplement « à tiroir » GO/Pos., Rés./GO.

Pression du vent : 77 mm.

Tuyauterie coupée au ton ancien La 395 Hz. Tempérament issu du mésotonique comportant 2 tierces majeures justes et 4 quasi-justes.

33 jeux. 2204 tuyaux. Tremblant doux. Rossignol à 10 tuyaux.

Composition :

Positif de dos : Bourdon 8', Montre 4', Doublette 2', Nazard 2 2/3', Tierce 2 3/5', Larigot 1 1/3', fourniture III, Cymbale II, Cromorne 8'.

Grand-Orgue : Montre 8', Bourdon 16', Bourdon 8', Prestant 4', Doublette 2', Grosse Tierce 3 1/5', Nazard 2 2/3', Tierce 1 3/5', Fourniture IV, Cymbale III, Grand Cornet V, Trompette 8', Clairon 4', Voix humaine 8'.

Résonance : Flûtes 8', Flûte 4', Trompette Basse/Dessus 8', Clairon 4'.

Echo : Flûte 8', Prestant 4', Doublette 2', Cornet II, Hautbois 8'.

N.B. Tout en n'ignorant pas que la perfection n'est pas de ce monde, le facteur et le titulaire ont prévu la possibilité de doter l'instrument de 5 jeux supplémentaires (à savoir : Flûte 4' et Trompette 8' au Positif ; Quarte 2' au grand-orgue ; Bombarde 16' à la Résonance ; Plein-Jeu III rangs à l'Echo), de manière à parachever l'œuvre de Carouge et faire de cet instrument magnifique un grand orgue classique français dans l'esprit du XVIII^e siècle.

Orgue de Chœur :

Buffet fourni par Jean-Loup Boisseau qui l'avait trouvé chez un antiquaire poitevin. Ancien orgue de chœur de l'église Ste Radegonde de Poitiers qui l'avait cédé au grand séminaire de la même ville, lequel le vendit à un antiquaire.

Caractéristiques ;

2 tourelles de 5 tuyaux en étain et d'une plate face de 23 tuyaux.

1 clavier manuel de 56 notes (UT 1 / Sol 5). Pédalier en tirasse permanente sur le clavier ; 30 notes (Ut 1 / Fa 3).

Composition :

Bourdon 84, Montre 4', Doublette 2', Nazard 2 2/3', Tierce 1 3/5', Plein-Jeu V.

La 440 Hz. Tempérament égal.

Documentation. Sources.

Sur Carouge, père et fils :

Martinot, Répertoire des travaux des facteurs d'orgues du IX^e siècle à nos jours. Ed. Fischbacher.
Base de données des Monuments Historiques.

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne. T. XCVI, n° 716 - 1993. (Publication trimestrielle de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand).

Bulletins de l'AFSOA 'Association Française pour la Sauvegarde de l'Orgue Ancien) et Connaissance de l'Orgue.

Norbert Dufourcq, le Livre de l'Orgue Français, T1, T2, T3**, TV. Picard - 1971 et sq.

Sur l'orgue de Périgueux en particulier :

La Semaine Religieuse : années 1903, 1904, 1905, 1932, 1939.

Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord, en particulier les années 1902 et 1915.

Henri Aristizabal et Xavier Darcos, L'orgue de l'église de la Cité ; Copédit - 1993.

Correspondances de Merklin : Archives Paroissiales de Commeny.



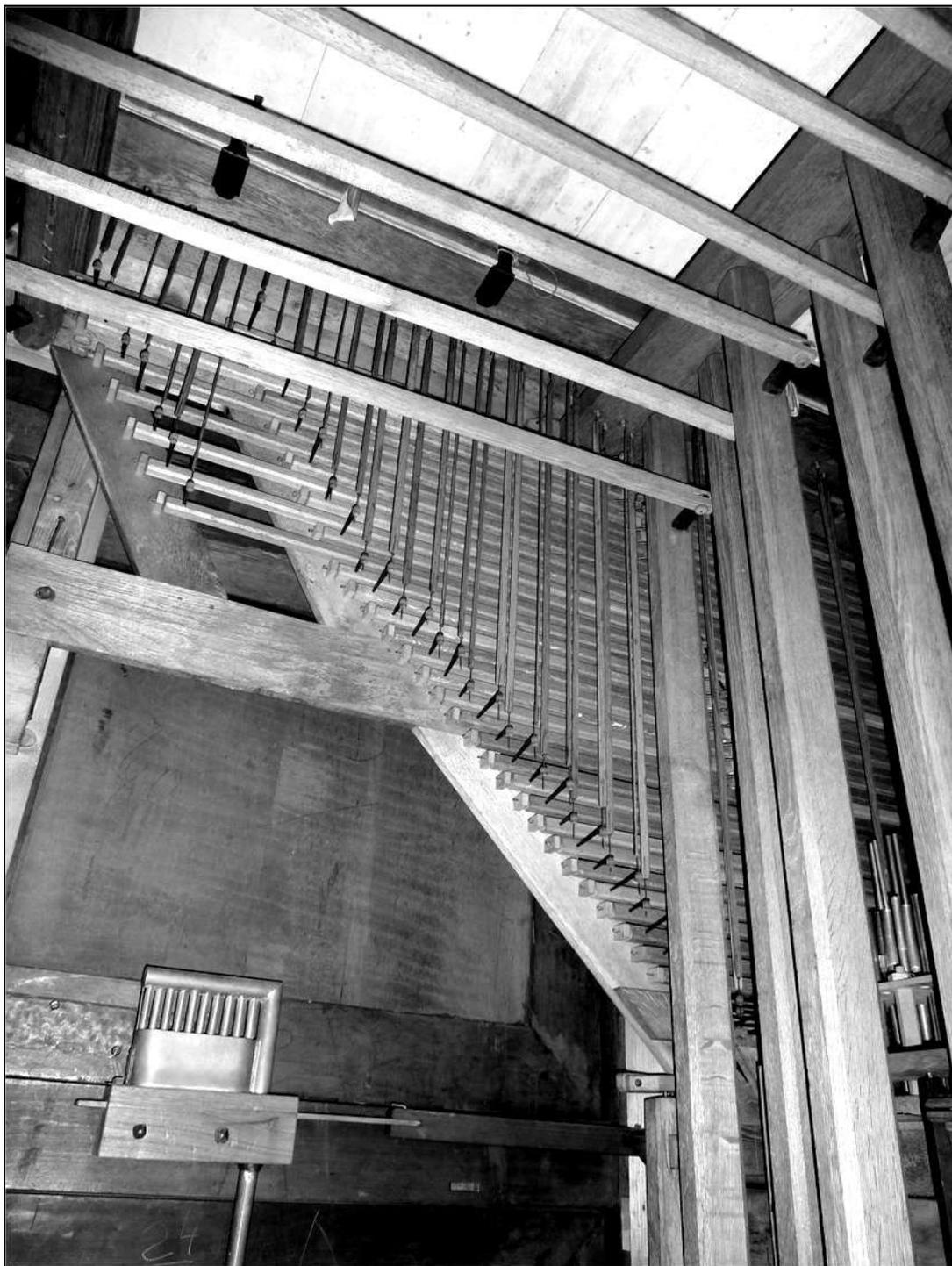
Les quatre claviers et leur titulaire.



Les soufflets.



Quelques tuyaux...



Une mécanique délicate.

Sauf indication, photos FG.

JEAN LAPEYRE MENSIGNAC



**Inauguration de la plaque
honorant Jean Lapeyre Mensignac à l'auditorium.
3 octobre 2015.**

Le Docteur Lapeyre Mensignac nous a quittés

par Hervé Lapouge

Commandeur de la Légion d'Honneur, Membre de l'Empire Britannique (M.B.E.), Croix de Guerre 1939-1945, Croix des Combattants Volontaires de la Résistance, Médaille de la France Libre, Médaille des Combattants, le Docteur Jean Lapeyre Mensignac nous a quittés. Au soir de plusieurs vies.

La première de ces vies fut celle d'une enfance nontronnaise, aux côtés de son jeune frère Pierre, puis d'une adolescence studieuse au Lycée d'Angoulême.

Etudiant en médecine à Bordeaux, une seconde vie à peine entamée, le joug de l'occupation allemande le conduisit, avec son ami René Chabasse, à mettre en place, dès l'été 1940, un réseau de passeurs aux environs de Bouëx. Puis, avec d'autres compagnons : Pierre Barrère, Charles Franc, Guy Margariti, Philippe Boireau, vint le temps d'organiser et de réaliser, en officiers du Bureau Central du Renseignement et de l'Action (BCRA) et du Bureau des Opérations Aériennes (BOA), de multiples opérations aériennes clandestines entre la Grande-Bretagne et la France. Ainsi furent notamment réceptionnés par atterrissages « Lysander », Pierre Brossolette et Forest Yéo-Thomas, agent secret britannique du Special Operations Executive, dans la nuit du 18 au 19 septembre 1943, près d'Ambérac, ou encore Claude Bonnier, délégué militaire régional chargé de coordonner et organiser les divers réseaux et mouvements de résistants dans la Région B, et son adjoint Jacques Nancy alias « Sape », futur chef de la Section Spéciale de Sabotage, dans la nuit du 14 au 15 novembre 1943 à Angeac-Charente.

Après l'arrestation à Bordeaux par la Gestapo, puis le suicide de Claude Bonnier par ingestion de cyanure le 9 février 1944 dans sa cellule, après la mort de René Chabasse, abattu à Angoulême le 21 février 1944, il ne resta plus à Jean Lapeyre Mensignac et à ses compagnons, traqués de toutes parts, qu'à fuir en ordre dispersé.

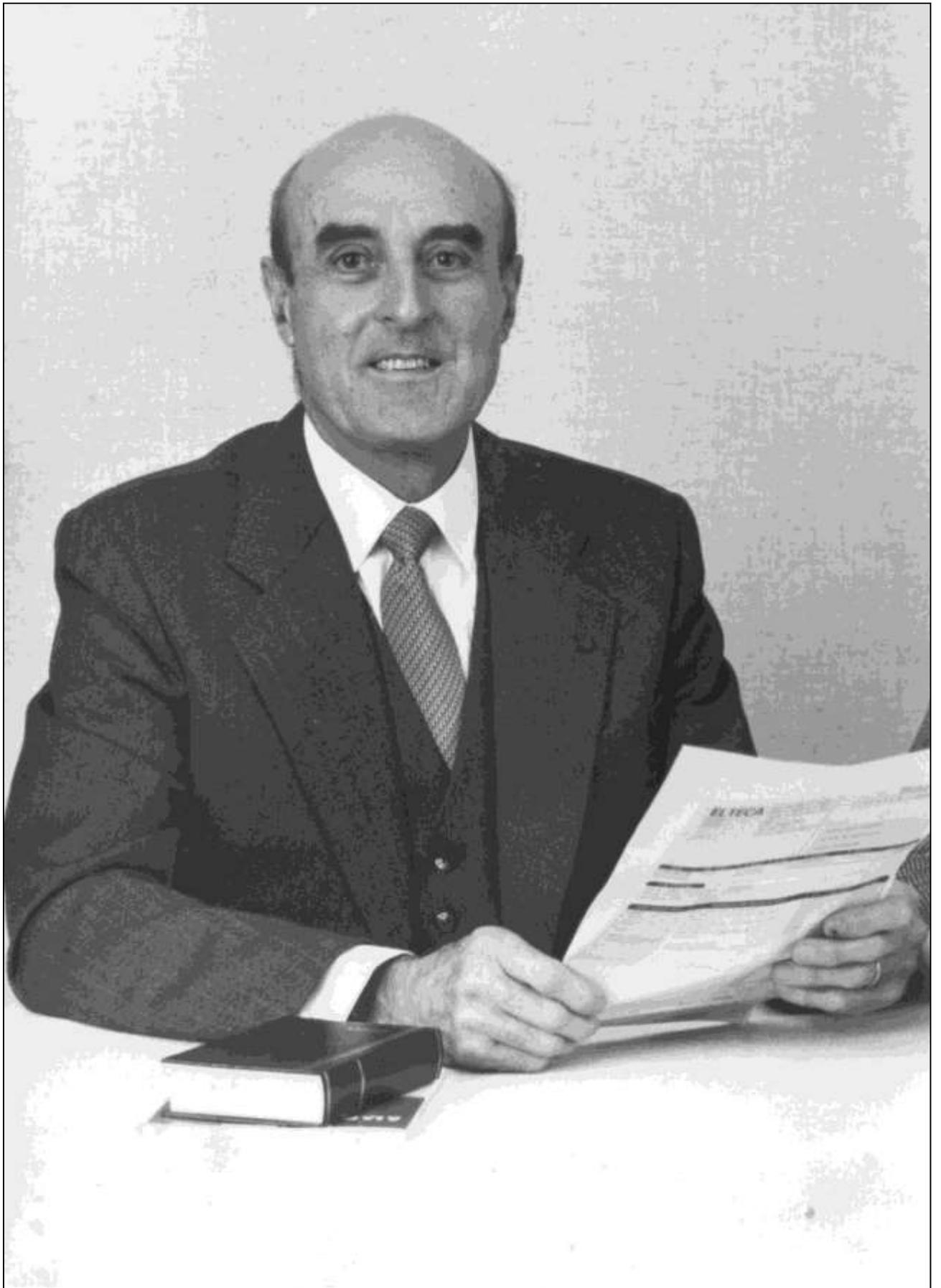
Dans un premier temps, Jean Lapeyre Mensignac et son cousin Claude Marsan trouveront refuge au domicile du Docteur Andorre, à Javerlhac puis, dans l'attente de nouveaux et forcément faux papiers d'identité qui seront fournis par Guy Héliès, alors secrétaire général de la sous-préfecture de Nontron, dans le grenier de l'école de Poperdu, caché par l'instituteur René Bersars, figure incontournable de la Résistance en Nontronnais.

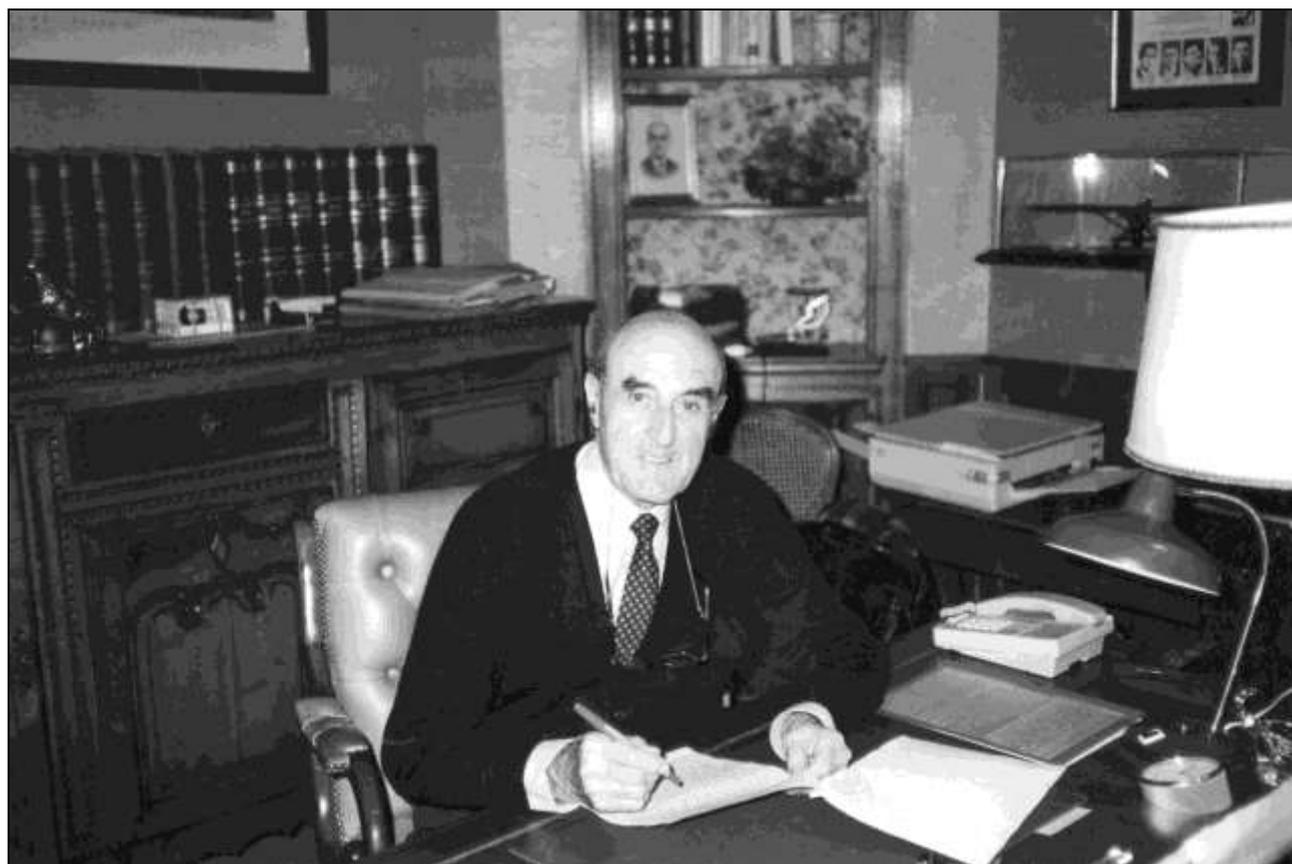
Après avoir rejoint en Région Provence-Côte d'Azur Eugène Bornier et la « mission Curé » jusqu'au terme des hostilités, Jean Lapeyre Mensignac allait devoir aborder une troisième vie.

Jean Lapeyre Mensignac, ou plus exactement le capitaine Lapeyre Mensignac, reprit alors sa véritable identité : étrange sensation ! Reprit ses études de médecine, les mena à bien, présenta sa thèse sur « Le traitement de l'angine de poitrine par les interventions sur le sympathique » pour obtenir, le 11 décembre 1947, son certificat d'aptitude au grade de Docteur en médecine. Il lui fallut aussi surmonter le départ – pour toujours - de son père, le 22 janvier 1948, auprès duquel le jeune médecin comptait pouvoir s'aguerrir.

Est-il vraiment nécessaire de s'appesantir sur ce que furent ses années d'exercice de la médecine, soignant l'âme et le corps, parcourant inlassablement routes et chemins, en homme d'écoute, de dévouement et de compétence.

L'heure de la retraite venue, dans une ultime vie, il sut conserver un regard à la fois bienveillant, enthousiaste et curieux sur le monde qui l'entourait, qui se transformait. Il écrivit aussi, laissant à tous, avec ses compagnons Pierre Barrère, Charles Franc, Guy Margariti, Jacques Nancy, notamment dans « Nos combats dans l'ombre », un témoignage incontestable sur l'histoire de notre pays et les vicissitudes d'une époque qu'il avait traversée, à l'heure de ses vingt ans, dans un souci de liberté et de tolérance qui ne le quitta jamais.





Discours de Monsieur Pascal Bourdeau, Maire de Nontron, Conseiller départemental.

Je tiens tout d'abord à vous remercier, toutes et tous de votre présence.

Remercier tout particulièrement Madame Lapeyre Mensignac d'avoir accepté de présider notre assemblée.

Remercier aussi Madame Andrée Gros dont la présence nous honore et honore notre ville.

Rentrée dans la Résistance dès 1940, à l'âge de 15 ans, elle effectue tout d'abord, comme son père et son frère aîné, des passages clandestins. Plus tard, chargée de mission au Bureau Central du Renseignement et de l'Action (BCRA) et au Bureau des Opérations Aériennes (BOA) elle est alors arrêtée par la Gestapo le 15 mars 1944. Andrée Duruisseau n'a pas encore 20 ans ! Emprisonnée, torturée, questionnée, sans jamais mot dire, elle connaît enfin le long et terrifiant parcours de la déportation du camp disciplinaire de Neue-Brem au sinistre camp de Ravensbrück.

Remercier également le docteur Jean-Marie Faroudja qui évoquera, pour avoir été son confrère et aussi son ami, le médecin Jean Lapeyre-Mensignac.

Personnellement, je dois l'avouer, je n'ai jamais rencontré le Docteur Lapeyre Mensignac. Je l'ai découvert, un soir de mars, dans cette même salle qui portera désormais son nom, à l'occasion d'une communication donnée par le Groupe de Recherches Historiques du Nontronnais.

Je l'ai découvert aussi à la lecture de ses « *Combats dans l'ombre* », ouvrage incontournable et irréfutable, rédigé avec une précision presque scientifique.

Ouvrage qui m'a permis de croiser les destins, parfois tragiques, de ses compagnons, de ses frères de lutte contre le nazisme, contre l'intolérance et pour la liberté : René Chabasse, ami d'enfance, de Madame Gros, Messieurs Jacques Nancy, Charles Franc, Pierre Barrère, Guy Margariti... tous résistants de la première heure.

J'ai également découvert le médecin par le souvenir reconnaissant qu'il a laissé dans bien des familles de Nontron et du Nontronnais, en médecin du corps et de l'âme.

Et je n'oublierai pas le regard autorisé porté sur un métier, une activité, qui furent pour lui une passion, dans un « *Aperçu de la pratique médicale à travers les âges* » fort heureusement publié dans Nontron et le pays Nontronnais.

Parole à Madame Gros.



Docteur Jean Lapeyre Mensignac *par Madame Gros Duruisseau.*

Nontron, samedi 3 octobre 2015.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Elus, Monsieur le Président Honoraire du Conseil de l'Ordre des Médecins, Mesdames et Messieurs les Anciens Combattants, Mesdames et Messieurs les représentants d'Associations, Mesdames et Messieurs les passeurs de Mémoire.
Chère Suzette.

Tout d'abord, je remercie Monsieur le Maire et son Conseil Municipal d'honorer un véritable résistant de la 1^{ère} heure en donnant le nom du Docteur Jean Lapeyre Mensignac à cette salle de l'auditorium de Nontron.

En ma qualité de survivante des Agents du Bureau des Opérations Aériennes dépendant du Bureau Central du Renseignement et de l'Action pendant l'occupation allemande, on me fait l'honneur de rappeler le parcours émérite de Jean Lapeyre Mensignac pendant cette tragique période de notre Histoire dès 1940.

Evoquer 4 années de luttes clandestines riches des activités exceptionnelles et particulièrement dangereuses du jeune étudiant patriote Jean Lapeyre Mensignac, me semble impossible dans un laps de temps raisonnable pour cette cérémonie ; je ne parlerai donc que de ses principales actions au service de la France.

En 1940, les Allemands occupent une partie de notre pays séparé par une ligne de démarcation. Jean a 18 ans, il commence ses études de médecine à Bordeaux.

Il est très humilié par la défaite et, aussi, très irrité d'être obligé de franchir une frontière pour rejoindre ses parents à Nontron. C'est alors que René Chabasse, son condisciple de Lycée depuis la classe de 6^{ème}, résidant à proximité de la ligne de démarcation, propose de lui faire franchir cette limite interdite. Ces voyages clandestins seront le début d'une grande aventure. En effet, les deux amis accompagnent fréquemment des personnes en difficulté, voire des autorités.

Par un heureux hasard, ils feront passer la ligne de démarcation à 2 agents du 2^{ème} Bureau, dont Guy Chaumet que Jean avait déjà rencontré à Paris : Guy Chaumet était responsable du réseau « Copernic » à Toulouse et Théo Burlot du réseau « F2 » qui avait des antennes au sein de l'administration à Vichy.

Dès mars 1941, ces deux éminents responsables engagent Jean et René comme Agents de renseignement, Jean habitant Bordeaux est sollicité pour procurer des renseignements, notamment sur les mouvements de troupes, ainsi que sur les bateaux et les sous-marins. Son appartement d'étudiant servira de point de chute secret. Les liaisons, les récoltes de renseignements et les passages clandestins de la ligne de démarcation commencent à bien fonctionner. Malheureusement, le 6 décembre 1941, Chaumet et Burlot sont arrêtés à Paris par la Gestapo. Tout contact est donc interrompu. Burlot sera déporté à Buchenwald. Chaumet réussit à tromper la police allemande, il est libéré et doit partir à Londres, il demande à J. Lapeyre Mensignac de le rejoindre à Paris et de l'accompagner à St-Etienne, au réseau « Sol » formé par Eugène Bornier. Jean s'engage comme Agent P2 au service Action du Bureau Central du Renseignement et de l'Action (B.C.R.A.) du Général de Gaulle à Londres.

Du Renseignement, il passe donc à l'Action.

Il interrompt totalement ses études à Bordeaux et devient clandestin avec des fausses identités successives. Il est initié à la marche du réseau : codage et décodage des câbles, parachutages, contacts et autres activités. Eugène Bornier lui témoigne sa confiance en le prenant comme adjoint.

Jean propose de créer une extension du réseau dans la région Aquitaine qu'il connaît bien, il sait qu'il peut compter sur ses amis étudiants. Le BCRA donne l'accord. Jean Lapeyre Mensignac est donc chargé d'organiser ce qui va devenir le Bureau des Opérations Aériennes (B.O.A.) en Région B qui comprend 6 départements.

Jean Lapeyre Mensignac, personnellement, recrute l'un après l'autre tous ceux qui deviendront les cadres responsables des opérations aériennes en région B.

René Chabasse et Pierre Barrère, ses premiers compagnons depuis le début, Charles Franc, Guy Margariti et Philippe Boireau seront responsables d'équipes. Surtout dans les Landes, les Basses-Pyrénées, la Gironde et les Charentes.

Le tout est coordonné par Jean.

Ils doivent prospecter, en particulier dans les Landes et la Charente, pour proposer des terrains destinés à des parachutages ou à des atterrissages, lesquels doivent correspondre aux normes très strictes exigées par la Royale Air Force afin qu'ils soient homologués. Il faut procéder à la mise au point du transport et des caches pour les armes qui devront être distribuées aux groupements régionaux, structurer plusieurs relais clandestins pour les missions de radio et des gîtes d'accueil destinés aux passagers venant d'Angleterre ou en attente de départ. C'est un minutieux travail de préparation et un défi à l'occupant.

Il faut tenir compte du contexte du moment, toute la France est occupée depuis le 11 novembre 1942. Les Allemands sont tout puissants, les Français ont perdu toutes leurs Libertés. La France est pillée. La police avec la Gestapo emprisonnent, fusillent, torturent, déportent.

Ce sont de très grands risques encourus, surtout dans une région particulièrement surveillée par l'occupant du fait de la proximité de la zone côtière.

En mars 1943, Jean Lapeyre Mensignac est en mesure de présenter une structure opérationnelle d'extension du réseau Sol. Londres donne son accord.

Le premier atterrissage double Lysander de la Région B est réussi dans la nuit du 18 au 19 avril 1943, sur le terrain codé « Serin » près d'Ambérac en Charente. C'est la première opération de ce genre réussie en Aquitaine. D'autres suivront, par exemple celui du 18 septembre, encore deux avions débarqueront sur ce même terrain d'importantes figures de la Résistance, entre autres, Pierre Brossolette entré récemment au panthéon, le Major anglais Yéo Thomas, Le Troquer... .

Jean accompagnera des Canadiens, des Anglais qu'il doit récupérer dans des gares, dans des conditions extrêmement dangereuses.

A la mi-novembre 1943, un double atterrissage sur le terrain codé « Albatros » près d'Angeac en Charente, transporte deux personnalités importantes qui marqueront particulièrement notre région, le Colonel Claude Bonnier (alias Hypoténuse) envoyé par le Général de Gaulle comme Délégué Militaire Régional (D.M.R. en région B) et son adjoint, le chef saboteur, Capitaine Jacques Nancy (alias Sape). Bonnier demande à J. Lapeyre Mensignac de se mettre à sa disposition pour l'aider dans sa mission car la situation est très trouble en raison des trahisons. Jean l'accompagne à Bordeaux et le met en rapport avec tous les éléments qu'il a déjà recrutés.

Ces arrivées vont donner une nouvelle dimension à ses activités, un accroissement des opérations aériennes et, surtout de nombreux parachutages d'armes, de matériel, d'explosifs, etc., avec trois nouveaux responsables charentais : Berger, Duruisseau et Rispart.

Les importants sabotages sous la direction de J. Nancy doivent déstabiliser l'ennemi en prévision du débarquement.

En ce mois de février 1944, la Gestapo frappe fort : le 9, le Colonel Bonnier est arrêté à Bordeaux, pour être certain de ne pas parler sous la torture, il se suicide avec sa pilule de cyanure. Le même jour un autre responsable décède dans les mêmes conditions. Pierre Brossolette se suicide à Paris en se jetant par une fenêtre. Philippe Boireau est blessé et déporté. Le 21 février, René Chabasse est abattu à Angoulême.

Un traître remonte les filières et participe à de nombreuses arrestations et déportations.

Les contacts avec Londres sont interrompus, l'équipe du B.O.A. se disperse. Chaque survivant suivra un chemin différent. Après maintes péripéties, Jean réussira à rejoindre le B.C.R.A., il sera envoyé en mission « Curé » dans le secteur Provence-Côte d'Azur, il participera ainsi aux préparatifs et aux opérations du débarquement des Forces Alliées le 15 août 1944.

Le propre du Combattant de l'ombre comme Jean Lapeyre Mensignac, dans cette triste période de notre Histoire, c'est d'avoir combattu sans y être contraint par une loi.

Un engagement volontaire pour que la France retrouve sa Liberté et sa Dignité.

Le Docteur Jean Lapeyre Mensignac y a largement contribué. Il restera une figure emblématique de la Résistance, un repère et un exemple pour les générations futures.

Un très grand Patriote qui a bien sa place dans la mémoire des Nontronnais.

Jean est toujours resté fidèle à ses amis et à l'esprit de la Résistance.

Pour rendre hommage à ses compagnons de lutte, et soucieux de la vérité, il a écrit plusieurs ouvrages dont « *Nos combats dans l'ombre* » couronné par le Prix national de la Résistance qui lui a été remis au Sénat au mois de novembre 1996. Il est aussi l'auteur de « *René Chabasse* » en hommage à la mémoire de son ami de Lycée et de Résistance en Charente (1940-1944) destiné aux jeunes gens des Collèges et Lycées.

Le Docteur Jean Lapeyre Mensignac était commandeur dans l'ordre de la Légion d'Honneur,

Membre de l'Empire Britannique

Titulaire de :

La Croix de guerre 1939-1945 avec palmes
La médaille de la Résistance
La Croix du Combattant
La Croix du Combattant Volontaire de la Résistance
La Médaille de la France Libre
Officier des Palmes Académiques.



Centre Jean-Moulin ; Jean Lapeyre Massignac et Claude Barrère.

Pour des raisons techniques, le discours du docteur Faroudja, qui nous est parvenu incomplet, n'a pu être diffusé ici. S'il nous parvient, nous vous le transmettrons par les CR mensuels.

NDLR.

ÉPHÉMÉRIE.

Séance du jeudi 8 janvier 2015

« ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET PROJECTION DES PHOTOS DES SORTIES 2014. »

Séance du jeudi 5 février 2015

« DESTINS DE FEMMES EN PÉRIGORD VERT. »

par Francis Gérard

Texte publié dans les présentes Chroniques Nontronnaises.

Séance du jeudi 5 mars 2015

« POPERDU : HIVER 43-44 ; UN ÉPISODE DE LA RÉSISTANCE. »

par Hervé Lapouge

Avec « Poperdu, Hiver 43-44 », il ne s'agira pas pour Hervé Lapouge – il n'en aurait pas le temps – d'exposer d'une manière exhaustive l'action dans la Résistance, de l'été 1940 au terme des hostilités, de Jean Lapeyre Mensignac et de ses compagnons : René Chabasse, Guy Margariti, Pierre Barrère, Charles Franc, Jacques Nancy, Philippe Boireau... Tous jeunes garçons qui, à l'heure de leurs 20 ans, jouèrent à pile ou face leur vie, que d'ailleurs plusieurs d'entre eux perdirent, et le destin de leur pays.

Le propos d'Hervé Lapouge ne sera pas non plus de relater dans les moindres détails le parcours de René Bersars, du camp de Rhénanie-Palatinat d'où il s'évada, aux combats de la côte atlantique où il fut sévèrement blessé... en passant par le rôle considérable qui fut le sien, du camp des Chadauds à la ville de Nontron.

Avec « Poperdu, Hiver 43-44 », il vous proposera de partager un épisode méconnu de la Résistance en Nontronnais et d'assister à la rencontre de deux hommes, certes différents : l'un instituteur trentenaire, père de famille, l'autre étudiant en médecine en congé de résistance, poursuivi par la Gestapo... avec pour objectif commun la sauvegarde de la Liberté : celle de leur pays et par conséquent de la nôtre.

En fait, un voyage dans l'Histoire de notre pays au cours duquel il nous sera donné de croiser la route de Claude Bonnier, de Pierre Brossolette, de Forest Yéo-Thomas, de Guy Héliès, de Georges Andorre... mais aussi de Friedrich-Wilhelm Dohse ou Pierre Napoléon Poinsot.

Séance du jeudi 2 avril 2015

Par Gilles Delluc, docteur en Paléo-Anthropologie et Préhistoire et médecin chef des hôpitaux (H), avec la collaboration de Brigitte Delluc, docteur en Préhistoire, département de Préhistoire du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris

La découverte de squelettes dans l'abri Cro-Magnon en 1868 a ouvert de larges horizons. L'ouverture au public du site en juillet 2014 en a renouvelé l'intérêt.

À la Renaissance, les humanistes avaient puisé de grandes idées dans l'Antiquité. Aux temps modernes, ils ont étudié les grandes cultures lointaines, notamment l'Asie, et, avec Lévi-Strauss, celles des peuples sans écriture.

Cro-Magnon, l'*Homo sapiens*, le premier homme anatomiquement moderne, a un long passé dont il a hérité. Il a découvert bien des choses avant de devenir producteur, il y a seulement quelques milliers d'années.

Mais qui était cet humaniste avant la lettre ? Nous sommes en droit de nous poser trois questions : 1 – Comment le voyons-nous habituellement ? 2 – Comment se voyait-il dans ses portraits ? 3 – Comment était-il vraiment ? Il est aujourd'hui bien connu grâce aux études des préhistoriens et des anthropologues, notamment grâce à André Leroi-Gourhan et Henry de Lumley.

Sans doute pouvons-nous, à notre tour, tirer profit de l'expérience de ce chasseur-cueilleur au centre de la nature. Cela dans six domaines : l'alimentation, les techniques, la sexualité, la vie quotidienne, l'art et la spiritualité.

C'est ce que les intervenants se proposent de développer grâce à une présentation illustrée de nombreuses images inédites ou peu connues et grâce à leurs travaux menés depuis plusieurs décennies, notamment en Dordogne.



Pietà 1914

Huile sur toile

Hauteur : 147 cm - Largeur : 116 cm.

Don de Madame Françoise Bouffannais à la commune de Champagnac de Belair

Séance du jeudi 7 mai 2015

« JULES-RENÉ BOUFFANAIS NATIF DE CHAMPAGNAC ET 2^{ÈME} GRAND PRIX DE ROME. »

Par Nelly Jonshon et François Reix

Cette présentation est celle de la vie d'un artiste surdoué, né à Champagnac-de-Belair en 1885, artiste peintre et graveur de talent dès l'âge de 15 ans, brillant élève de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, deuxième second Grand prix de Rome de gravure, mort au Champ d'Honneur le 5 mai 1915, il y a tout juste un siècle.

De nombreux manuscrits et œuvres viendront illustrer la conférence sous forme de projection vidéo.

Séance du jeudi 4 juin 2015

« ARCHÉOLOGIE DU PAYSAGE : L'EXEMPLE DES MOTTES CASTRALES EN VERTEILLACOIS. »

Par Vincent Marabout

«Apparus après l'an mil dans le cadre de l'émiettement des pouvoirs politiques, les premiers châteaux des seigneurs féodaux adoptent une morphologie caractéristique pour nombre d'entre eux : la motte castrale. Ces fortifications de terre et de bois, aux fortunes diverses, ont fortement contribué à la dynamique des paysages jusqu'à s'y fondre près d'un millénaire après leur implantation. Avec le château de la Tour-Blanche ou les mottes de Grésignac et de Bourzac, le Verteilacois offre quelques spécimens éloquentes qui illustrent avec force l'anthropisation précoce des paysages ruraux de cette partie du Périgord. »



La motte du lieu-dit Masbouchard à La Douze (photo Sonia Breux-Pouxviel).



La motte de chevalier de Quinsac.

Sortie du samedi 8 juin 2015.

Programme :

- 7 h 45** - Départ de Piégut, Champ de Foire.
8 h 00 - Départ de Nontron, place des Droits de l'Homme, devant le Cinéma.

La Tour Blanche.

- 8 h 30** - La Tour-Blanche : Explications - motte
- Chapelle
- Cheminée.

Bourzac.

- 9 h 05** - départ vers Bourzac. (Voir carte n°1)
9 h 30 - Arrivée à la motte. Explications de Monsieur Héland.
10 h 30 - Départ pour Grésignac.

Grésignac.

- 10 h 45** - Arrêt à Cherval.
11 h - Arrivée à Grésignac.

Repas.

- 12 h** - Nous déjeunons à la ferme auberge Gendron, très réputée, à Grésignac, tout près de la motte.

Grand-Brassac

- 13 h 45** - Départ pour Grand-Brassac. (voir carte n° 2)

- 14 h 05** - Arrivée à Grand-Brassac, visite rapide de l'église fortifiée.
14 h 35 - Départ pour St-Méard de Dronne. (voir carte n° 2)

St-Méard-de-Dronne

- 14 h 45** - Visite commentée de l'église de St-Méard.
15 h 45 - Départ pour les Tours de Vernodes. (voir carte n°3)

Les Tours de Vernodes

- 16 h** - Visite des Tours de Vernodes.
16 h 20 - Départ pour Saint-Germain-du-Salembre (voir carte n° 4)

Château-Merle et Goûter.

- 17 h 00** - Visite de Château-Merle
17 h 45 - Retour à St-Germain
18 h 00 - Goûter surprise et départ vers Nontron
19 h 45 - Arrivée à Nontron
20 h - Arrivée à Piégut

Séance du jeudi 2 juillet 2015

« MÉTALURGIE DU FER EN FORÊT DE LA BRACONE. »

Par Graziella Rassat

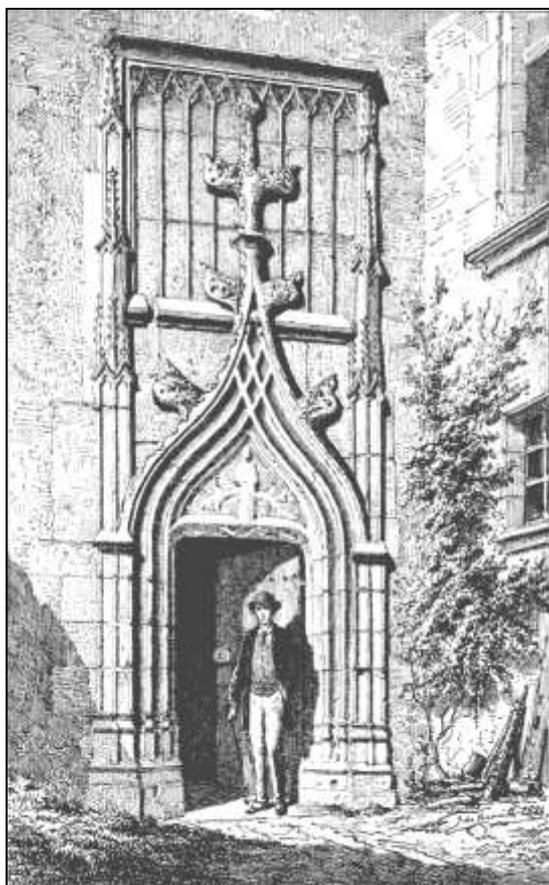


Séance du jeudi 6 août 2015

« LES QUATRE DYNASTIES DES SEIGNEURS DE VARAIGNES (1290 - 1720) »

Par Jean-Marc Warembourg

Texte publié dans les présentes Chroniques Nontronnaises



Nous distinguerons 3 périodes au cours de la longue histoire de la châtellenie de Varaignes :

- Du XIII^e siècle à 1451, ce fut l'époque des Montbron, que l'on pourrait appeler *les temps obscurs* car très peu documentée et marquée par les troubles de la guerre de 100 ans et la destruction du château primitif.

- La période des Pérusse, qui commence avec le mariage entre Gauthier de Pérusse et Andrée de Montbron, qui constitue *l'âge d'or* de la châtellenie car elle vit reconstruire le château dans sa partie gothique flamboyant (fin XV^e), puis dans sa partie Renaissance (plus précisément 2^{ème} Renaissance, seconde moitié du XVI^e siècle) avec Jean de Pérusse des Cars. La façade 2^{ème} Renaissance, donnant sur la cour intérieure du château est exceptionnelle en Périgord.

- Le déclin avec les Stuart, puis les Quelen qui se désintéressent de Varaignes, mettent les terres en fermage et abandonnent progressivement le château jusqu'à sa vente en 1720 sur les poursuites des créanciers. S'ils se désintéressent de Varaignes, les Stuart n'en restent pas moins les puissants seigneurs, et compteront dans leur rang, comme auparavant les Pérusse, des personnalités de premier plan au niveau national, tels Jacques Stuart, qui fut lieutenant général des armées du jeune roi Louis XIV.

Enfin, nous évoquerons la redécouverte aux États-Unis, près de Boston, du très beau portail gothique flamboyant qui fut enlevé au château de Varaignes en 1928.

Séance du jeudi 3 septembre 2015

L'ENCLAVE ANGOUMOISE DE LA TOUR BLANCHE EN PÉRIGORD
PENDANT LA GUERRE DE CENT ANS

Par Gabriel Duverneuil

G.D. présente d'abord le contexte dans lequel se situe La Tour Blanche au début de la guerre de 100 ans.

La Tour Blanche doit son développement aux XIIe et XIIIe siècles au fait d'être situé au carrefour de deux voies antiques importantes, la voie Bourges-Bordeaux, antérieure à la période romaine qui va devenir la voie Limoges –Bordeaux à l'époque médiévale et la voie Vesunna (Périgueux)-Médiolanum Santonum (Saintes) création gallo-romaine. C'est un castrum comprenant un château fortifié bâti sur une motte castrale, un bourg castral entouré de remparts comprenant quatre portes et une tour de défense. Très tôt se développent des faubourgs au nord-ouest comprenant un marché.

A la fin du XIIIe La Tour Blanche est une enclave angoumoise en Périgord, cette enclave comprend La Tour Blanche, Cercles, La Chapelle-Montabourlet et des parties de Goûts, Cherval, Verteillac. C'est une co-seigneurie avec les *La Tour* frère et sœur pour deux tiers et le dernier tiers au roi de France. Les liens vassaliques des La Tour sont très complexes, ils doivent l'hommage aux comtes et évêques d'Angoulême, aux vicomtes de Limoges, aux comtes du Périgord, aux abbés de Saint-Cybard et même à l'archevêque de Bordeaux. En 1308 Philippe Le Bel confisque le comté d'Angoulême aux Lusignan pour cause de félonie et le donne en apanage à Philippe d'Evreux, celui-ci meurt en 1343 et le roi donne le comté à sa veuve Jeanne de Navarre, La Tour Blanche est dans le comté. Au début de la guerre de Cent ans La Tour Blanche est donc la forteresse la plus méridionale de l'Angoumois enclavée dans le Périgord.

G. Duverneuil présente alors les quatre phases de la guerre qui concerneront le Périgord et l'Angoumois :

La période qui va de 1337 à 1369 verra une succession de victoires anglaises qui se traduiront en 1369 par le traité de Brétigny et plus du quart du royaume de France aux mains du roi d'Angleterre Edouard III. De 1341 à 1345 l'ouest du Périgord et de l'Angoumois sont dans une situation confuse avec prédominance d'infiltrations anglaises. La guerre débute réellement pour La Tour Blanche par le départ de Pierre de la Tour et Hélie de Bourdeille pour Bergerac où ils vont rejoindre le Sénéchal Jean de Galart qui doit organiser la défense de la ville menacée par les Anglais. Le Comte de Derby, duc de Lancastre lance alors sa première chevauchée en Août 1345. Il va prendre Bergerac, faire prisonniers (entre autres) Pierre de La Tour et Hélie de Bourdeille, qui seront libérés contre rançons, puis se dirigera vers le nord-ouest du Périgord, prendra un certain nombre de forteresses et terminera sa chevauchée de 1345 en prenant le château des Roches situé à 4 km de La Tour Blanche sur la route de Verteillac. Derby nommera Guillaume de la Clote capitaine de la garnison.

En 1346 Pierre de la Tour sera à L'Aiguillon aux côtés de Jean duc de Normandie (futur Jean le Bon) qui en fait le siège. Celui-ci le dédommagera de ses pertes lors de la prise de Bergerac en lui faisant verser 600 écus d'or. A la fin de 1347 a lieu une courte occupation de La Tour Blanche par une troupe anglaise, mais une trêve est signée et le Prince Noir ordonne au sénéchal anglais de restituer La Tour Blanche au comte du Périgord.

Survient la peste noire qui ravage toute l'Europe et occasionne la mortalité de 40% de la population du royaume. En 1349 Jeanne de Navarre meurt et le comté d'Angoulême passe sous administration royale directe. Cela nous vaudra un document comptable qui nous donnera des renseignements précieux et précis sur les revenus et dépenses du Roi de France, sur l'organisation de la sénéchaussée (La Tour Blanche est une prévôté) et ... sur une rente à vie accordée par Jean le Bon à Pierre de la Tour.

De 1350 à 1355 Jean le Bon rencontre quelques succès et ralliements, entre autres celui de Guillaume de la Clote (capitaine du château des Roches) convaincu par Pierre de la Tour de changer de camp. En récompense Jean le Bon remettra à Pierre de la Tour la taxe d'anoblissement d'Itier de Ribérac et de son fils qui devait lui revenir. En 1355 le roi Jean le Bon décide de remettre la châtellenie de La Tour Blanche en Périgord et que les coseigneurs de La Tour Blanche n'auront d'hommage à rendre qu'à lui-même. Mais ces décisions ne seront jamais appliquées car survient le désastre de la bataille de Poitiers en août 1356, l'ost royal est décimé et les prisonniers de marque dont le roi et son fils, vont constituer un butin considérable qui va ruiner le royaume et sa noblesse.

Le 23 mars 1359, survient alors un événement qui va changer la destinée de la châtellenie de La Tour Blanche. Pierre de la Tour meurt sans héritier mâle et lègue par testament la châtellenie à

Archambault de Bourdeille. La destinée de La Tour Blanche est désormais liée à celle de Bourdeilles. Concernant cette donation, G Duverneuil avance l'hypothèse, basée sur quelques textes, d'une longue fréquentation de ces deux familles aristocratiques remontant au XIIe siècle.

Le traité de Brétigny en 1360, va clore cette période qui voit Angoumois et Périgord passer sous domination anglaise. En 1361 au Château d'Angoulême un certain Bos de la Barde va rendre hommage au roi d'Angleterre au nom de Marie de La Tour (sœur de Pierre de La Tour) pour sa part de La Tour Blanche, alors qu'Archambault de Bourdeille va faire de même à Périgueux dans la cathédrale Saint Front. Vont suivre 9 années de paix sous administration anglaise, « *la ville et le chastel de la Tour Blanche sont tenus par le chastelain Guillaume de Garlande.* »

La première reconquête : 1369-1376.

En 1369, une coalition de féodaux du sud-ouest, comprenant le comte du Périgord se soulève contre le roi d'Angleterre au prétexte d'un nouvel impôt levé par le Prince Noir. Celui-ci réagit immédiatement en assiégeant Bourdeilles, qui capitule au bout de 11 mois, la ville est donnée au sire de Mussidan fidèle du roi d'Angleterre, La Tour Blanche est aux mains des Anglais. Mais en 1372, les coalisés reprennent par des offensives conjointes, le Poitou, le nord de l'Angoumois et le sud du Périgord. Malgré une trêve en 1375, Ribérac est repris par les Anglais en février 1376. C'est alors que le 26 février, Du Guesclin fait son entrée dans Périgueux qui a rallié le roi de France, suivi du Maréchal de Sancerre. L'année 1376 va voir la reconquête de tout le Périgord et d'abord la prise de La Tour Blanche entre les 2 et 9 Mars par Du Guesclin. Grâce à Jean Roux et ses transcriptions des comptes de la ville de Périgueux nous connaissons dans les plus petits détails tout ce que la ville a fait pour donner les moyens au Connétable d'obtenir la capitulation de la garnison anglaise de La Tour Blanche.

Fin 1376, un fouage est levé sur La Tour Blanche sur *15 feux* soit 60 à 75 personnes ! et en 1378 un autre document comptable indique que « *La Tour Blanche est louée pour une somme infime* », c'est dire si le village est dépeuplé.

De 1378 à 1399 ce sont 20 années de guerre civile où s'affrontent les seigneurs fidèles au Roi et la ville de Périgueux, aux Comtes du Périgord. En 1399 Archambaud V Comte du Périgord est banni par le Roi de France qui confisque le comté de Bourdeilles et le donne en apanage à Louis d'Orléans. Pendant ce temps, les Anglais renforcent leurs positions à l'ouest du Périgord.

1399-1430 sont les années les plus sombres. Au Nord c'est la guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons et le désastre d'Azincourt.. Au sud se mène la « guerre des châteaux » et les capitaines des garnisons pratiquent rançonnages, trêves payantes.

La Tour Blanche est à nouveau en « frontière de guerre » et on assiste à une véritable valse des garnisons françaises et anglaises.

1430-1453 marquent la fin d'une « guerre sans fin ». Charles VII réorganise les finances et l'armée. L'Angleterre se heurte à des difficultés internes. Une trêve est décidée, vite rompue comme les précédentes, les affrontements reprennent et, enfin une victoire française à Formigny en 1450 annonce celle de Castillon en 1453 qui met fin à 120 ans de conflit. Pour La Tour Blanche la guerre est terminée en 1444 quand Grand de Tinteillac reprend le contrôle du château.

Faire l'état des lieux après cet interminable guerre, c'est souligner qu'Angoumois et Périgord sont totalement ruinés, leurs populations décimées, les châteaux, églises, monastères, hôpitaux en ruines. Pourtant cette guerre va marquer le paysage jusqu'à nos jours par les modifications de l'architecture militaire et religieuse qu'elle entraînera. G. Duverneuil donne à voir quelques exemples de ces modifications : mâchicoulis, bretèches, ouvertures de tir, chambres de défenses des églises, visibles sur les châteaux de La Tour Blanche, Jovelle, le fort de la Calonie, et les églises de Saint Just, Léguillac de Cercles.

Il termine en faisant le bilan des gagnants et perdants de cette guerre. Les grands gagnants sont évidemment les nobles fidèles au Roi comme les Bourdeille. Mais les membres de l'administration royale et seigneuriale vont, grâce à leur savoir, comme les Bertaud à La Tour Blanche « tirer leur épingle du jeu » ainsi que certains membres de la petite noblesse comme les Grand à Tinteillac. Les grands perdants sont, bien sûr, les paysans, décimés. Cependant ceux qui

survivront seront dans un meilleur rapport de force face aux seigneurs et obtiendront une réduction des exigences de ces derniers. Les autres grands perdants sont les membres de la petite noblesse qui ont fourni le gros des troupes de l'armée royale et ont été décimés.

La Tour Blanche sort exsangue de ce conflit et il faudra attendre la fin du XVe et le début du XVIe siècle, c'est-à-dire la Renaissance pour qu'elle retrouve l'activité qu'elle avait au début du Moyen Âge.

Séance du jeudi 1^{er} octobre 2015

« DE LA CATHÉDRALE ST. FRONT, À L'ANCIENNE CATHÉDRALE ST-ETIENNE DE LA CITÉ : HISTOIRE DE L'ORGUE MARTIN CAROUGE. »

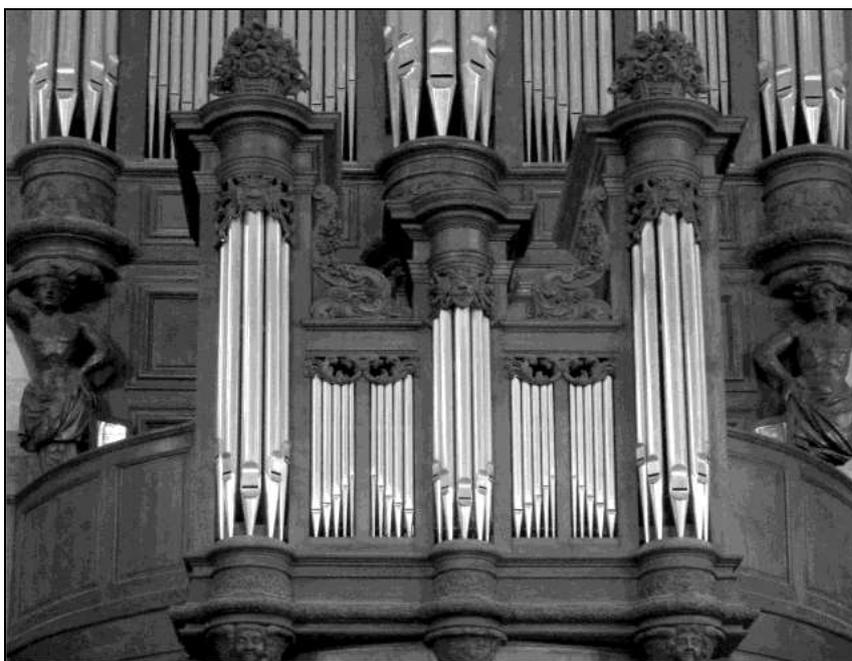
Par Henri Aristizabal

Texte publié dans les présentes Chroniques Nontronnaises.

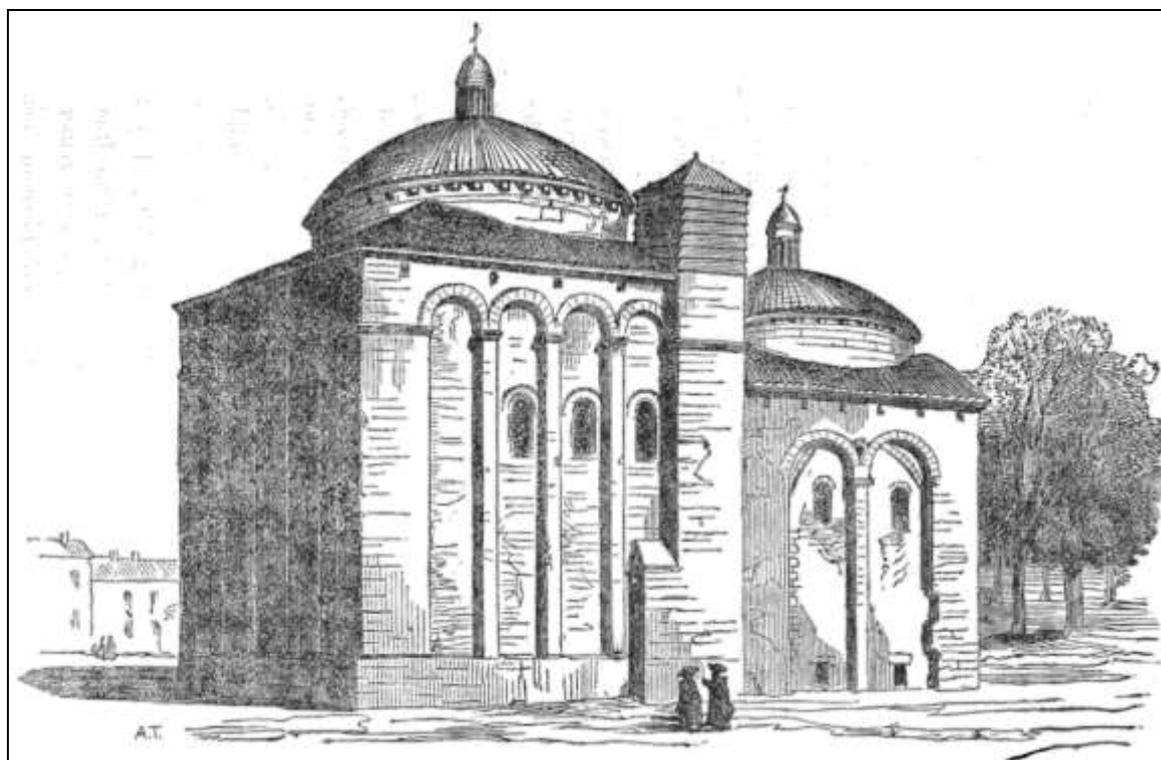
Invité par Monsieur Francis Gérard, président du GRHIN, Henri Aristizabal, organiste titulaire de l'orgue de la Cité, a évoqué l'histoire d'un instrument destiné à l'origine (1733) à la tribune de la cathédrale St. Front, et qui aboutira, 171 ans plus tard, sur celle de l'ancienne cathédrale St. Etienne.

Au cours de cette communication illustrée par des projections, on s'interrogera sur la composition d'origine ainsi que sur l'esthétique de son buffet. Seront également évoquées les raisons du transfert de l'orgue de St. Front à St. Etienne ainsi que les diverses péripéties qui, après son remontage en 1904 par Mutin, furent la raison de sa restauration/reconstruction radicale par le facteur Barthélémy Formentelli. Au passage, on découvrira comment le buffet de l'orgue de chœur de l'église Ste Radegonde de Poitiers a abouti à l'église de la Cité où il remplit les mêmes fonctions que celles qui étaient les siennes en Poitou.

En prolongement à cette soirée, sera proposée au public une visite guidée de l'église St. Etienne le samedi 3 octobre à 14h. Elle s'achèvera sur une visite de l'orgue et une présentation des spécificités d'un grand instrument classique français, illustrées par des œuvres des XVII^e et XVIII^e siècles.



Sortie du samedi 3 octobre 2015



Programme.

- Visite commentée de l'ancienne cathédrale St. Etienne de la Cité.
- Mini-concert d'orgue par Henri Aristizabal.
- Visite détaillée du grand orgue.

Nous étions onze pour cette sortie ... c'est très peu et nous devons le noter pour l'an prochain.

La guide de l'Office de Tourisme de Périgueux nous a tout d'abord emmenés à la chapelle des sœurs de Ste Marthe, du côté nord de la route par rapport à l'église de la Cité.

Cette magnifique chapelle du 16^e siècle est l'ancienne chapelle privée des évêques de Périgueux, avant la destruction partielle de l'église de la Cité par les protestants et leur transfert à St. Front.

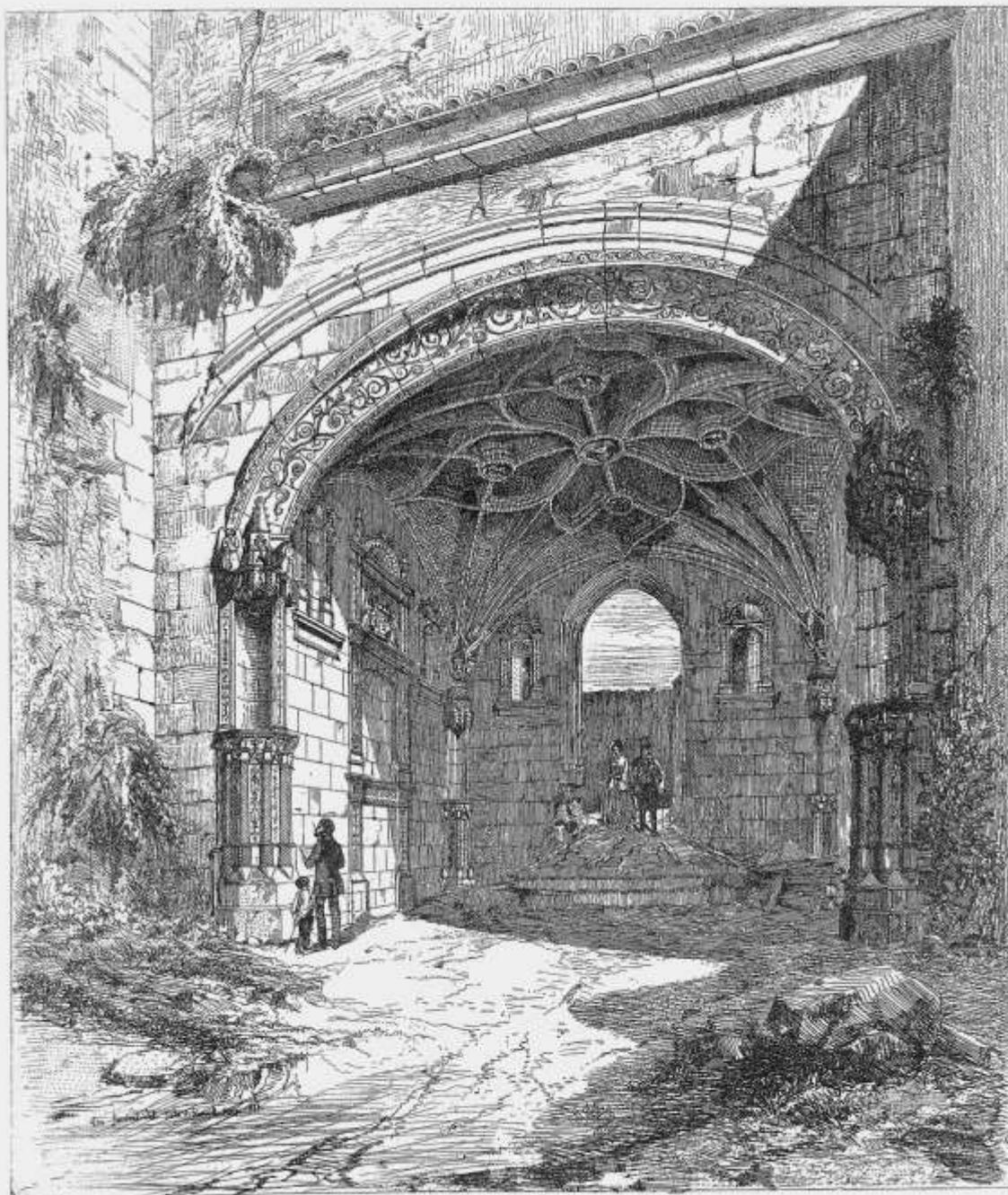
La nef a été détruite pour chasser les Pénitents Blancs qui ont longtemps occupé cette ancienne chapelle épiscopale.

Jules de Verneilh dont la gravure de l'église de la Cité et celle de la chapelle épiscopale figurent ici, nous en dit ceci dans son album du Vieux Périgueux :

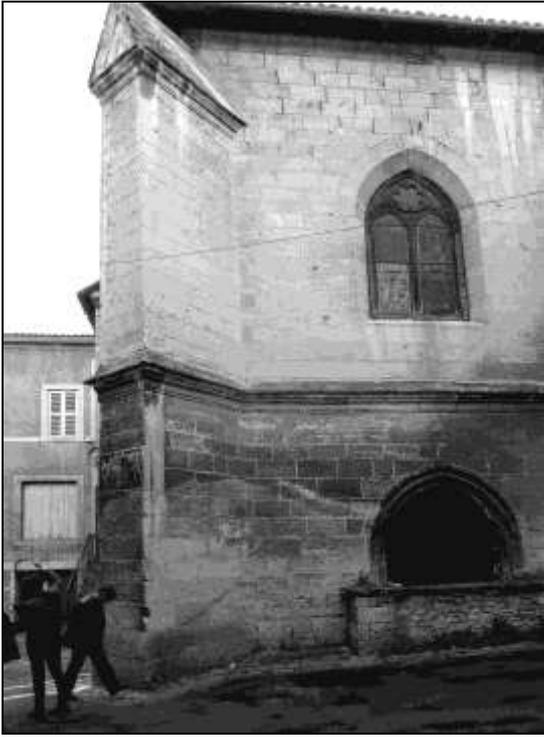
« *Chapelle de l'ancien évêché.*

La chapelle de l'ancien évêché, placée sous le vocable de Saint-Jean, était considérable et composée de deux parties. La première, dont il ne reste que quelques pans de mur, remontait à ce qu'il paraît au Xe siècle, la seconde, que représente notre gravure, est à peu près intacte et date du commencement du XVIe siècle. Elle se liait à la nef primitive par un grand arc, légèrement surbaissé, dont la gorge est remplie par un rinceau d'un beau dessin, et qui repose sur des montants polygonaux ornés de colonnettes torses et d'arabesques, et surmontés de niches et de dais

finement ouvragés. Des supports du même genre occupent les angles inférieurs de la chapelle, et de leur sommet s'élance une gerbe de nervures qui trace sur la voûte le réseau le plus riche et le plus savant. Au centre, une tête divine, ceinte de la triple couronne des papes, est sculptée sur la clef de voûte, et sur les quatre autres sont figurés les attributs des évangélistes. Enfin les murs de ce joli oratoire sont décorés de niches à frontons circulaires, et sur celui de gauche, un motif d'architecture encadré de pilastres à arabesques porte dans un cartouche les armes des évêques Guy et Jacques de Castelnau de Brétenoux, qui occupèrent le siège épiscopal de Périgueux de 1511 à 1525 et firent élever cette belle construction. »



ANCIENNE CHAPELLE DE L'ÉVÊCHÉ



Sur ces photos, en plus d'un groupe peu nombreux mais très concentré, on peut voir en premier que la chapelle est à double étage, celui du bas qui est encore en fouilles et celui du haut qui sert toujours d'oratoire aux sœurs de Ste Marthe. Les fouilles ont révélé les traces certainement de la plus ancienne chapelle chrétienne de Périgueux (cf. Hervé Gaillard du SRA Bordeaux) ; traces sur lesquelles a été bâtie la chapelle du XVIe siècle comme l'indique sa dédicace ci-dessous.



Nous avons ensuite visité St. Etienne, dont la première coupole en entrant date du XI^e siècle et celle de l'abside du XII^e, mais elle fut très remaniée au XVII^e.

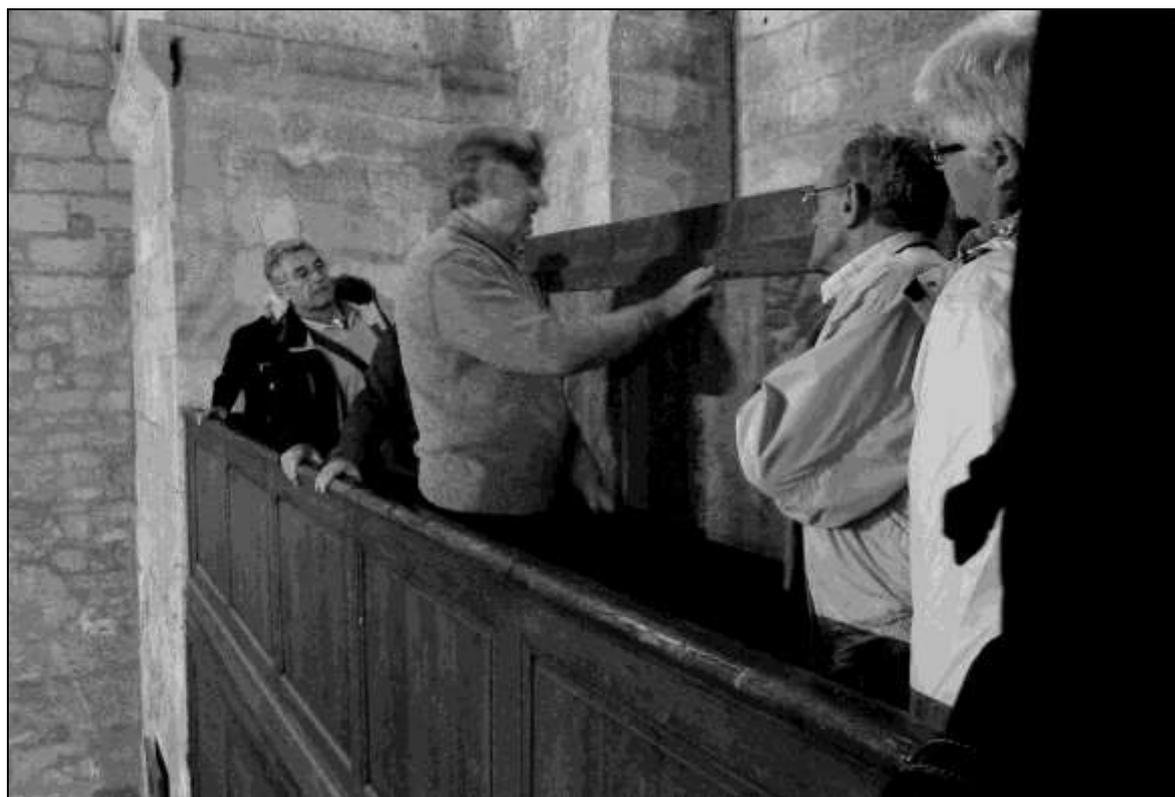
La gravure de droite ci-dessus est une toute petite partie du grand retable de St. Etienne. Elle représente St. Front brisant la Tour de Vésonne d'un geste de la main pour faire disparaître le culte païen qu'elle représente. Notons que le retable est sur le mur sud vers l'entrée et non en abside. Sur ce même mur, derrière l'orgue de chœur, se trouve un calendrier pascal (incomplet).



Henri Aristizabal nous a ensuite expliqué les sonorités particulières du grand orgue, avant de nous le faire entendre en démonstrations puis en concert la « Suite du 1^o Ton » des « Pièces d'orgue pour le Magnificat » (1706), de Jean-Adam Guilain.

Vint enfin la visite très détaillée et commentée des parties principales de l'instrument.

Nous tenons tout particulièrement à remercier Henri Aristizabal pour sa gentillesse, sa disponibilité et surtout son grand talent.



INAUGURATION DE NOTRE SALLE DE REUNION.



Notre salle porte, depuis le 3 octobre, le nom du docteur Jean Lapeyre Mensignac, héros national de la Résistance et Nontronnais de naissance.

Madame Lapeyre Mensignac et Pascal Bourdeau, maire de Nontron et conseiller départemental, ont dévoilé ce jour la plaque commémorative en présence d'une centaine de personnes et de plusieurs représentants du GRHIN.

Texte publié dans les présentes Chroniques Nontronnaises.

Séance du jeudi 5 novembre 2015

« DE LA DIFFICULTÉ DES RESTAURATIONS DES MONUMENTS
HISTORIQUES. »

Par Alain De La Ville.

La notion de richesse patrimoniale en tant que témoin de l'histoire est relativement récente, et ses critères d'appréciation évoluent avec le temps.

Nos institutions ont en effet mis en place au début du XIX^e s. les premiers moyens pour inventorier, connaître et conserver le patrimoine culturel, bâti en particulier.

Aujourd'hui, ce sont des lois, des administrations, des moyens financiers, des formations, des professionnels spécialisés, des associations,... qui constituent les moyens de cette conservation.

Aux moyens, il faut une philosophie. Ce sont les destructions consécutives aux 2 dernières guerres qui ont amené à asseoir les bases d'une véritable éthique de la restauration, et qui avec le temps et la pratique, ont construit une doctrine prescrite scrupuleusement par le service des monuments historiques.

Dans un pays et particulièrement dans un département aussi riches que les nôtres en patrimoine, l'entretien et la mise en valeur de ce qui est notre environnement quotidien, sont un enjeu majeur.

Les réalités de terrain se confrontent parfois avec la doctrine, l'esprit avec la lettre... L'idée est de vous faire partager ces "dilemmes de la restauration" à travers la présentation d'une tournée de chantier d'architecte, et de quelques cas d'espèces.

Séance du jeudi 3 décembre 2015

« MÉMOIRE D'UN MAQUISARD, LE GROUPE PHIPHI. »

Par Françoise Goulandris-Papon.

C'est à propos du livre « Mémoires d'un Maquisard » écrit par le chef du Groupe Phiphi, Philippe Papon, que sa fille, qui a permis cette publication, viendra nous entretenir. Le propos principal est de montrer comment un homme individualiste et ordinaire peut se muter en un altruiste héros qui fera tout pour ramener ses hommes vivants. Ce livre leur est dédié.

En ces temps troublés, nous pourrions réfléchir au fait que l'héroïsme est peut-être en chacun de nous.

Résumé du livre (éditions Sud-Ouest) :

Un splendide témoignage sur la Résistance en Dordogne, en Charente et dans les poches de l'Atlantique.

Pendant l'Occupation, Philippe Papon rejoint l'Armée Secrète, pour prendre, en 1944, le commandement du groupe Phiphi, qui participera à la libération de Périgueux, d'Angoulême, de Rochefort et assistera au bombardement de Royan.

« les hommes du groupe Phiphi ont vécu dans les bois et sous le feu allemand les moments les plus forts et les plus désintéressés de leur existence. Soudés par des moments de partage à nuls autres pareils, ils ont rêvé à une autre façon de vivre ensemble. » (extrait de la préface de Dominique Richard)

Un récit authentique et attachant qui se lit d'une seule traite.

Philippe Papon (1910-1993), dit Phiphi dans la Résistance, originaire de Thiviers, a vécu à Périgueux de la Libération jusqu'à sa mort. Ce manuscrit, écrit dans les années 80, a dormi trente ans dans un tiroir. Il est rendu à la lumière par sa fille, Françoise Goulandris-Papon.



Philippe Papon à la Libération (photo Sud-Ouest)



Le groupe « Phiphi » (photo Sud-Ouest)



De gauche à droite : Phiphi, Vieugeot, Rac, Tom. (photo Sud-Ouest)

SOMMAIRES DES CHRONIQUES NONTRONNAISES.

NUMERO –1 (A Saint-Martin le Pin au XVIIIe siècle) – 1981

- Fiche technique - Quelques précisions sur la monnaie et les mesures - Saint-Martin sur la carte de Belleyme
- Chapitre 1 : Vivre et mourir à Saint-Martin au XVIIIe siècle
- Chapitre 2 : L'économie du village
- Chapitre 3 : Les cadres de la vie paroissiale
- Chapitre 4 : La société villageoise, la pyramide sociale
- Chapitre 5 : Solidarité et tension au village. *Guy Mandon*

NUMERO 0 (biographies et bibliographies) Ecrivains et Terre Natale

- Joseph Nadaud - François Chabaneau - Camille Chabaneau - Les Verneilh-Puyraseau
- Joseph de Verneilh-Puyraseau - Félix de Verneilh-Puyraseau - Jules de Verneilh-Puyraseau
- Alcide Dusolier - Antonin Debidour - Ribault de Laugardière et G. de Monneron
- Georges Rocal - Fernand Dupuy - Michèle Brunet - Madeleine Ducourtieux
- Paulette Ménager - Paul Thibaud - Félicie Brouillet - Pierre Barrière
- Claude Barrière - Léonard Pomeyrol.

NUMERO 1 – 1981

- Du haut du clocher de Nontron : *Robert Bouet*
- Monnaies dans la région de Nontron sous Richard Cœur de Lion (1169-1199) : *Gérard Chaperon*
- Forge-Neuve et Montalembert : *Jean Maudet*
- La Nontronite : *Suzanne Battut*
- La montée à Paris d'un jeune Nontronnais, Antonin Debidour : *François Debidour*
- Les gisants de Javerlhac : *Marcel Belly*
- Registres paroissiaux de Teyjat (1754-1792) : *Robert Bouet*

NUMERO 2 – 1981

- Les Moulins du Bandiat : Travail collectif
- Au temps du subdélégué Duboffrand : *Robert Bouet*
- Le château de Piégut : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Notes sur la Cure de Nontron et ses curés du XVIe au XVIIIe siècle : *Robert Bouet*
- Les Bernardières : *Jean Perrard*
- Poésies intimes de Camille Chabaneau : *Hélène Clavaud*
- Autour d'une prescription médicale à Javerlhac en 1680 : *Odette Plazer*

NUMERO 3 – 1982

- Les métiers de Nontron : *Madeleine Thibaud*
- Les châteaux de Nontron : *Suzanne Battut*
- Les Carnot : *Paulette Bourdiol*
- La poste à Nontron : *Gérard Chaperon*
- L'église de Nontron pendant la Révolution française : *Robert Bouet*

NUMERO 4 – 1983

- La vie municipale à Javerlhac de 1837 à 1891 : *Marthe Bontemps et Charlotte Martial*
- Quelques coutumes dévotieuses et pratiques superstitieuses dans le Nontronnais : *Odette Plazer*
- La direction de l'Hôpital de Nontron de 1802 à 1952 : *Robert Bouet*
- Nontron et le pouvoir politique de 1789 à 1815 : *Irène Massey*
- Routes et chemins en Nontronnais : *Madeleine Thibaud*

NUMERO 5 – 1984

- Les guérisseurs, leurs remèdes, les Saints guérisseurs : *Joseph Doucet*
- Petite étude historique sur la ligne du chemin de fer du Quéroy à Nontron : *François Reix*
- Les chemins de fer en Nontronnais, les projets non réalisés, Nontron-Périgueux et Nontron Chabannais : *François Reix*
- La carrière administrative de Jean-Baptiste-Joseph Verneilh Puyraseau (1756-1839) : *Roland Drago*
- La Renaudie : *Docteur Georges Durieux*
- Disparition des ruines du château-fort de Nontron : *Suzanne Battut*
- La caisse d'épargne de Nontron : *Denise Lafarge*

NUMERO 6 – 1985

- Connaissance d'Henri Delage : *Jean Delage*
- Piégut : ses marchés, son tramway : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Sur les traces de Burgou : *Paul Thibaud*

- Les dix dernières années de Du Guesclin : *Jean Perrard*
- Règlement de police municipale de Nontron du 20 décembre 1850 au 30 novembre 1889 : *Hélène Clavaud*
- Un lustre de Notre-Dame de Nontron : *Suzanne Battut*
- La vie rurale en Périgord Vert dans la première moitié du XXe siècle : *Fernand Dupuis*

NUMERO 7 – 1986

- Historique du GRHIN. Sa centième : *Hélène Clavaud*
- Délibération du Conseil Municipal de la commune d'Etouars (sollicite érection en succursale) : *Louis Le Cam*
- Hôpital de Nontron. Legs et aliénations : *Hélène Clavaud*
- Saint-Pardoux-La-Rivière des origines à 1300 : *René Agard-Lafond*
- Des fontaines miraculeuses – Les bonnes fontaines : *Joseph Doucet*
- L'Hôtel de ville de Nontron : *Irène Massevy*
- En Nontronnais au temps des Etats-Généraux (1788-1789) : *Robert Bouet*

NUMERO 8 – 1987

- La Baronnie de Nontron dans la mouvance de Bretagne (1275-1464) : *Suzanne Battut*
- Deux parlementaires nontronnais, Thomas et Alcide Dusolier : *Henri Laforest*
- Richard Cœur de Lion en Limousin : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Procès à cadavre du curé de Nontron, Jean-Baptiste Turçat, en 1759 : *Robert Bouet*

NUMERO 9 – 1987

- L'affaire de Vaucocour ou le soulèvement d'Abjat en 1640 : *Robert Fayemendy*
- La fabrication de canons de marine dans les forges du Nontronnais : *Pierre Blanc*
- « Le pain noir » Nontron, 7 avril 1817 : *Irène Massevy*
- Léonard Pomeyrol, directeur d'école et écrivain occitan : *Marcel Belly*

NUMERO 10 – SPECIAL BICENTENAIRE – 1989

- Le district de Nontron : 1789 – 1790 – 1791 – 1792 : *Robert Fayemendy*
- Sacrilège à Teyjat : *Marcel Belly*
- Deux curés en révolution : *Robert Bouet*
- Etat-civil de la commune de Nontron, décennie 1793-1802 : *Louis Le Cam*
- Tribulations du curé Dubut de Front-sur-Dronne pendant la Révolution : *Docteur Georges Durieux*
- Les fêtes révolutionnaires à Nontron : *Irène Massevy*
- « Souvenir de 75 ans... » Verneilh Puyraseau : *Jean Bardoulat*

NUMERO 11 – 1990

- L'abbaye de Peyrouse : *Joseph Doucet*
- Premier collège de Nontron : *Hélène Clavaud*
- Les vicissitudes du langage : *Paul Thibaud*
- La vie quotidienne à Nontron au début du XIXe siècle : *Irène Massevy*

NUMERO 12 – 1991

- Notes d'histoire sur la forge de Rudeau ou des Bernardières : *Madeleine Hériard*
- Histoire vécue d'une jeune fille sous la Terreur : *Jacqueline Carenso*
- Mémoires d'émigration d'un gentilhomme périgordin, Antoine Faurichon de la Bardonnie (1791-1797) : *Jacqueline Carenso*
- Extrait du rapport sur les gisements de plomb argentifère : *P. Termier*
- Les petits moulins de Saint-Estèphe : *Madeleine Thibaud*

NUMERO 13 – 1997

- Le conventionnel Jean Allafort et ses enfants : *Marthe Bontemps*
- Un aristocrate périgordin dans la Révolution française, le citoyen Chapelle-Jumilhac : *Pierre Ortega*
- Un Périgordin de Nontron : Le comte de Saint-Aulaire, *François Debidour*
- Un prêtre philanthrope, Pierre Védey : *Irène Massevy*
- L'agronomie forestière de Justin Amédée de la Garde : *Armand Affagard*
- Abbé Julien – Georges Rocal : *Paul Delavallade*

NUMERO 14 – 1998

- Le drame de Montcigoux : *Jean Bardoulat*
- Prisonniers de guerre et déserteurs pendant la Révolution : *Docteur Michel Duverger*
- L'octroi à Nontron au cours du XIXe siècle : *Odette Plazer*
- L'hospice de Nontron, les enfants trouvés : *Irène Massevy*

NUMERO 15 – 1999

- La Révolution de 1848 et la seconde République. Vie quotidienne et municipale à Nontron : *Louis Le Cam*
- Un rite politique oublié : la fête de l'Empereur en Nontronnais au second Empire : *Georges MarBeck*
- L'hospice de Nontron, les indigents : *Irène Masseur*
- Le crime du Bandiat : *Hervé Lapouge*

NUMERO 16 – 2000

- Pour un centenaire, le chanoine Lavergne, archiprêtre de Nontron : *Père Pommarède*
- Aux armes Citoyens de Javerlhac ! : *Odette Plazer*
- Thomas-Robert Bugeaud (1784-1849) « Ense et Aratro »-« Par l'épée et la charrue » : *Pierre Ortega*
- Lucien-Jacques Janet de Lasfond (1819-1893), Louvetier, Maire et pamphlétaire : *A.Ribadeau Dumas*
- L'état-civil dans la société du Haut-Périgord et du Bas-Limousin aux XVIIIe et XIXe, *Robert Fayemendy*
- Cent ans de murs peints publicitaires en Nontronnais : *Alain Poinet*

NUMERO 17 – 2001

- La Cella de Badeix dans l'ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*
- La fuite de Louis XVI – Réactions en Dordogne : *François Reix*
- François Chabaneau, un savant périgordin oublié (1754-1842) : *Abbé Robert Bouet*
- L'hospice de Nontron reçoit les militaires (1802-1835) : *Irène Masseur*
- De la naissance de l'assurance à l'incendie du château de Nontron : *Alain Poinet*
- Javerlhac au temps de la séparation de l'Eglise et de L'Etat (1880-1910) : *Odette Plazer*

NUMERO 18 – 2002

- Le nom de Nontron dans la littérature : *Jean-Bernard Besse*
- Nos prieurés de l'ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Alcide Dusolier (1836-1918) : *Robert Fayemendy*
- Antonin Debidour (1847-1917) : *Jeanine Valade*
- Léon Sireyjol (1861-1942) : *Jean-Serge Eloi*
- En Périgord-Vert, quelques Maires des moins notables aux notables : *Daniel Lacombe*

NUMERO 19 – SPECIAL 25 ANS DU GRHIN – 2003

- Un pionnier de l'aviation, méconnu, le baron Charles de Verneilh-Puyraseau : *Jean Bardoulat*
- Alcide Dusolier, homme politique : *Robert Fayemendy*
- Un brin d'histoire et d'éducation civique à l'aube du 3^{ème} millénaire : *Pierre Guillout*
- Histoire du Lycée-Collège Alcide Dusolier de Nontron : *Louis Le Cam*
- Grandmont, un Ordre qui connut quelques désordres : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Apothicaires et leurs remèdes en Nontronnais : *Odette Plazer*
- Le monument aux morts de Saint-Pardoux. Aperçus de la Grande Guerre : *François Reix*

NUMERO 20 – 2004

- Réfractaires, émigrés et biens nationaux en Javerlhacois (1789-1794) : *Odette Plazer*
- Les guerres de Religion en Nord-Périgord : *Anne-Marie Cocula*
- Rochers de légende du chaos granitique de Piégut-Pluviers. Communes d'Augignac et de Saint-Estèphe : *Bernadette Dumas-Oklé*
- Grandmont dans la tourmente. Les chocs de la civilisation occidentale du 14^{ème} au 17^{ème} : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Les Périgordins dans les Brigades Internationales. : *Jean-Jacques Gillot*
- Etude sur le chemin de fer en Dordogne : *Daniel Lacombe*
- Réfractaires, émigrés et biens nationaux (1789-1794) deuxième partie : *Odette Plazer*

NUMERO 21 – 2005

- La Chapelle (St) Robert et Forgeneuve pendant la Révolution ; les ateliers de salpêtre : *Odette Plazer*
- Aspects de la vie rurale en Nord Périgord, souvenirs d'un médecin de campagne de Thiviers : *Dr. Claude Hautefeuille*
- Saint-Angel et le domaine de La Pouyade ; *Marie-Thérèse Mousnier*
- Noblesse aujourd'hui, dans son contexte historique : *Henri Malga*
- L'héraldique ; explications des règles élémentaires de quelques blasons du Périgord : *Henri Malga*
- 1- Badeix et la Réforme du 17^e siècle. 2- Destruction de l'Ordre de Grandmont : *Marie-Thérèse Mousnier*

NUMERO 21 Bis (supplément spécial Mme Battut) 2005

- Manuscrit sur les châteaux de Nontron et leurs seigneurs
- Pièces annexes
- Histoire d'un lustre de l'église de Nontron
- La Nontronite.

NUMERO 22 – 2006

- Histoires d'encriers : *Jean Bardoulat*
- Instruments de musique ancienne : *Michel Dollé*
- Les origines de la cavalerie française : *Henri Malga*
- Heurs et malheurs de la Royale. L'Hermione : *Dr Claude Varlet*
- Les relations entre la France et les Pays-Bas pendant les Temps Modernes : *Gérard Van Der Most*.

NUMERO 22 bis – 2006

- Guerres et insurrections de la misère : *Marie-Thérèse Mousnier*

NUMERO 23 – 2007

- Villebois-Marcueil, le La Fayette de l'Afrique du Sud : *Henri Malga*
- L'eau et les hommes : *Bernadette Dumas-Oklé*
- La lumière de Chartres dans les ténèbres périgordines : *Thierry Baritaud*
- Le général d'Empire Fournier-Sarlovèze, comte de Louis XVIII, 1775-1827 : *Henri Malga*
- Véritable et tragique histoire du château de LHERM : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Réception d'un hôte de marque au XVIIe siècle : *Jean-Marie Bouzy*

NUMERO 24 – 2008

- L'abbaye de Ligeux, pensionnat pour jeunes filles nées : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Albert de Calvimont, préfet et homme de lettres : *Philippe Lalanne de Jonquel*
- Jean de Bretagne, vicomte de Limoges : *Francis Gérard*

NUMERO 25 – 2009

- Armand-Emmanuel de Richelieu (1766-1822) : *Geneviève Moreau*
- Madame Grand, Madame de Talleyrand-Périgord, Princesse de Bénévent : *Jean-Marie Bouzy*
- George Sand (1804-1876) : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Les débuts de la carte postale : *Jean-Pierre Rudeaux*
- Aucors, histoire du château et de ses seigneurs (1100-2000) : *Claude-Henri Piraud*
- Hautefaye 1870 : *Georges Marbeck*
- Des pigeonniers seigneuriaux : *Francis Gérard*

NUMERO 26 – 2010

- Notre voyage à La Tour-Blanche : *Gabriel Duverneuil, Francis Gérard*
- La prison militaire de Nontron en 1944 : *Jean-Jacques Gillot*
- Lussas et Nontronneau : *Abbé Robert Bouet*
- Fontaines, ses prieurés, son château : *Michel Vergnaud*
- La Vicomté de Turenne : *Marie-Thérèse Mousnier, Gérard Francis, Henri Malga*
- La Guyenne : le tremplin politique d'Henri III de Navarre, le futur Henri IV : *Anne-Marie Cocula, Marie Pauthier*
- Le camp américain de la Forêt de La Braconne : *Colonel Jean Delahaye*

NUMERO 27 – 2011

- Notre voyage en Charente : *Francis Gérard*
- Les écrivains du Piégutais : *Jean Bardoulat*
- Le canton de Jumilhac-le-Grand : *Jean-Pierre Rudeaux*
- Jean Guy Antoine Devard : *Hervé Lapouge*
- Notre voyage vers les Bastides : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Nontron en cartes, plans, gravures... : *François Reix*
- L'Aquitaine : *Marie-Thérèse Mousnier*

NUMERO 28 – 2012

- Des dessins du baron de Verneilh-Puyraseau : *Francis Gérard*
- Michèle Brunet - de la place du Canton à Lecture pour tous : *Hervé Lapouge*
- Notre voyage en Charente : *Marie-Thérèse Mousnier*
- Le vin de Rossignol et des environs : *Michel Vergnaud*
- Teyjat - présence du passé : *Jean-Marc Warembourg*
- La Vierge dorée de l'église de Bussière-Badil : *Marie Pauthier*

NUMERO 28 bis - Tome 1 – 2012

- Œuvres de Jules de **Verneilh** ; les publications dans le Bulletin de la SHAP : *F. Gérard*

NUMERO 28 bis - Tome 2 – 2012

- Œuvres de Jules de **Verneilh** ; les autres publications : *F. Gérard*

NUMERO 28 bis - Tome 3 – 2012

- Œuvres de Jules de **Verneilh** ; Florilège : *F. Gérard*

NUMERO 29 – 2013

- La route de la poste royale, la « diagonale d'Aquitaine ». *Gabriel Duverneuil*

- Bourdeilles XIVe siècle. Huit années de présence anglaise. *Bernard Angeli*

- Petit Patrimoine. Patrimoine oublié... *Marie Pauthier*

- Notre Voyage dans le Brantômois. *Jean-Pierre Rudeaux*

NUMERO 29 bis - 2013

- Naissance des associations à Nontron : *D. Poupeau*

NUMERO 30 - 2014

- A propos des fouilles archéologiques. *Gabriel Duverneuil - Francis Gérard*

- Le voyage touristique de Raymond Poincaré en Dordogne. *Jean-Pierre Rudeaux*

- La vie quotidienne au Moyen Âge. *Sonia Breux-Pouxviel*

- Les tailleries de meules de Saint-Crépin-de-Richemont. *Maurice Cestac*

- Construction du chemin de fer de Nontron à Thiviers. *François Reix*

NUMERO 30 bis - 2014

- Un siècle au service de l'herbe à Nicot : *Jean Bardoulat*

NUMEROS SPECIAUX 1, 2, 3, 4, 5, 6 : chanoine Brugière

- **1** : Le canton de Nontron ;

- **2** : Le canton de Mareuil ;

- **3** : Le canton de Bussière-Badil ;

- **4** : Le canton de Verteillac ;

- **5** : Le canton de Champagnac.

- **6** : Le canton de Saint-Pardoux-la-Rivière

Commande d'anciennes Chroniques¹ :

Commande des numéros :

N^{os} -1 à 29 15 € X = €
Frais postaux pour envoi des Chroniques (5 €)

Total : €

N.B. : les numéros spéciaux du chanoine **Brugière** sont vendus au prix de **25 €** l'exemplaire.
Les tomes 28 bis des œuvres de Jules de **Verneilh** sont vendus **30 €** l'exemplaire.
Le numéro 29 bis est vendu **11 €** l'exemplaire.
Le numéro 30 bis est vendu **6 €** l'exemplaire.

Date :

Signature :

Chèque de règlement à l'ordre du GRHIN

Commande à envoyer à GERARD Francis
 Bernardières
 24340 CHAMPEAUX
 frgerard24@orange.fr



Bulletin d'adhésion au GRHIN

Mme, M., Mlle, M. et Mme

prénom :

Adresse :

Désirez-vous

Recevoir le CR mensuel par Mail ; adresse Mail :

Recevoir le CR mensuel par courrier papier à votre adresse.

Cotisation simple : (35 €)

Cotisation en couple : (40 €)²

Coupon à accompagner d'un chèque libellé à l'ordre du GRHIN , à l'adresse suivante :

Dominique Poupeau
Le Puy de Fleury
24300 NONTRON

1 - page à couper, à photocopier ou recopier.

2 - ne donnant droit qu'à un seul exemplaire des Chroniques